

RAPPORT D'ACTIVITES

2011



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'organigramme du TCO.....	7
Les différentes commissions.....	8

PARTIE I : EXÉCUTIONS BUDGÉTAIRES

Section de fonctionnement	
Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2011.....	11
Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2011.....	13
Section d'investissement	
Les dépenses d'investissement du compte administratif 2011.....	15
La répartition des dépenses d'investissement.....	16
Les recettes d'investissement du compte administratif 2011.....	18
Annexes budgétaires.....	20

PARTIE II : RAPPORT D'ACTIVITES 2011 PAR PÔLE DE COMPETENCE

Services publics Investissements et Patrimoine.....	36
Transports publics urbains et scolaires.....	37
Environnement et cadre de vie.....	39
Technologies de l'information et de la communication.....	45
Investissements et patrimoine.....	55
Pôle territorial.....	57
Développement économique Insertion.....	62
Aménagement, Planification et Prospective.....	64
Valorisation et Animation du territoire.....	68
Pôle ressources.....	70
Ressources humaines.....	74
Informatique.....	74
Finances.....	76
La direction générale des services.....	80
Communication institutionnelle.....	82
Commande publique et assistance juridique.....	82
Cellule juridique.....	85
Coopération décentralisée.....	87
Documentation - Archives.....	88
	90

Le mot du Président

2011, le TCO a soufflé les bougies de son dixième anniversaire. Discrètement, loin de la clameur et des applaudissements, tout occupé à ses tâches et désireux de maintenir le cap. À vingt mois des municipales, l'heure est comptée, la dernière ligne droite se profile et il est rappelé, ici et là, que les engagements doivent être tenus.

Les investissements sont toujours au cœur de nos préoccupations et là aussi, il nous est rappelé sans cesse que l'économie de l'île et de l'ouest en particulier se nourrit, pour une large part, de la commande publique. Concilier vitesse et qualité sans céder à la précipitation et à la médiocrité fut pour le TCO une gageure exaltante dans ce domaine.

Et comme la chance sourit à l'audace, le label EcoCités a, de nouveau, mobilisé le TCO avec succès sur les champs de l'innovation aux côtés des communes membres dans cette quête de performances de ce que pourrait être une ville durable demain, en milieu insulaire et tropical. Les bons chiffres de la fréquentation du réseau de transport public et des déchèteries montrent que les lignes bougent dans l'ouest.

2011 aura été aussi l'année des fondations du projet le plus ambitieux que le TCO se propose de porter aux côtés de l'Etat et des communes dans les toutes prochaines années: résorber et éradiquer l'habitat indigne en milieu rural diffus, source de bien des maux de la société réunionnaise.

Construire et se construire, ce double chantier incessant du TCO tant sur son territoire qu'à l'égard de ses ressources humaines a aussi fait l'objet de toutes les attentions afin que l'administration soit mieux outillée et mieux accompagnée pour être plus performante et respectée dans ses missions de service public tout en gardant l'humilité qui sied à sa fonction.

Jean-Yves LANGENIER
Président de la Communauté
Territoire de la Côte Ouest

La Communauté d'Agglomération

LE TCO C'EST :

- ▶ 5 communes
La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu
- ▶ Population : 212 309 habitants
- ▶ Superficie : 53 606 ha
- ▶ Moyens humains : 218 agents
- ▶ Budget 2011 : 144,5 M€

La Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest a été créée le 31 décembre 2001 par les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port et La Possession. Elle regroupe une population de plus de 212 000 habitants et s'étend sur une superficie totale de 53 606 hectares.

Qu'est-ce qu'une Communauté d'Agglomération ?

C'est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants.

Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

La communauté d'agglomération exerce aux lieu et place des communes des compétences transférées.

Le choix des compétences est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans des conditions de majorité qualifiée.

Les principales compétences du Territoire de la Côte Ouest sont :

- l'aménagement du territoire
- le développement économique et touristique
- l'environnement et le cadre de vie
- la politique de la ville
- les équipements culturels et sportifs
- les transports publics urbains et scolaires



Comment fonctionne le TCO ?

Le Président :

Il est l'organe exécutif et à ce titre prépare et exécute les délibérations de l'établissement.

Il est ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est seul chargé de l'administration, mais peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut donner délégation, toujours dans les mêmes conditions, aux directeurs et aux directeurs adjoints.

Il est le chef de service de l'établissement et représente celui-ci en justice. Le Président du TCO est M. Jean-Yves LANGENIER, maire du Port.

Le Conseil Communautaire

5 réunions en 2011

La communauté d'agglomération est administrée par un Conseil Communautaire, l'équivalent du conseil municipal au sein d'une commune.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté d'agglomération. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois. C'est en son sein que sont prises toutes les décisions importantes du TCO.

Les membres

Les délégués communautaires, membres du conseil communautaire, sont désignés par le conseil municipal de leur commune. Le nombre et la répartition des sièges sont fixés par accord amiable de l'ensemble des conseils municipaux des communes intéressées

ou en fonction de la population par décision des communes intéressées dans les conditions de majorité requises pour la création de la communauté.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

Le conseil communautaire a délégué une partie de ses prérogatives au Président et au Bureau Communautaire.

Le Conseil Communautaire du TCO comprend 97 membres élus.

Le Bureau Communautaire

12 réunions en 2011

Il est composé du président et des vice-présidents.

Le nombre de vice-présidents est déterminé librement par l'organe délibérant (maximum 30 % de l'effectif du conseil communautaire).

Le Bureau Communautaire du TCO comprend 29 vice-présidents.

Les mandats

Les dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats municipaux sont applicables aux membres de la communauté d'agglomération.



EN CHIFFRES

► 97 membres élus au Conseil communautaire.

► 29 vice-présidents constituent le Bureau communautaire.

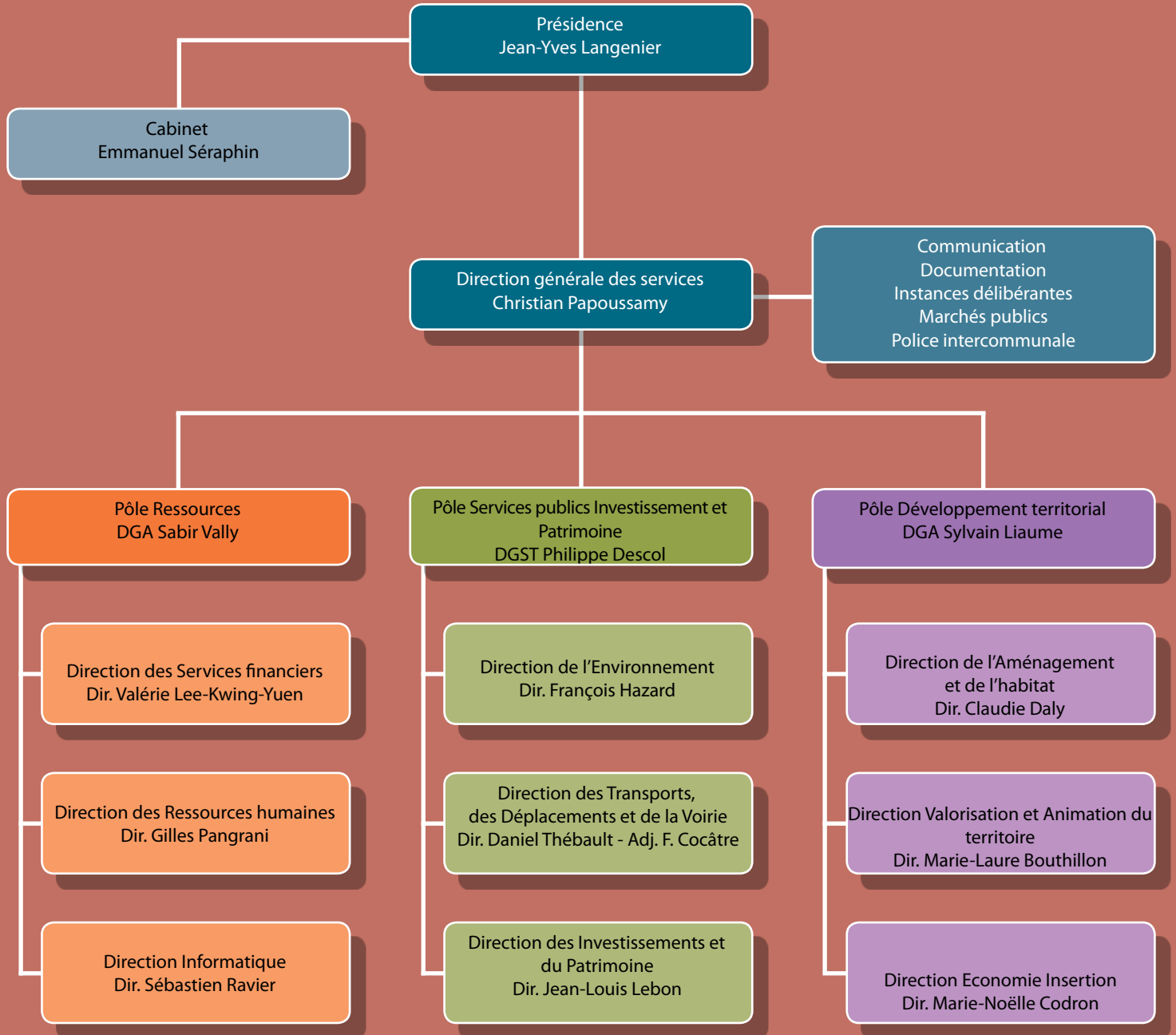
EN CHIFFRES

► 103 délibérations prises par le Conseil Communautaire en 2011.

► 185 délibérations prises par le Bureau Communautaire en 2011.

► 555 décisions arrêtées par le Président en 2011.

L'organigramme général du TCO



LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Le TCO compte 9 commissions thématiques permanentes composées de conseillers communautaires. Chacune est organisée autour d'une thématique définie. Elles ont un rôle consultatif. A ce titre, elles émettent des avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

■ Aménagement

9 réunions en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 55 affaires présentées par les services.

■ Appel d'offres

22 réunions en 2011

Les membres de la CAO ont travaillé sur 54 affaires présentées par les services.

■ Coordination et Propositions

22 réunions en 2011

Les membres de la CCP ont travaillé sur 259 affaires présentées par les services.

■ Délégation de Service Public

0 réunion en 2011

Aucune consultation n'a été lancée avec cette procédure. Les DSP durent en effet 6 ans.

■ Economie et Tourisme/Politique de la ville

12 réunions en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 54 affaires présentées par les services.

■ Environnement

7 réunions en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 25 affaires présentées par les services.

■ Finances / Affaires Générales

6 réunions en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 45 affaires présentées par les services.

■ Commission consultative des services publics

1 réunion en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 1 affaire présentée par les services.

■ Transport

3 réunions en 2011

Les membres de la commission ont travaillé sur 16 affaires présentées par les services.

EN CHIFFRES

▶ 9
C'est le nombre des commissions du TCO.

▶ 82 c'est le nombre de réunions de toutes les commissions.

▶ 93
conseillers communautaires siègent dans ces commissions.





PARTIE I

Exécutions budgétaires

Section de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2011.....	11
Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2011.....	13

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2011.....	15
Les recettes d'investissement du compte administratif 2011.....	18

Annexes budgétaires

Taux de couverture.....	20
Benchmarking.....	21
Gestion active de la dette.....	22
Fiscalité.....	25

Le Compte Administratif 2011

► L'exercice budgétaire 2011 du TCO a été arrêté à hauteur de :

- En dépenses : 170,9 M€,
soit + 17% par rapport à 2010 (= 145,4 M€)

- En recettes : 174,6 M€, soit + 18%
par rapport à 2010 (= 148,1M€)

- Un excédent net global de clôture de : **+ 3,7 M€**
(pour mémoire : 2010 = +2,6 M€)

L'année 2011 a été marquée par la poursuite des efforts pour la mise en œuvre des opérations inscrites au «Plan Pluriannuel des Investissements» 2009-2013 et confirme la tendance de nos investissements sur les 2 derniers exercices.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Taux de réalisation 2011	84%	64%	97%	102%
Rappel des taux de réalisation 2010	88%	61%	88%	99%

RESULTAT DE CLÔTURE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 114 872 384,76	G 118 858 397,31
	Section d'investissement	B 44 790 172,70	H 42 529 865,75

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement		I 2 653 802,33
	Report en section d'investissement	D 11 268 254,42	

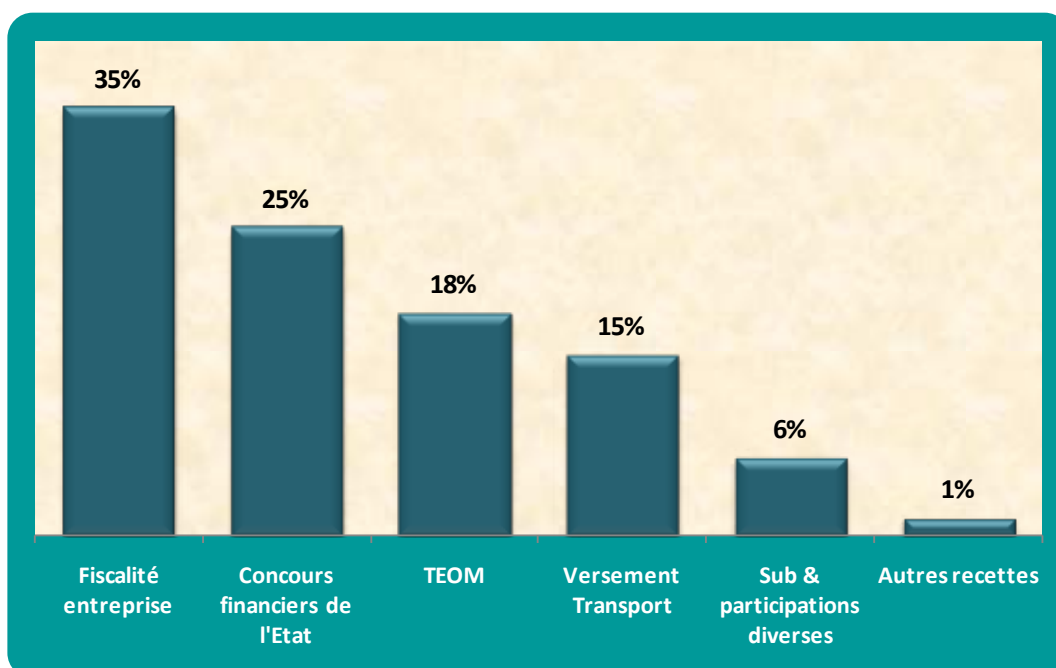
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		L 10 600 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		10 600 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A 114 872 384,76	=G+I 121 512 199,64
	Section d'investissement	=B+D 56 058 427,12	=H+L 53 129 865,75
	TOTAL CUMULE	170 930 811,88	174 642 065,39

Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2011

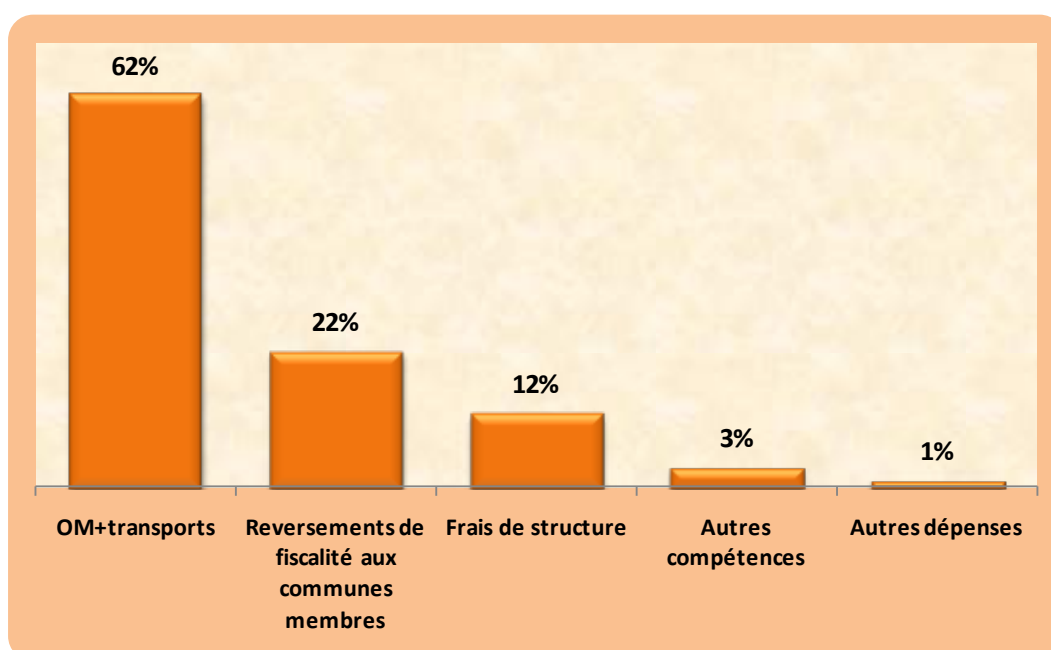
Budget de fonctionnement - Exercice 2011

STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2011 (117 828 856 €)



Pour rappel 2010 : 116 470 755 €

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2011 (111 012 729 €)



Pour rappel 2010 : 106 344 814 €

SECTION FONCTIONNEMENT

► LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	2009	2010	2011	Evolut° 11/10	Evolution en M€
Fiscalité entreprise ⁽¹⁾	40 157 989	39 431 713	40 830 422	4%	1 398 709
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	23 608 085	29 186 982	29 402 666	1%	215 684
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	18 601 852	19 386 983	21 233 455	10%	1 846 472
Versement transport	17 076 622	16 834 339	17 261 317	3%	426 978
Participations des usagers	3 793 009	3 624 450	2 875 756	-21%	-748 693
Subventions et participations ⁽²⁾	2 338 539	4 110 860	4 514 045	10%	403 185
Reprise des provisions constituées	1 200 000				
Autres recettes ⁽³⁾	1 404 479	3 895 428	1 711 195	-56%	-2 184 233
TOTAL	108 180 575	116 470 755	117 828 856	+1%	1 358 102

⁽¹⁾ En 2010, la diminution constatée sur les contributions directes est compensée par l'augmentation des concours financiers

⁽²⁾ En 2010, le TCO a perçu 1,2 M € du Département pour les Transports Scolaires, alors que cette recette n'a pas été encaissée en 2009. Par ailleurs, régularisation d'Eco Emballage de 400 k €.

⁽³⁾ En 2010, le montant des rattachements non suivis d'effet a représenté un montant de 2,2 M € + recette exceptionnelle de 1,5 M € (dossier Cycléa Star)

SECTION FONCTIONNEMENT

► LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	2009	2010	2011	Evolut° 11/10	Evolution en M€
Prestations aux usagers :	69 140 935	70 396 287	72 390 188	3%	1 993 901
<i>Environnement & cadre de vie</i>	38 399 586	36 240 860	37 395 705	3%	1 154 845
<i>Transports publics & scolaires</i>	28 457 360	30 626 640	31 348 943	2%	722 303
<i>Politique de la Ville</i>	1 162 086	1 703 625	1 369 826	-20%	-333 799
<i>Economie</i>	181 765	242 853	222 512	-8%	-20 341
<i>Tourisme</i>	310 636	634 539	738 360	16%	103 822
<i>Aménagement du territoire</i>	244 921	353 870	313 027	-12%	-40 843
<i>Culture</i>	374 140	541 305	963 763	78%	422 458
<i>Sport</i>	10 442	52 595	38 052	-28%	-14 543
Revt de fiscalité aux communes ⁽²⁾	24 506 007	24 028 496	23 983 495	0%	-45 001
Frais de structure dont :	9 301 029	11 273 528	12 719 632	13%	1 446 104
* <i>Frais de personnel</i>	7 038 845	8 540 957	9 770 125	14%	1 229 168
* <i>Elus</i>	871 888	944 545	944 568	0%	22
* <i>Communication</i>	177 325	271 145	109 030	-60%	-162 115
* <i>Frais de siège</i>	1 212 971	1 516 881	1 895 909	25%	379 028
Frais financiers	302 717	402 655	596 000	48%	193 345
Frais d'études	10 525	45 570	33 418	-27%	-12 152
Honoraires	149 163	185 743	188 898	2%	3 156
Charges exceptionnelles	50 594	12 535	1 098	-91%	-11 437
Dotations aux provisions		300 000	1 100 000	267%	800 000
TOTAL	103 460 970	106 644 814	111 012 729	+ 4%	3 183 843

► 1- Prestations de services aux usagers : +3%

- Environnement et transports : maîtrise de l'évolution de ces 2 compétences, soit 2,5% en moyenne

- Politique de la ville : la diminution constatée entre 2011 et 2010, soit -20% s'explique par le décalage des paiements liés aux chantiers d'insertion programmés courant 2011

- Economie : hors dépense exceptionnelle de 41 k€ en 2010, l'enveloppe consacrée à cette compétence a évolué de 10%

- Tourisme : +16% compte tenu des actions plus importantes mises en place en 2011, notamment avec l'OT de Saint Paul + subvention exceptionnelle de 40 k€ pour redynamiser l'activité aux abords des plages suite aux attaques des requins

- Aménagement du territoire : -12% dû notamment au réajustement de la subvention octroyée à AGORAH (objectif : harmoniser les montants octroyés par les EPCI)

- Culture : + 78% compte tenu de la volonté du TCO de mettre rapidement en place une politique volontariste en matière culturelle, l'enveloppe octroyée aux associations a été abondée en cours d'année

► 2- Frais de personnel : +14%

- Même si l'enveloppe consacrée aux charges de personnel semble élevée, le ratio dépenses personnel/habitant (9%) reste en deçà de la moyenne nationale et départementale (environ 17,5%)

► 3- Frais de siège : +25%

Cette augmentation s'explique par :
- la location de nouveaux sites suite aux déménagements de 2 directions en vue de la réhabilitation du siège ainsi que la location d'un entrepôt au Port pour un coût total 2011 de 220 k€

- l'exploitation et à la maintenance des infrastructures haut débit : 80 K€
Hormis, ces deux dépenses les frais de siège ont augmenté de + 5 %

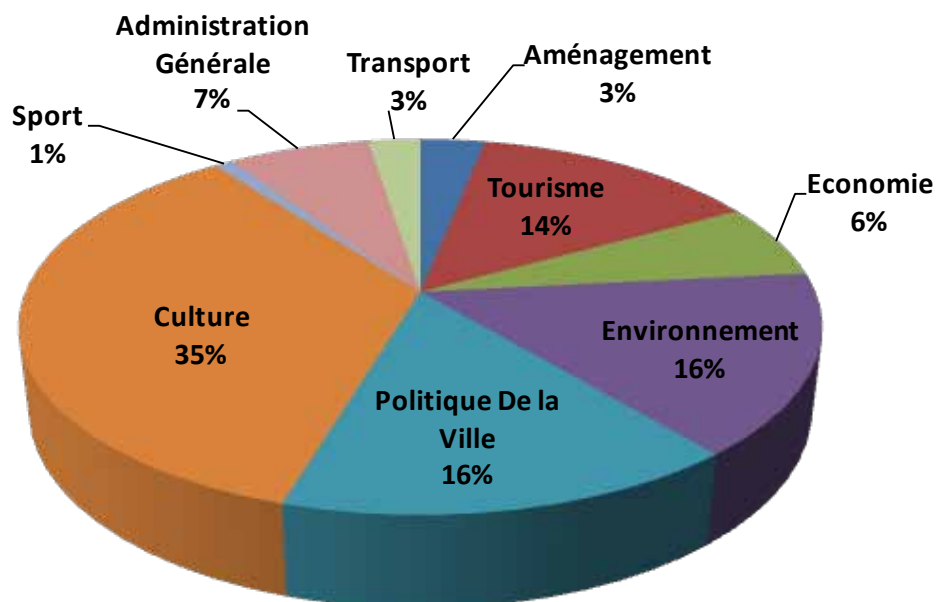
► 4- Frais financiers : +48% dont

- 152 k€ : intérêts liés aux prêts encaissés en 2011
- 20 k€ : commission d'ouverture prévue dans le contrat AFD

SECTION FONCTIONNEMENT

► LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS DE 2009 A 2011 PAR COMPETENCES

	2 009	2 010	2 011	Répartition 2011
Culture	374 959	537 615	951 265	35%
Emploi & insertion	411 387	441 381	424 563	16%
Environnement	253 847	330 766	421 825	16%
Tourisme	267 098	298 663	373 741	14%
Administration générale	144 632	163 602	184 402	7%
Economie	152 759	98 010	173 381	6%
Aménagement, habitat & prospective	125 080	170 160	84 580	3%
Transport	16 478	50 450	67 895	3%
Sports et loisirs		46 800	23 800	1%
TOTAL	1 746 240	2 137 445	2 705 453	100%

Répartition des Subventions octroyées au titre de l'année 2011

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget d'investissement - Exercice 2011

► LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Reports de dépenses (*)
2009	40 996 230,00	37 522 781,99	92%	378 047,50
2010	40 848 477,02	36 103 698,31	88%	
2011	66 371 254,42	56 058 427,12	84%	

(*) La gestion des opérations d'investissement en autorisations de programme et crédits de paiement explique le non report de dépenses.

► La section d'investissement débouche sur une réalisation budgétaire de 56 058 427,12 € se décomposant comme suit :

Dépenses réelles : 43 357 940,24 € dont :

- o Dépenses d'équipement : 30 424 707,21 €
- o Gestion Active de Dette : 8 603 000 €
- o Prise de participation au capital de la SEMADER : 3 M€
- o Remboursement du capital de la dette : 1 257 836,68 €

Dépenses d'ordre : 1 432 232,46 € (sans mouvements de trésorerie)

Reprise du déficit d'investissement de 2010 : 11 268 254,42 €

► LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011

	TOTAL REALISE EN 2011
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	9 065,60
Réhabilitation des déchèteries existantes	845 006,98
Extension & optimisat° de la PF de compostage du Port	63 670,36
Plate forme de broyage de saint leu	7 618,98
Plate forme de transit du Port	193 901,60
Fourrière animale	15 940,92
Aménagement de points de regroupement	28 446,40
Acquisition de matériels divers de collecte	1 483 344,11
Etudes prospectives diverses en matière d'environnement	1 532,87
Subventions d'équipement octroyées	41 844,00
Panneaux d'information et de signalisation directionnelle	62 276,63
Rachat du centre de tri	9 303 320,06
Acquisition d'un broyeur	376 855,59
TOTAL ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	12 432 824,10
Itinéraires privilégiés	4 167 927,94
Infrastructures poteaux abris	2 092 959,78
Extension Gare Routière	1 061 798,95
Etudes prospectives en matière de déplacement	95 282,61
Régime d'aide PDU aux communes	1 370 814,00
TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	8 788 783,28
Travaux de dépollution du site de Cambaie	127 622,14
Réalisation d'un camping intercommunal	185 723,29
Réhab. friches industrielles de Savanna & V belle	20 029,14
Aménagement de la ZA Eco Parc	2 111 244,68
Aménagement de la ZAC Moulin Joli	1 000 000,00
Etudes prospectives diverses (Henri Cornu, ZA Guillaume, la Saline, le Plate)	107 506,69
Subventions économie	4 000,00
TOTAL ECONOMIE	3 556 125,94
Tc1 signalisation touristique	3 338,33
Aménagement touristique littoral Sud saint leu	82 456,26
Aménagement du littoral de trois bassins	23 176,70
Rhd signalisation touristique	24 781,84
Zalm de Trois-Bassins	1 551,79
Aménagement RHD	659 811,26
TOTAL TOURISME	795 116,18
Régime d'aide et fonds de concours	3 093 705,49
Politique foncière et urbanisme opérationnel	158 400,00
Scot	54 250,00
Etudes mi-pentes	1 711,95
Etude résorption insalubrité	71 781,76
Anru Port	492 291,92
Anru Saint-Leu	213 668,60
Programme local habitat	25 475,80
Ouverture ville sur la mer	15 151,67
Système informations TCO	2 138,46
Infrastructures haut débit (passives)	5 208,32
Etude développement & amenagmt.touristique de Saint-Leu	2 369,83
Expertise des orientations commerciales du SCoT	1 224,04
Projet d'agglomération	53 112,81
Matériel adoc	456,43
Etude plaine chabrier	152 668,15
Varangues des docks	23 598,75
Etude sociologique	20 886,25
TOTAL AMENAGEMENT, HABITAT & PROSPECTIVE	4 389 830,76
Complexe sportif de Dos d'Ane	35 129,54
TOTAL CULTURE & SPORT	35 129,54
Matériel informatique	151 709,22
Matériel s/op. déménagements	107 974,63
TOTAL INFORMATIQUE	259 683,85
Rénovation et extension du siège social	19 117,66
Matériel & mobilier pour siège	59 413,94
Divers	59 404,09
Transformation Tamarun	67 050,00
Déménagements	34 419,72
Dématérialisation des marchés publics	1 508,15
Acquisition actions "Semader"	2 998 696,35
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	3 239 609,91
TOTAL	33 497 103,56

► **158 € =**
 dépense moyenne
 d'investissement /
 habitant en 2011
 (76 € en 2010)

► Evolution des dépenses réelles
 d'investissement : + 107 %

En 2009 : 14,6 M€

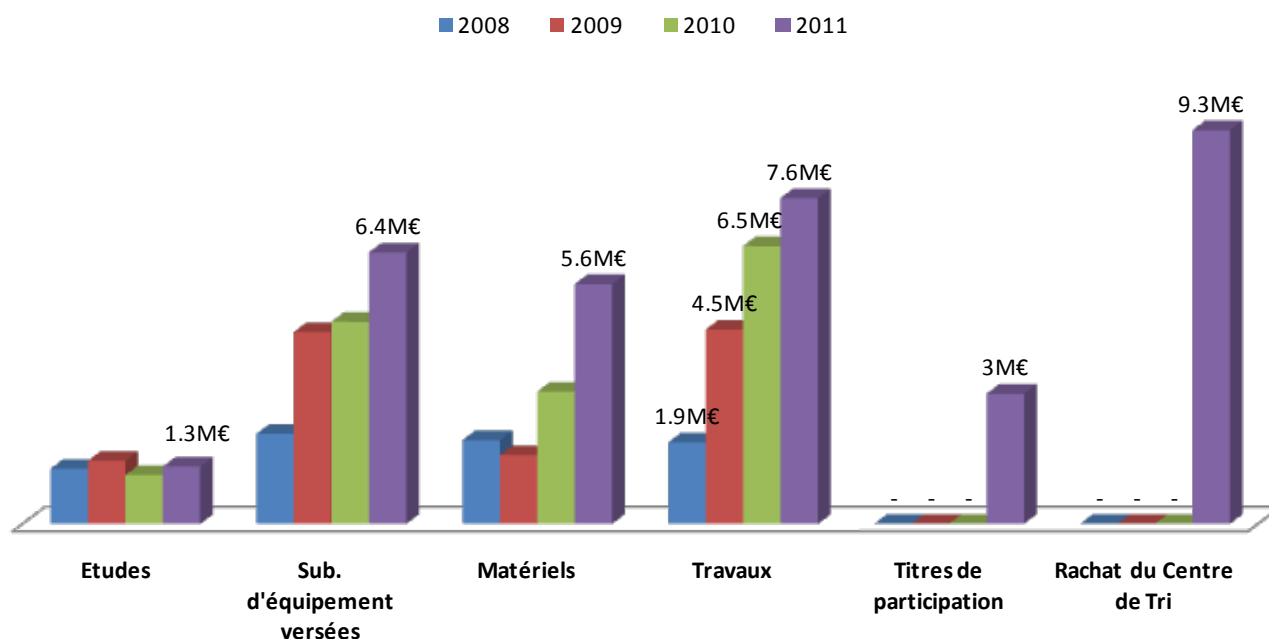
En 2010 : 16,1 M€

En 2011 : 33,49 M€

(hors gestion active de la dette : 8,6 M€)

Au titre de 2011, l'acquisition du centre de tri pour 9,3 M€ et la prise de participation au capital de la SEMADER à hauteur de 3 M€ représentent une dépense de 12,3 M€. En neutralisant cette dépense, le volume réel des dépenses d'investissement pour 2011 s'élève à 21,2 M€ (soit +31% par rapport à 2010).

► LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE



Sur les 4 derniers exercices, on constate les points suivants :

- Le volume consacré aux études est stable : 1,3 M€ en moyenne
- Les subventions d'équipement octroyées représentent 1/3 de nos dépenses réelles d'équipement
- La part consacrée aux travaux augmente de façon constante : - 2 M€ en 2008 à 7,6 M€ en 2011

► SUIVI DU TAUX DE REALISATION DU PPI ARRÊTÉ AU 31/12/2011



LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

► Evolution des recettes réelles d'investissement

2009	2010	2011	Evolution 11/10
8 800 459,62	15 054 793,00	29 664 518,17	+97 %

► Compte tenu du montant des dépenses réalisées, les recettes d'investissement s'élèvent à 42 529 865,75 € réparties comme suit :

Recettes réelles : 38 267 517,17 €

- o Excédent de fonctionnement capitalisé = 11 268 254,42 €
- o FCTVA = 3 421 815 €
- o Dette : 18 603 000 € (dont écriture gestion active de dette : 8,6 M€)
- o Autres : 684 211,86 €
- o Dépôts et cautionnements reçus : 9 630,99 €
- o Subventions reçues : 4 280 605,90 €

Recettes d'ordre : 4 262 347,58 €

ZOOM

► L'augmentation des recettes d'investissement constatée en 2011 s'explique principalement par :

- La contractualisation d'un emprunt de 10 M€ auprès de l'AFD. Pour mémoire, le TCO a souhaité associé l'AFD au financement des opérations inscrites au PPI dans le cadre d'une convention pluriannuelle.
- Les subventions d'investissement encaissées pour un montant de 4,2 M€ (2009 : 2,5 M€ / 2010 : 2,7 M€)
- Le FCTVA résultant des dépenses d'investissement mandatées au titre de 2011 : 3,4 M€ (2009 : 0,694 M€ / 2010 : 1,3 M€)

► Quote part des subventions perçues dans le financement des opérations d'investissement

	2009	2010	2011	Moyenne 2009-2011
Recettes d'investissement encaissées	2 501 871,99	2 735 889,81	4 280 605,90	
Dépenses d'équipement (*)	7 559 476,69	7 859 735,60	12 461 624,37	
Taux moyen de subvention	33%	35%	34%	34%

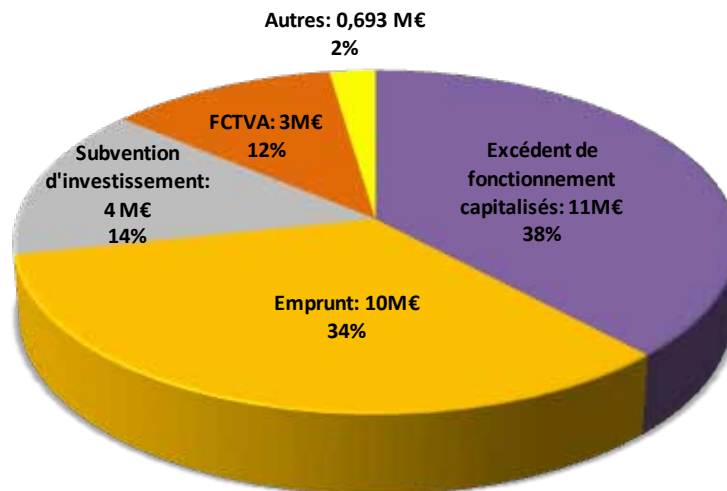
(*) comptes 20+21+23

1/3 de nos dépenses d'équipement font l'objet d'un co-financement extérieur.

Budget d'investissement - Exercice 2011

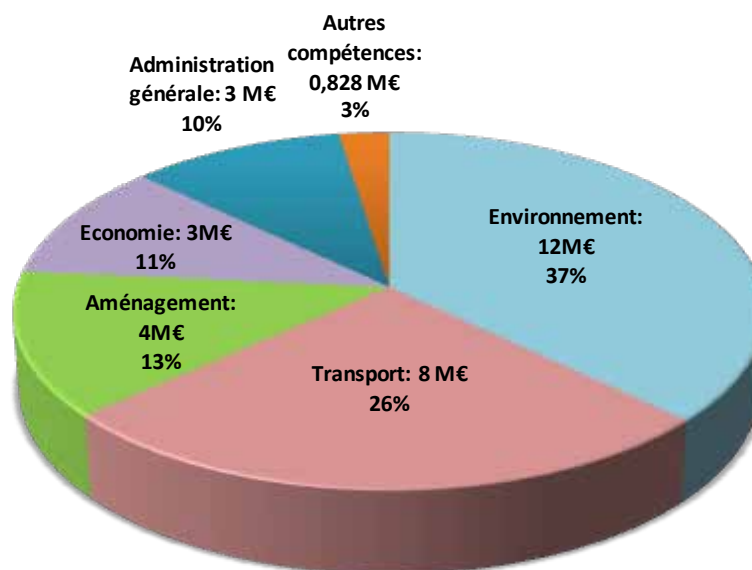
Hors gestion active de la dette + remboursement de la dette

Origine des recettes réelles d'investissement (29 664 518 €)



Pour rappel 2010 : 15 054 793 €

Affectation des dépenses réelles d'investissement (33 497 103 €)

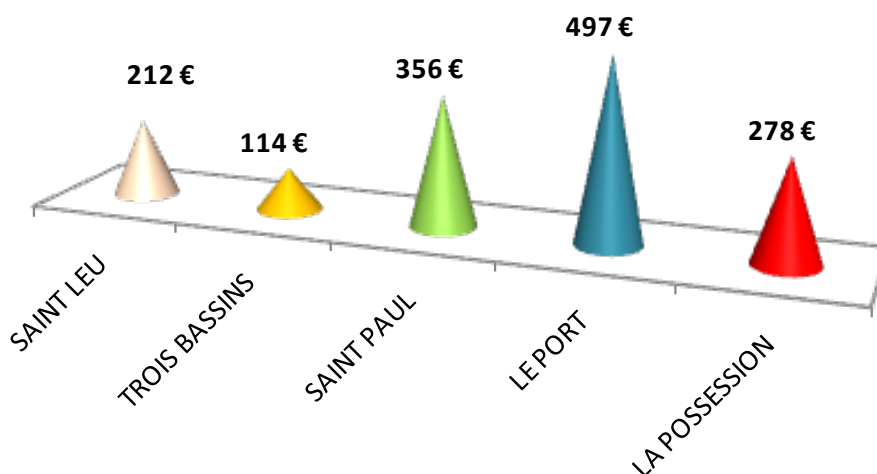


Pour rappel 2010 : 16 180 574 €

TAUX DE COUVERTURE PAR COMMUNE

► Bilan des recettes perçues par commune

	2011	recette à l'hab
SAINT LEU	6 521 388 €	212 €
TROIS BASSINS	814 811 €	114 €
SAINT PAUL	37 305 142 €	356 €
LE PORT	19 308 766 €	497 €
LA POSSESSION	8 510 282 €	278 €
	72 460 389 €	341 €



► Bilan des dépenses et des recettes par commune

	2011				
	Dépenses du TCO réparties par commune (a)			Recettes perçues par commune	Taux de couverture (b)
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL		
SAINT LEU	17 624 623	4 544 167	22 168 790	6 521 388	340%
TROIS BASSINS	3 927 001	1 033 442	4 960 443	814 811	609%
SAINT PAUL	49 681 377	16 755 522	66 436 899	37 305 142	178%
LE PORT	6 876 940	7 506 205	14 383 145	19 308 766	74%
POSSESSION	13 519 293	4 915 604	18 434 897	8 510 282	217%
TOTAL	91 629 234	34 754 940	126 384 174	72 460 389	174%

a) Les dépenses du TCO sont réparties en fonction de la localisation géographique des prestations, le cas échéant, à la population.

b) Le taux de couverture mesure le rapport entre les dépenses réparties par communes et les recettes perçues par communes.

ANALYSES FINANCIERES COMPAREES

BENCHMARKING

CA 2011 - INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	TCO	CINOR	CIVIS	CIREST	Moyenne nationale CA
Dépenses réelles de fonctionnement/population	523	539 €	603 €	450 €	538 €
Produits des impositions directes/Population	192 €	200 €	201 €	144 €	329 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	555 €	664 €	639 €	480 €	624 €
Dépenses d'équipement brut/population	113 €	127 €	55 €	31 €	117 €
Encours de la dette/population	130 €	291 €	120 €	43 €	325 €
Dotation globale de fonctionnement/population	87 €	107 €	91 €	70 €	151 €
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	9%	15%	20%	9%	17,7%
Dépenses de fonctionnement+Remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	95%	86%	96%	101%	90,3%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20,4%	19%	12%	6%	19%
Encours de la dette/recettes de fonctionnement	23%	44%	19%	8%	52%

source: DGCL

► Grille comparative Communautés d'Agglomération de La Réunion

	CINOR	CIVIS	CIREST	TCO
I- ANALYSE FISCALE				
FISCALITE				
Taux de CFE	23,17%	28,03%	22,68%	24,19%
Bases nettes CFE	361 €	241 €	246 €	264 €
Produit fiscal /hab (compensat.comprises)	214 €	216 €	195 €	204 €
Dotation de Solidarité versée/hab.	42 €	50 €	0	22 €
Taux de TEOM	14,65%	17,06%	16,00%	14,60%
Bases nettes TEOM/hab	1 031 €	659 €	531	681 €
Produit de TEOM/hab	151 €	112 €	85 €	100 €
Versement transport perçu/hab.	133 €	73 €	48,65	81 €
II- ANALYSE FINANCIERE				
Répartition de la fiscalité entreprise				
Reversement de fiscalité aux communes membres	60,39%	50%	58%	50%
Part affectée à l'exercice des compétences	39,61%	50%	42%	50%
Epargne nette (capacité d'autofinancement)	19 242 K€	4 673 K€	3 247 K€	5 600 K€
Taux d'épargne nette	14%	4%	6%	6%

Population 2011 =212 309 habitants

ENCOURS DE DETTE DU TCO

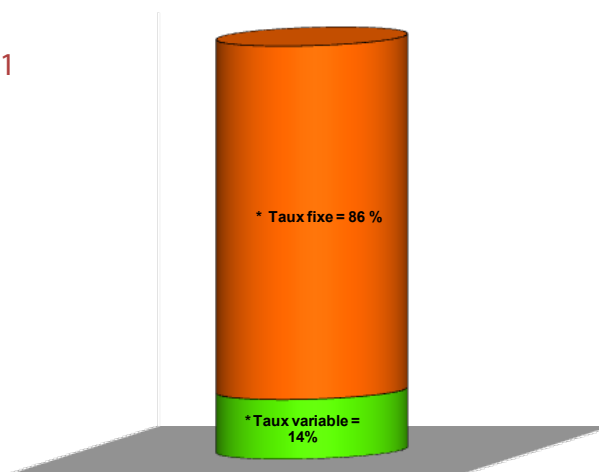
	2009	2010	2011
Encours de dette au 01/01	17 411 871,94	16 317 605,26	18 927 768,58
Annuité	1 395 983,42	1 792 491,71	1 833 836,54
Dont :			
Capital	1 094 266,68	1 389 836,68	1 257 836,68
Intérêts	301 716,74	402 655,03	575 999,86
Emprunt tiré dans l'année		4 000 000	10 000 000
Encours de dette au 31/12	16 317 605,26	18 927 768,58	27 669 931,90
	189 255		212 309
Encours/habitant	86 €	92 €	130 €
Moyenne nationale (source : DGCL)	323 €	325 €	

► Répartition de l'encours de dette au 31/12/2011

* Taux fixe = $\frac{23\,669\,931,90}{27\,669\,931,90}$ 86%

* Taux variable = $\frac{4\,000\,000,00}{27\,669\,931,90}$ 14%

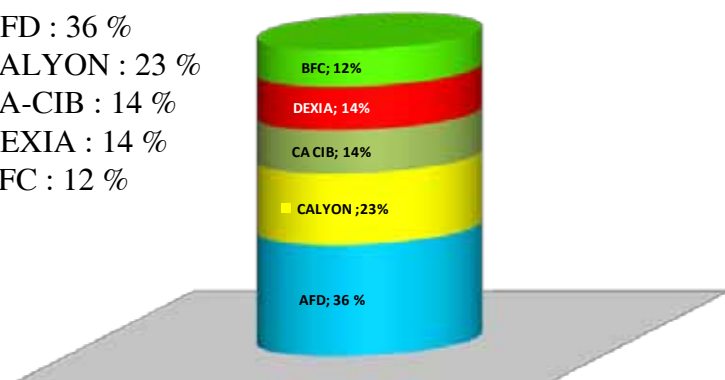
* taux variable = éonia post fixé



► Répartition par banque :

Dans le cadre des différentes consultations menées dans le passé, le TCO a su diversifier ses partenaires financiers et n'a pas opté pour des emprunts structurés.

AFD : 36 %
 CALYON : 23 %
 CA-CIB : 14 %
 DEXIA : 14 %
 BFC : 12 %



► Stratégie d'endettement du TCO

- Afin de sécuriser le financement des opérations inscrites au PPI, le TCO a contractualisé en 2011 avec l'AFD une convention pluriannuelle de financement pour des emprunts à taux « bonifiés ». Concrètement, les taux proposés dans le cadre de ce partenariat sont plus intéressants que les taux proposés par les marchés (taux moyen : 2,65%).

- Au 31/12/2010, la répartition des emprunts entre taux fixe/taux variable était de 43%/57%. Compte tenu de l'incertitude grandissante pesant sur les marchés financiers et le risque de volatilité des taux, le TCO a fait le choix de consolider 2 de ses emprunts à taux variable.

GESTION ACTIVE DE LA DETTE

► Récapitulatif de la dette du TCO

	Montant initial de l'emprunt	Index	Capital restant du au 01/01/2011	Annuité 2011		Capital restant dû au 31/12/2011
				Capital	Intérêts	
BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans)	5 800 000,00	Taux fixe à 3,63 %	3 576 666,59	386 666,68	126 294,75	3 189 999,91
CALYON (groupe Crédit Agricole) - (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000,00	Taux fixe à 3,88 %	2 520 000,00	180 000,00	101 199,13	2 340 000,00
CALYON (groupe Crédit Agricole) - (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000,00	Taux fixe à 2,80 % (à compter avril 2010)	4 624 431,99	462 500,00	122 184,27	4 161 931,99
CA-CIB (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000,00	Taux fixe à 3,14 % (à compter août 2011)	3 102 100,00	157 500,00	57 942,88	2 944 600,00
CA-CIB (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000,00	Taux fixe à 2,93 % (à compter août 2011)	1 104 570,00	71 170,00	15 541,09	1 033 400,00
AFD - AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	7 000 000,00	Taux fixe à 2,92 %			68 701,11	7 000 000,00
AFD - AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	3 000 000,00	Taux fixe à 2,39 %			15 535,00	3 000 000,00
S/Total emprunts à taux fixe	31 100 000,00		14 927 768,58	1 257 836,68	507 398,23	23 669 931,90
						86%
DEXIA CLF (prêt 2009 sur 20 ans)	4 000 000,00	Eonia post fixé	4 000 000,00	-	68 601,63	4 000 000,00
S/total emprunts à taux indexé	4 000 000,00	-	4 000 000,00	-	68 601,63	4 000 000,00
						14%
TOTAL GENERAL	35 100 000,00		18 927 768,58	1 257 836,68	575 999,86	27 669 931,90

ZOOM

► Au 31/12/2011, l'encours de la dette du TCO est de 130 €/hab, soit en deçà de la moyenne nationale (325 €/hab) et de la CINOR (391 €/hab)

GESTION ACTIVE DE LA DETTE

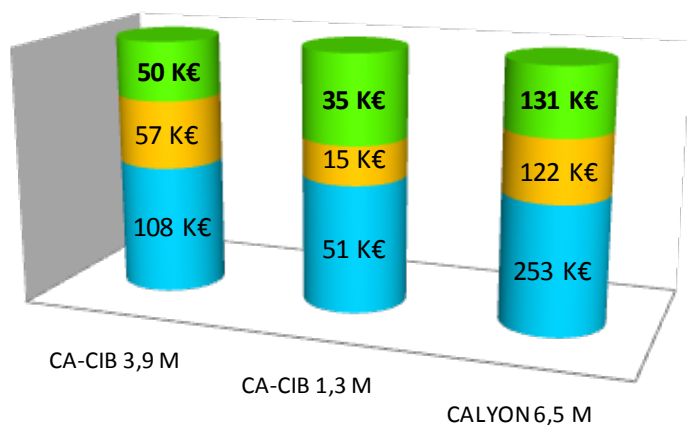
► Economie réalisée suite aux remboursements anticipés

Sur les 7 contrats en cours, le TCO compte 3 contrats « revolving » qui permettent en fonction de la trésorerie disponible d'effectuer des remboursements anticipés. L'intérêt de ce type de contrat est de diminuer les intérêts financiers qui sont dus.

	Montant initial de l'emprunt	Montant remboursé par anticipation en 2011	Période d'immobilisation des fonds	Intérêts contractuels inscrits au budget 2011 (a)	Intérêts réellement payés en 2011 (b)	Economie réalisée sur exercice en cours (c = a-b)
CA-CIB (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000	2 944 600,00	du 11/02 au 11/03/2011	108 269,63	57 942,88	50 326,75
CA-CIB (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000	1 033 400,00	du 11/02 au 11/03/2011	51 056,87	15 541,09	35 515,78
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000	4 625 000,00	du 04/03 au 18/04/2011	253 717,96	122 184,27	131 533,69
TOTAL	11 700 000,00	8 603 000,00		413 044,46	195 668,24	217 376,22

► Economie réalisée sur dette globale

Economie réalisée en K€



- Economie réalisée sur exercice en cours (c = a-b)
- Intérêts réellement payés en 2011 (b)
- Intérêts contractuels inscrits au budget 2011 (a)

ZOOM

► Les 3 emprunts revolving prévoyaient 413 k€ d'intérêts contractuels au titre de 2011.

► Les intérêts réellement payés ont été de 195 K€ = une économie de 217 k€.

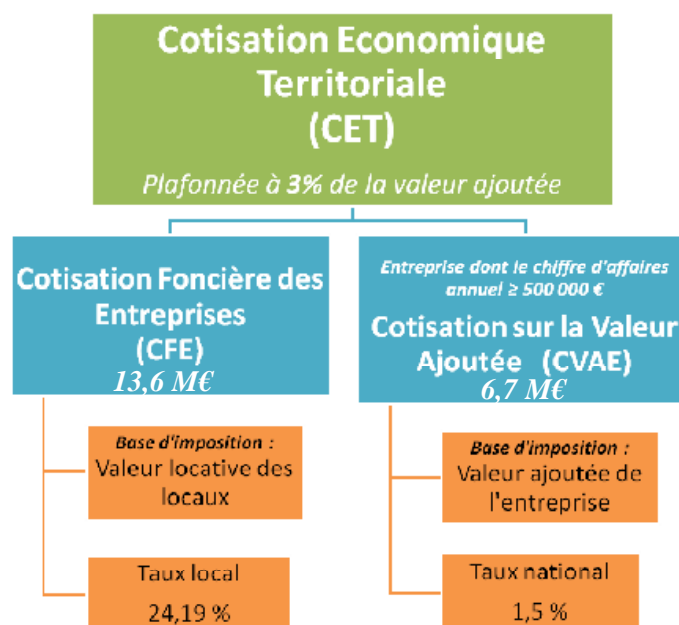
FOCUS SUR LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

COTISATION ECONOMIQUE TERRITORIALE

► Depuis 2010, la Cotisation Economique Territoriale remplace la Taxe Professionnelle

Cette nouvelle contribution est calculée de la manière ci-contre :

Calcul de la Cotisation Economique Territoriale



Les industries bénéficient d'une réduction de 30% de leurs bases d'imposition. Cette mesure a été adoptée afin de ne pas pénaliser ces secteurs d'activité, fortement taxés sous le régime de la taxe professionnelle. Rappelons que ces entreprises étaient imposées à la fois sur la valeur locative de leurs locaux et sur leurs équipements et biens immobiliers (outils productifs).

Maintenant, il existe une deuxième composante d'imposition basée sur la Valeur Ajoutée des entreprises : la CVAE. Cette nouvelle taxe permet ainsi de rééquilibrer le poids de l'impôt entre les entreprises de services et les industries.

CFE : Assiette : valeur locative des locaux occupés par le redevable

CVAE : Assiette : valeur ajoutée produite

ZOOM

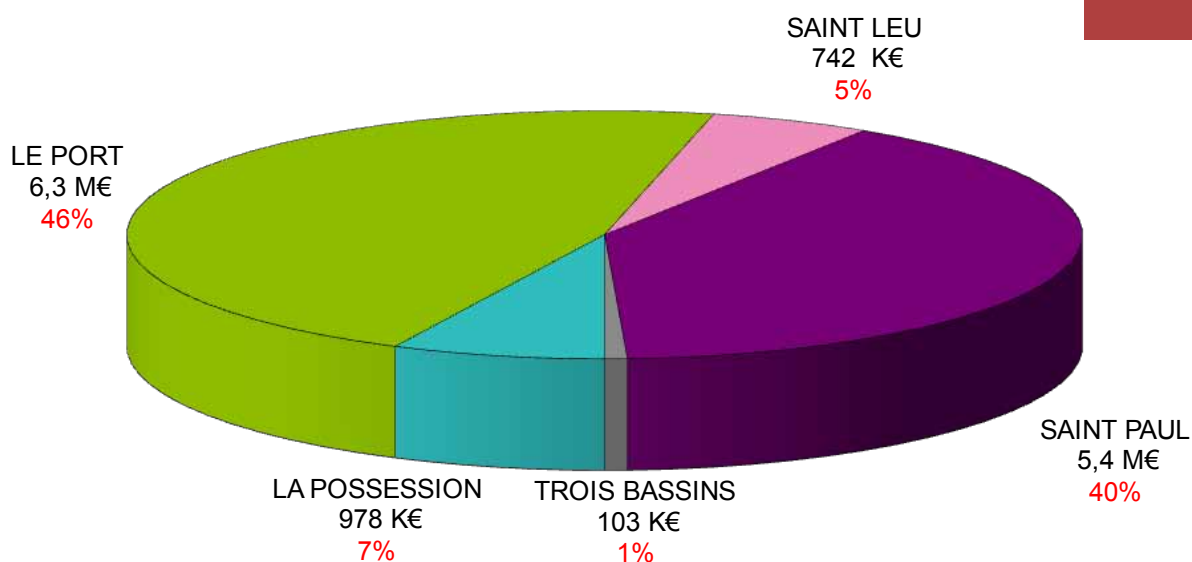
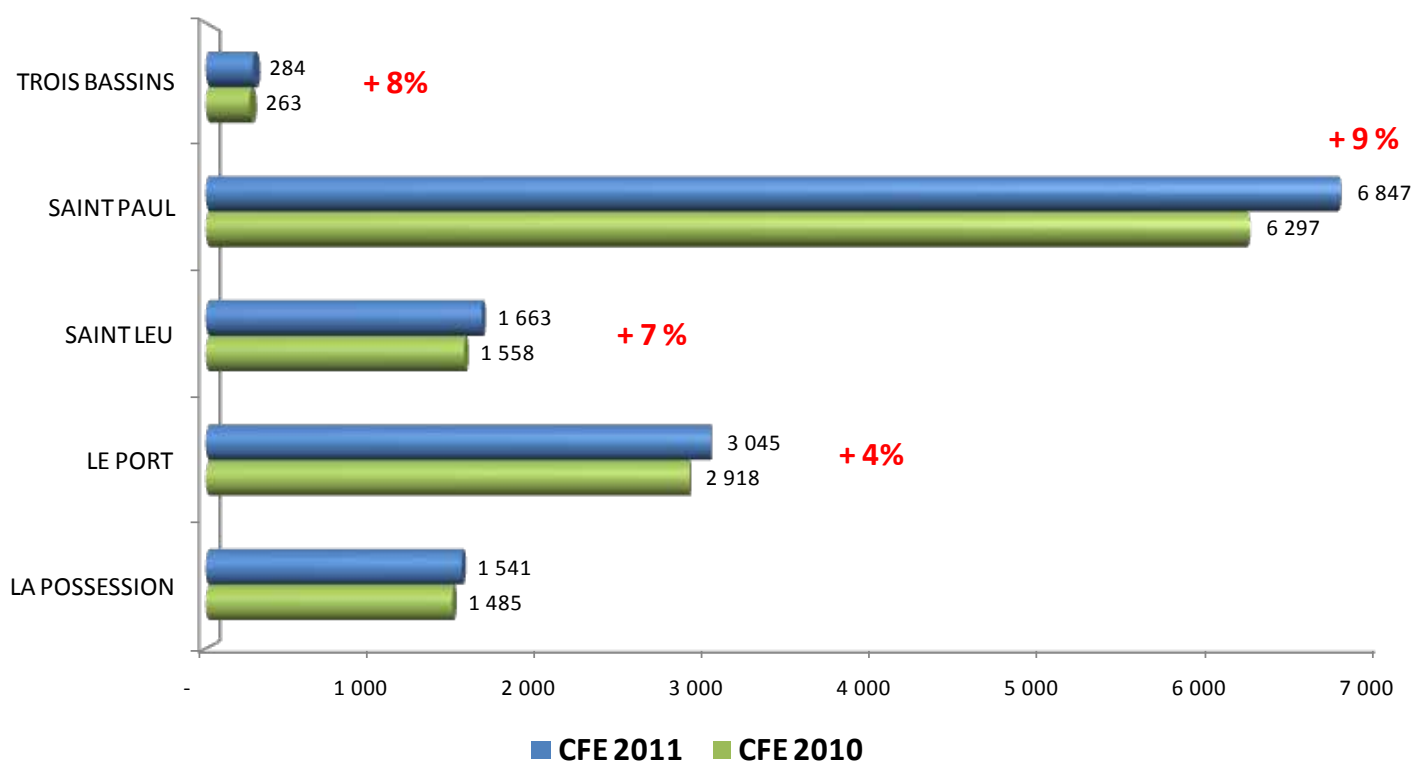
Au titre de 2011, le TCO a perçu

- 13,6 M€ de cotisation foncière des entreprises
- 6,7 M€ de cotisations sur la valeur ajoutée payés par 2713 entreprises du territoire

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Cotisation Foncière des Entreprises 2011 : 13,6 M€

▶ 1 % des entreprises du territoire contribuent à 45 % de la CFE

**Nombre de redevables à la CFE**

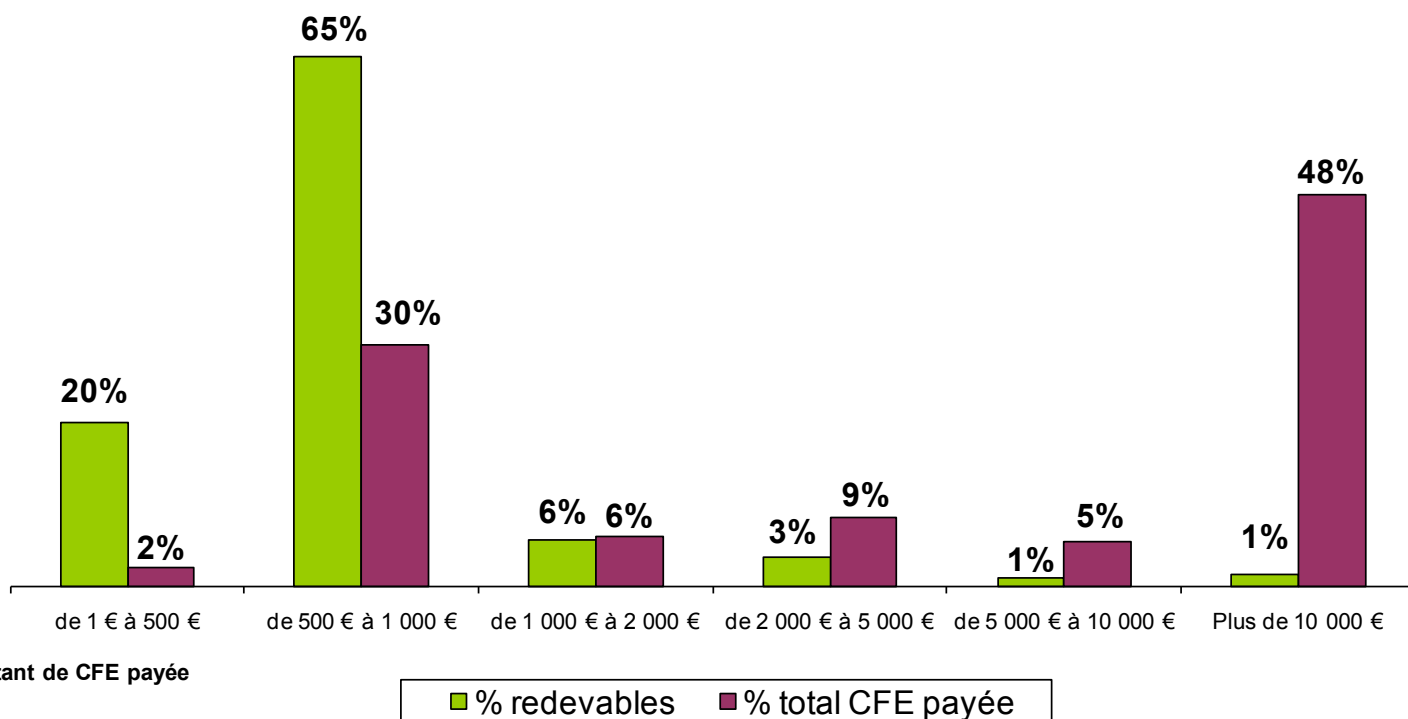
Cotisation Foncière des Entreprises par tranches

► Pour chaque tranche de CFE payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de redevables, le montant total de CFE acquittée et la part de CFE perçue par le TCO, dans cette tranche.

Tranche par montant total de CFE payé	Nombre de redevables		Part de CFE perçue par le TCO		Montant total de CFE	
CFE à 0 €	419	3,1%	13		15	0,0%
CFE payée entre 1 € et 500 €	2 691	20%	301 691	2%	643 211	4%
CFE payée entre 500 € et 1 000 €	8 725	65%	4 023 373	30%	5 175 477	32%
CFE payée entre 1 000 € et 2 000 €	760	6%	830 327	6%	998 163	6%
CFE payée entre 2 000 € et 5 000 €	465	3%	1 155 856	9%	1 360 077	8%
CFE payée entre 5 000 € et 10 000 €	130	1%	730 970	5%	847 399	5%
Plus de 10 000 € de CFE payée	190	1%	6 534 576	48%	7 386 286	45%
Total	13 380		13 576 806		16 410 628	

► Lorsqu'une entreprise s'acquitte de la CFE, la majeure partie de cet impôt est reversée au TCO mais l'EPFR, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion et la Chambre des Métiers en perçoivent également une quote-part.

Cotisation Foncière des Entreprises 2011 par tranches



Evolution de la CFE du TCO

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	12 521	13 380
Base Nette	56 298 191	56 133 075
Total TP - CFE (*)	19 036 756	16 410 628
Dont Cotisation TCO (**)	13 694 570	13 576 806

«(*) Total CFE correspond au montant total de CFE payé par le contribuable. Une partie de cette taxe est versée au profit de l'EPFR (Taxe Spéciale d'Equipement), de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers»

(**) Cotisation TCO correspond au montant perçu par le TCO.

Evolution de la CFE par commune

LA POSSESSION

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	1 485	1 541
Base Nette	4 224 259	4 209 906
Total TP - CFE	1 435 670	1 220 048
Dont Cotisation TCO	974 522	977 780

LE PORT

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	2 918	3 045
Base Nette	26 664 780	26 379 932
Total TP - CFE	9 050 561	7 436 644
Dont Cotisation TCO	6 390 954	6 309 862

ST PAUL

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	6 297	6 847
Base Nette	22 039 830	22 018 536
Total TP - CFE	7 355 069	6 593 133
Dont Cotisation TCO	5 518 922	5 444 207

TROIS BASSINS

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	263	284
Base Nette	406 155	443 800
Total TP - CFE	143 102	149 320
Dont Cotisation TCO	93 740	103 062

ST LEU

Année	2010 CFE	2011 CFE
Nombre de redevables	1 558	1 663
Base Nette	2 963 167	3 080 901
Total TP - CFE	1 052 354	1 011 483
Dont Cotisation TCO	716 432	741 895

► Base minimum de CFE

Avec la réforme de la taxe professionnelle, certaines catégories de redevables qui était taxées sur une partie de leurs recettes et qui ne relevaient pas de la base minimum de TP, se retrouvent imposées à la base minimum de CFE. Ceci explique en partie l'augmentation des contribuables imposés à la base minimum entre 2009 et 2010 : + 16%.

► La base minimum est une valeur plancher de base d'imposition pour la CFE. Elle concerne les entreprises dont la valeur locative des locaux qu'elles occupent est inférieure à 1 837 (valeur locative moyenne des habitations du TCO, base inchangée depuis 2009). Le montant de cette cotisation minimale doit être comprise entre 200€ et 2 000€.

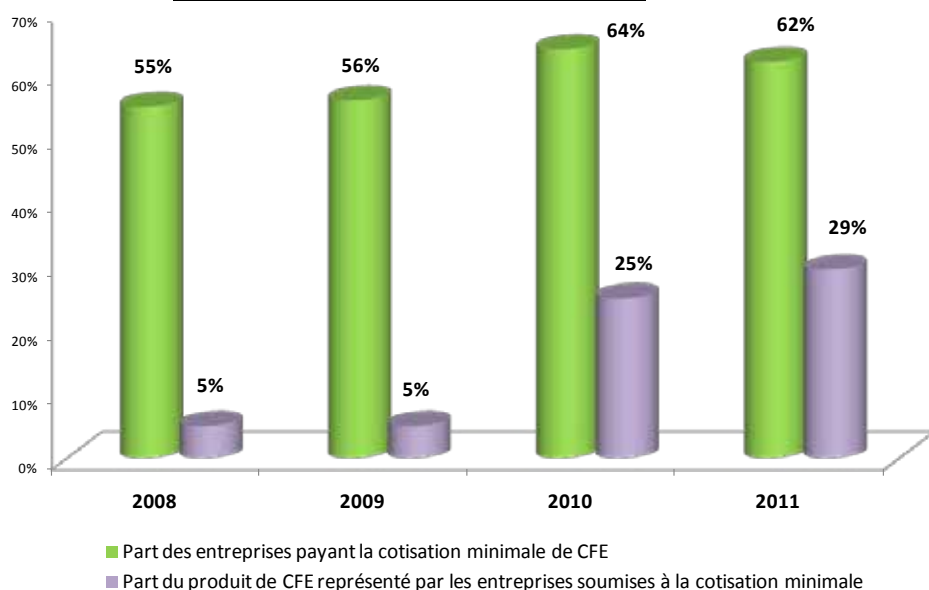
► La cotisation minimale de CFE du TCO s'élève à 538 €, en moyenne.

Le TCO pourrait fixer un nouveau barème de cotisation minimale pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 100 K€. Cette nouvelle base minimale pourrait être comprise entre 200€ et 6 000€. Cette disposition vise à remplacer en partie l'imposition TP, par le biais des recettes, des titulaires de bénéfices non commerciaux. Ces contribuables ont en effet bénéficié d'une baisse importante de leur cotisation suite à la suppression de l'imposition sur la partie recettes.

► Les petites et très petites entreprises représentent les principaux contribuables de CFE du TCO, soit 62% des redevables.

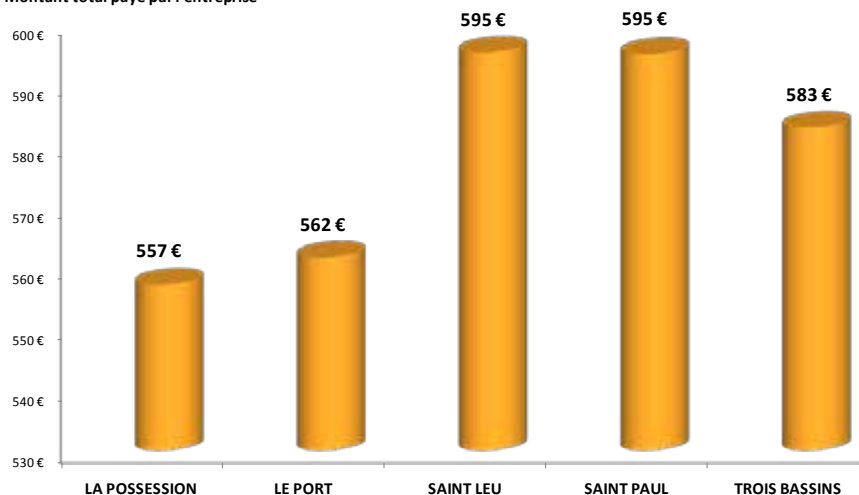
Cependant, en l'absence de données sur le niveau de chiffre d'affaires des entreprises concernées, il s'avère difficile d'appréhender les conséquences d'une telle décision.

Entreprises soumises à la base minimum de CFE

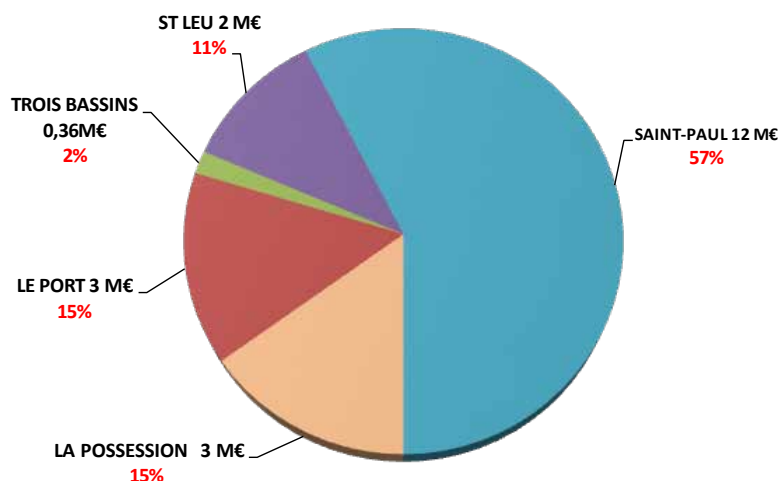


Cotisation minimale de CFE 2011

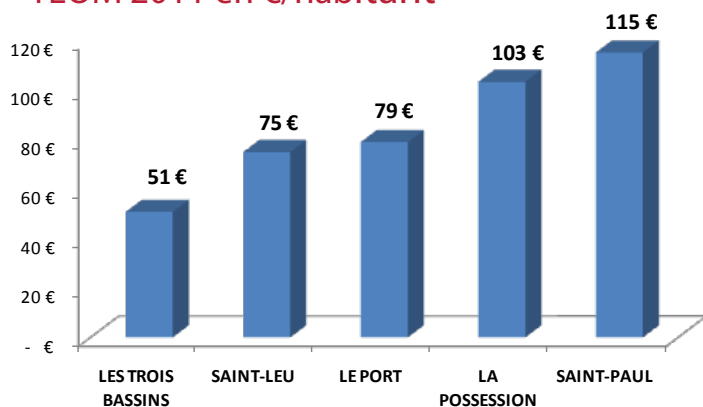
Montant total payé par l'entreprise



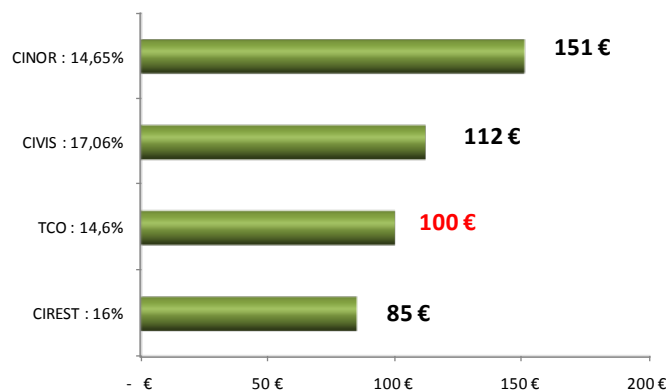
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue par le TCO en 2011 : 21 M€



TEOM 2011 en €/habitant



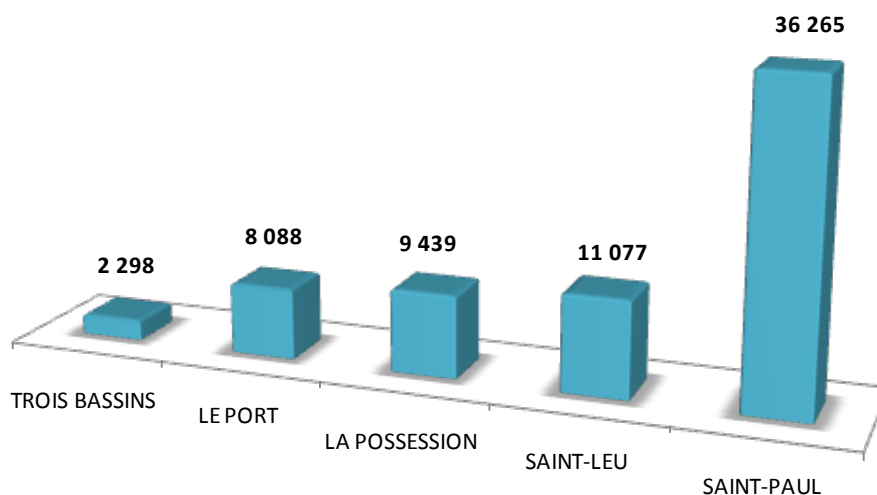
Comparatif avec les autres EPCI Produit de TEOM/habitant



► Les taux de TEOM du TCO et de la CINOR sont équivalents.

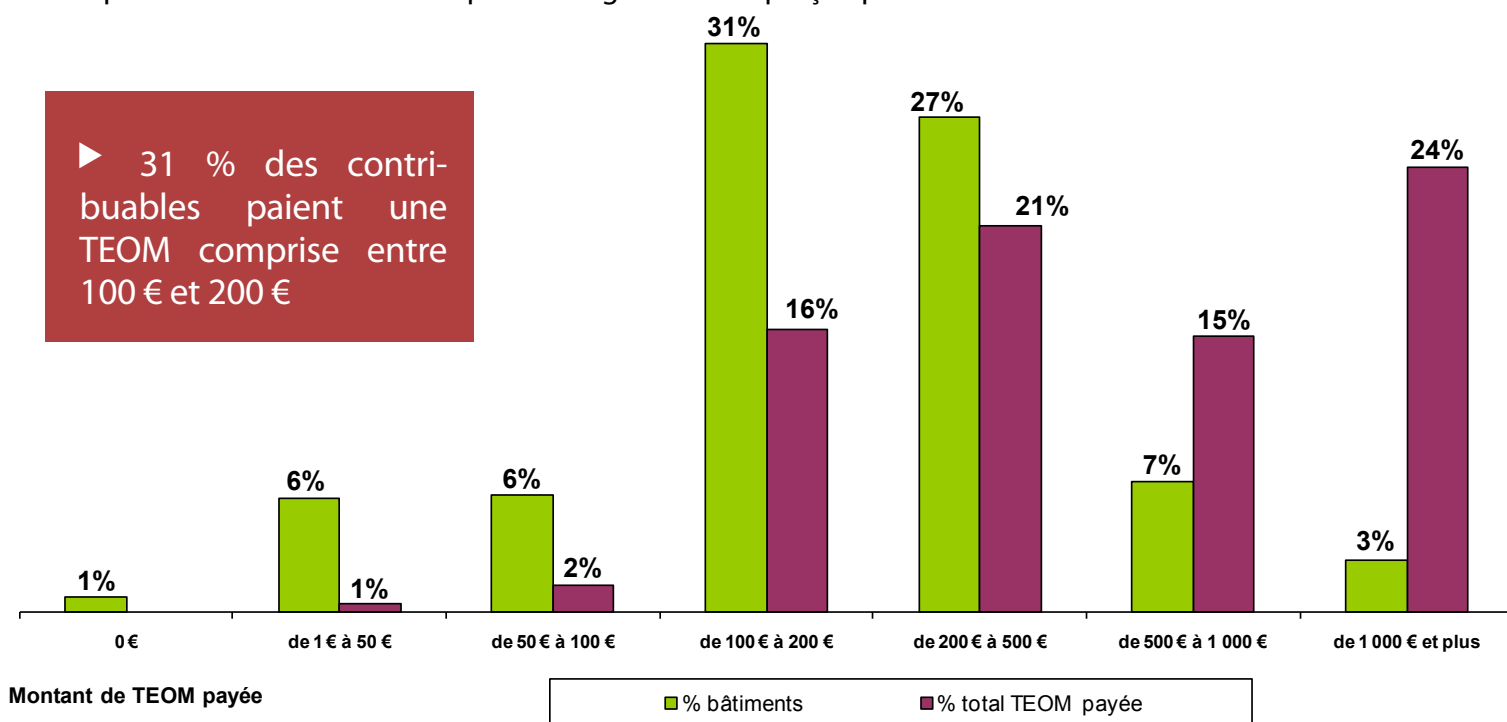
En revanche, les valeurs locatives de la CINOR sont supérieures à celles du TCO (+ 50%), ce qui explique cet écart en terme de produit de TEOM par habitant.

Nombre de bâtiments soumis à la TEOM



► TEOM par tranches :

Pour chaque tranche de TEOM payée, le graphique ci-dessous présente le pourcentage du nombre de bâtiments compris dans cette tranche et le pourcentage de TEOM perçue par la collectivité dans cette tranche.



► Evolution de la TEOM

TCO	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	63 209	65 140	67 167
Base	130 588 245	136 597 517	144 657 173
TEOM	18 071 632	19 467 526	20 989 971
Variation de la TEOM	9%	8%	8%

LA POSSESSION	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	8 822	9 098	9 439
Base	19 708 502	20 615 418	21 809 596
TEOM	2 699 909	2 927 434	3 162 394
Variation de la TEOM	14%	8%	8%

LE PORT	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	7 922	7 969	8 088
Base	20 400 393	20 921 601	21 937 345
TEOM	2 652 066	2 824 346	3 071 170
Variation de la TEOM	5%	6%	9%

ST PAUL	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	34 019	35 263	36 265
Base	34 019	78 051 627	82 622 370
TEOM	10 469 591	11 273 263	12 086 285
Variation de la TEOM	10%	8%	7%

TROIS BASSINS	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	2 190	2 212	2 298
Base	2 318 680	2 386 950	2 594 112
TEOM	301 455	322 273	363 143
Variation de la TEOM	10%	7%	13%

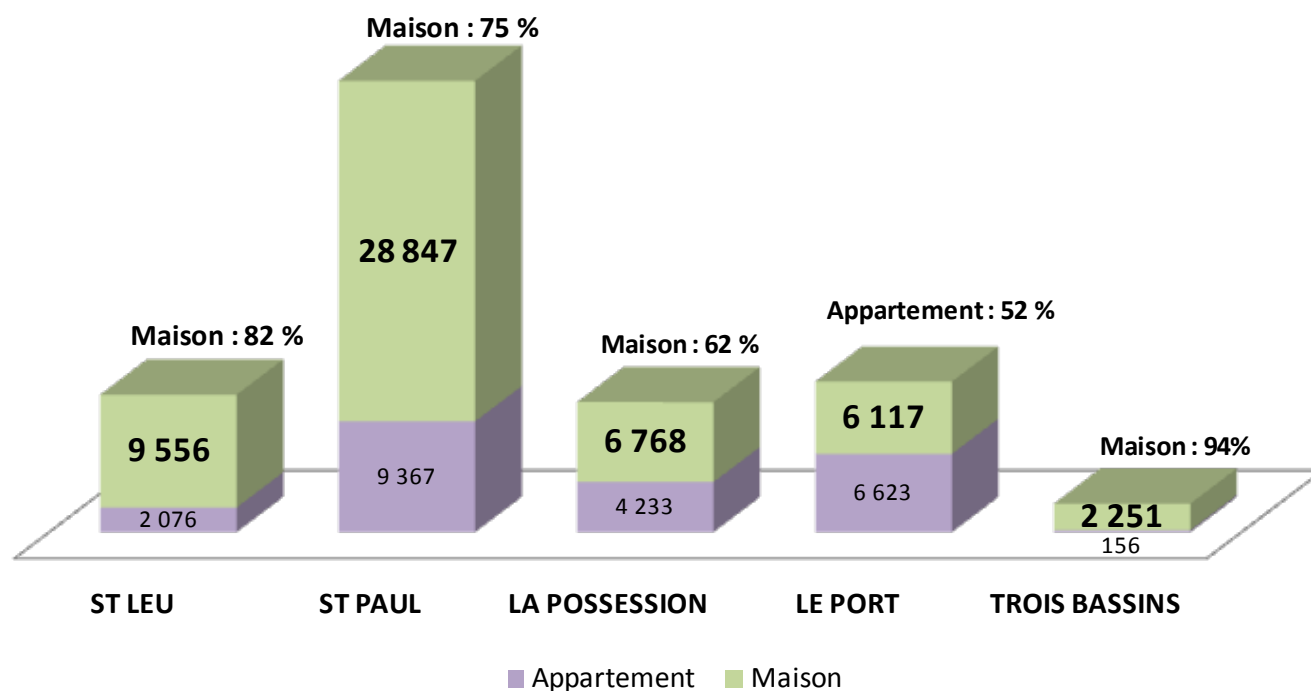
ST LEU	2009	2010	2011
Nombre de bâtiments	10 256	10 598	11 077
Base	13 818 957	14 621 921	15 693 750
TEOM	1 948 611	2 120 210	2 306 979
Variation de la TEOM	7%	9%	9%

► CARACTERISTIQUES DES PROPRIETES BÂTIES DU TCO :

	Nombre	Valeur locative moyenne	Surface moyenne en m2
Appartement	9 367	3 689	68
Maison	28 847	3 904	83
ST PAUL	38 214	3 562	
Appartement	2 076	2 520	71
Maison	9 556	2 569	77
ST LEU	11 640	2 480	
Appartement	4 233	3 172	71
Maison	6 768	4 231	91
LA POSSESSION	11 003	3 633	
Appartement	6 623	2 811	68
Maison	6 117	2 857	70
LE PORT	12 740	2 692	
Appartement	156	2 085	71
Maison	2 251	2 107	75
TROIS BASSINS	2 407	2 015	
Appartement	22 455	2 985	
Maison	53 539	3 307	
TCO	75 994	3 212	

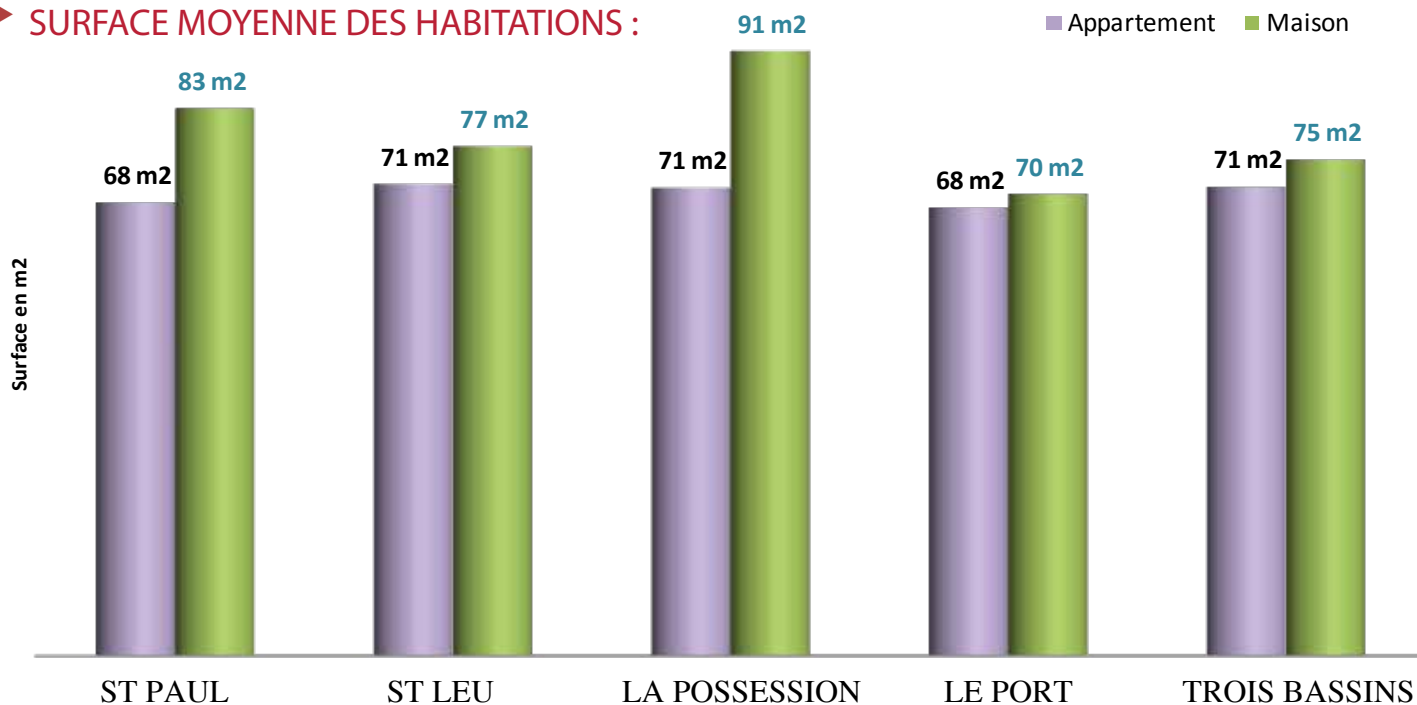
Source Cadastre mai 2011

► NOMBRE DE MAISONS ET D'APPARTEMENTS :

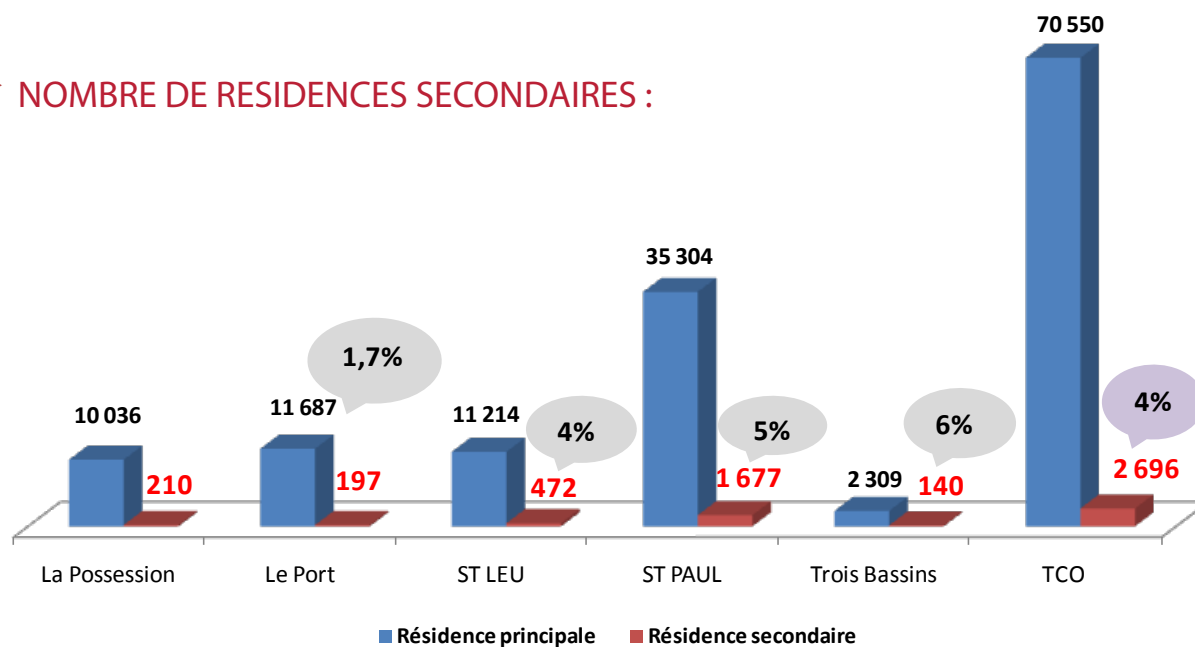


► Globalement sur le territoire, la répartition entre maison individuelle et appartement est de 70%/30%.

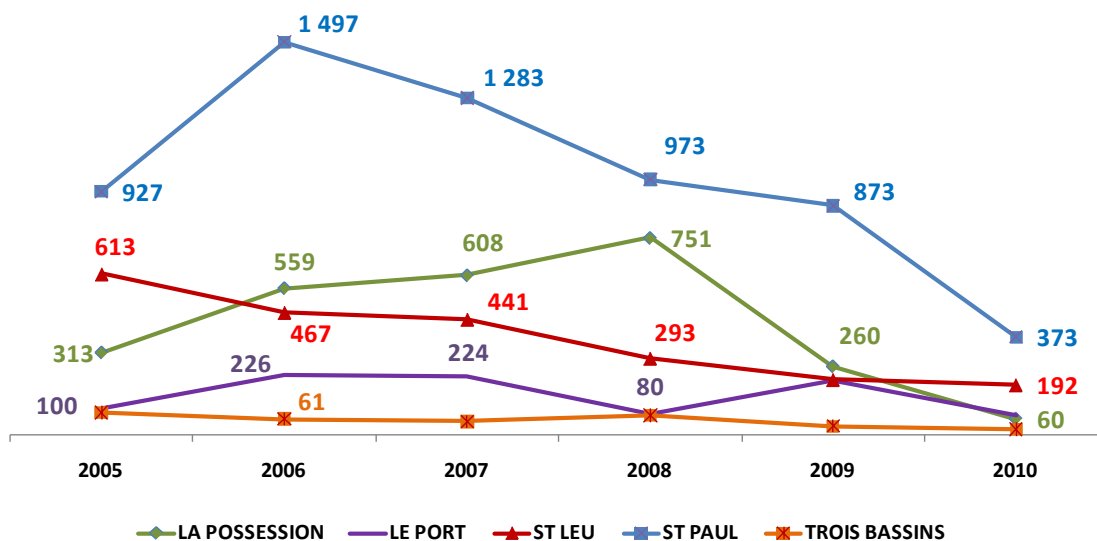
► SURFACE MOYENNE DES HABITATIONS :



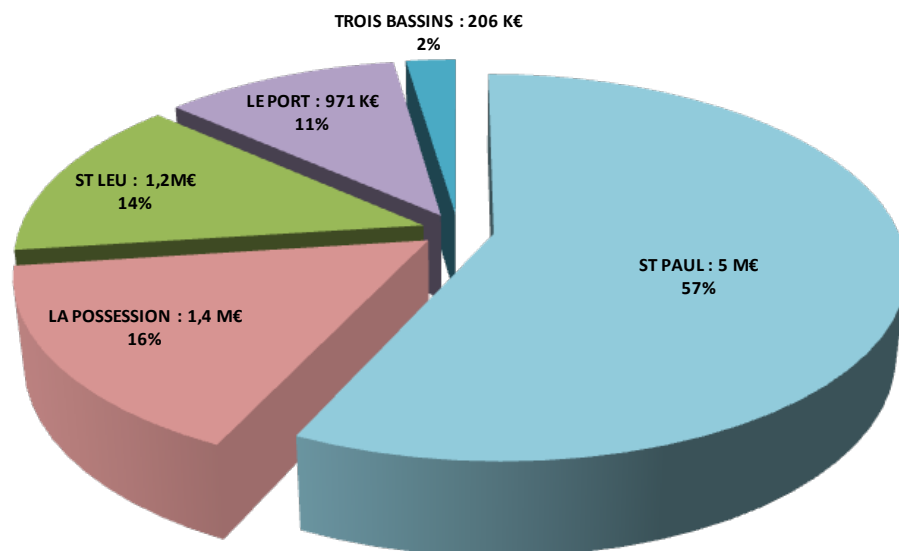
► NOMBRE DE RESIDENCES SECONDAIRES :



► NOMBRE DE CONSTRUCTIONS NEUVES PAR COMMUNE DEPUIS 2005 :

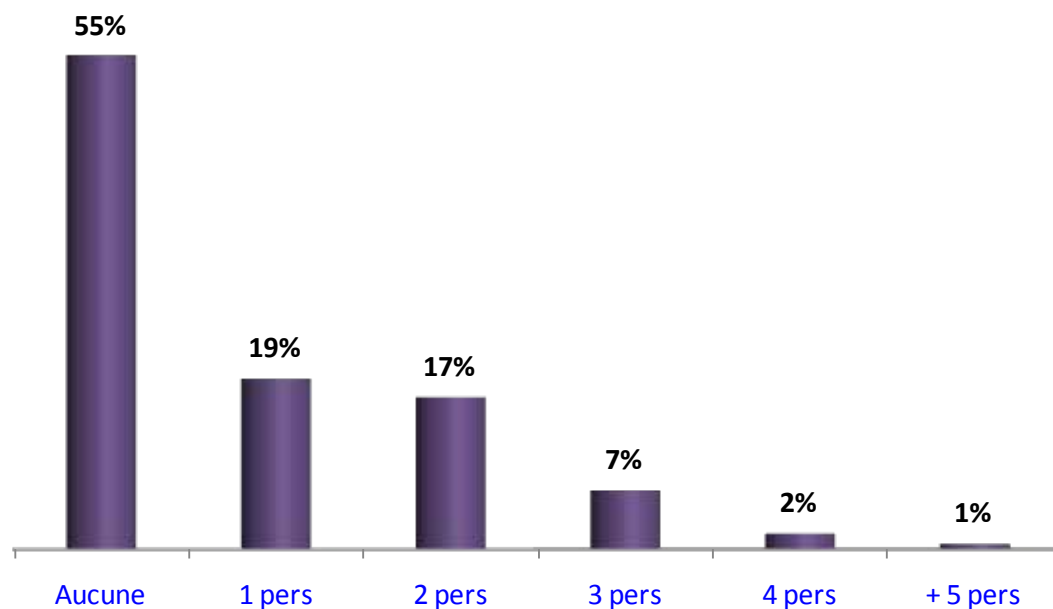


► TAXE D'HABITATION PERÇUE PAR LE TCO EN 2011 : 8,8 M€



	Nombre	Valeur locative	Base nette	Taxe d'habitation perçue par le TCO	Taxe d'habitation totale
Taux plein	31 875	123 009 844	77 625 759	5 293 915	22 480 472
Cotisation < 12 Euros	190	322 722	3 557	246	-
Dégrèvement total	1 023	2 866 290	1 345 646	91 776	-
Exonération	13 327	29 243 386	13 298 609	-	-
Plafon. cotis. 3,44% du revenu	26 831	91 214 569	49 663 386	3 386 907	5 737 377
TCO	73 246	246 656 811	141 936 957	8 772 844	28 217 849

► NOMBRE DE FOYERS AVEC PERSONNES A CHARGE :



Nombre de personnes à charges

► TAXE D'HABITATION PERCUE PAR LE TCO EN 2011 : 8,8 M€

	Nombre	Valeur locative	Base nette	TH perçue par le TCO	TH totale	
LA POSSESSION	Taux plein	5 379	22 325 449	13 679 791	932 920 €	3 881 196 €
	Cotisation < 12 Euros	16	27 094	309	19 €	- €
	Dégrèvement total	92	257 373	102 229	6 973 €	- €
	Exonération	1 263	3 009 268	1 332 402	- €	- €
	Plafon. cotis. 3,44% du revenu	3 286	11 824 556	6 311 792	430 447 €	784 672 €
	Résidence principale	10 036	37 443 740	21 426 523	1 370 359 €	4 665 868 €
	Résidence secondaire	210	524 473	524 473	35 772 €	155 108 €
La Possession	10 246	37 968 213	21 950 996	1 406 131 €	4 820 976 €	
LE PORT	Taux plein	3 375	9 504 788	5 295 827	361 082 €	1 654 244 €
	Cotisation < 12 Euros	17	31 593	332	21 €	- €
	Dégrèvement total	232	594 826	293 660	20 019 €	- €
	Exonération	2 298	5 461 382	3 093 721	- €	- €
	Plafon. cotis. 3,44% du revenu	5 765	16 149 179	8 218 765	560 387 €	845 414 €
	Résidence principale	11 687	31 741 768	16 902 305	941 509 €	2 499 658 €
	Résidence secondaire	197	436 840	436 840	29 802 €	142 004 €
Le Port	11 884	32 178 608	17 339 145	971 311 €	2 641 662 €	
TROIS BASSINS	Taux plein	877	2 327 380	1 463 206	99 795 €	321 800 €
	Cotisation < 12 Euros	9	8 865	186	14 €	- €
	Dégrèvement total	55	119 103	63 938	4 361 €	- €
	Exonération	559	826 204	387 020	- €	- €
	Plafon. cotis. 3,44% du revenu	809	2 042 473	1 217 858	83 033 €	88 889 €
	Résidence principale	2 309	5 324 025	3 132 208	187 203 €	410 689 €
	Résidence secondaire	140	270 477	270 477	18 447 €	61 620 €
Trois Bassins	2 449	5 594 502	3 402 685	205 650 €	472 309 €	
SAINT-LEU	Taux plein	4 095	12 372 410	8 411 702	573 690 €	2 572 721 €
	Cotisation < 12 Euros	21	21 862	405	26 €	- €
	Dégrèvement total	183	408 418	225 122	15 354 €	- €
	Exonération	2 222	4 011 467	2 183 281	- €	- €
	Plafon. cotis. 3,44% du revenu	4 693	12 862 558	8 123 124	553 997 €	955 556 €
	Résidence principale	11 214	29 676 715	18 943 634	1 143 067 €	3 528 277 €
	Résidence secondaire	472	1 041 896	1 041 896	71 054 €	331 064 €
St Leu	11 686	30 718 611	19 985 530	1 214 121 €	3 859 341 €	
SAINT-PAUL	Taux plein	15 457	68 792 915	41 088 331	2 802 177 €	11 736 361 €
	Cotisation < 12 Euros	123	233 162	2 179	157 €	- €
	Dégrèvement total	461	1 486 570	660 697	45 069 €	- €
	Exonération	6 985	15 935 065	6 302 185	- €	- €
	Plafon. cotis. 3,44% du	12 278	48 335 803	25 791 847	1 759 043 €	3 062 846 €
	Résidence principale	35 304	134 783 515	73 845 239	4 606 446 €	14 799 207 €
	Résidence secondaire	1 677	5 413 362	5 413 362	369 185 €	1 624 354 €
St Paul	36 981	140 196 877	79 258 601	4 975 631 €	16 423 561 €	
TCO	73 246	246 656 811	141 936 957	8 772 844 €	28 217 849 €	



PARTIE II

Rapport d'activités par pôle de compétences

▶ Pôles services publics Investissements et Patrimoine.....	37
• Transports publics urbains et scolaires	39
• Environnement et cadre de vie	45
• Technologies de l'information et de la communication.....	55
• Investissements et patrimoine.....	57
▶ Pôle territorial.....	62
• Développement économique Insertion.....	64
• Aménagement, Planification et Prospective.....	68
• Valorisation et animation du territoire.....	70
▶ Pôle ressources.....	74
• Ressources humaines.....	74
• Informatique.....	76
• Finances.....	80
▶ La direction générale des services.....	82
• Communication institutionnelle.....	82
• Commande publique et assistance juridique.....	85
• Cellule Juridique.....	87
• Coopération décentralisée.....	88
• Documentation - Archives.....	90

Des services publics intercommunaux et des investissements tournés vers les usagers, en faveur de leurs déplacements et leur cadre de vie.

MISSION

Le TCO compte des directions opérationnelles, qui produisent le service public intercommunal visible auprès des usagers - dans les domaines des transports en commun, de l'environnement, et des technologies de l'information et de la communication -, et qui investissent au bénéfice du territoire, via des travaux et des réalisations d'équipements à destination des habitants.

La finalité majeure de ces services publics est triple :

- Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport
- Promouvoir un service public des déchets raisonné dans le domaine de l'environnement
- Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique.

Ces services publics aux usagers participent aussi au renforcement de l'attractivité du territoire en contribuant à son aménagement cohérent et durable notamment en matière de déplacements, ainsi que par le maintien d'un espace de qualité et la préservation de l'environnement.

De même, le TCO assure également des débouchés pour le tissu économique local, grâce à ses investissements et ses contrats d'exploitation.

L'organisation de ces services se fait autour de trois directions - la direction des Déplacements, des Transports et de la Voirie (DDTV), la direction de l'Environnement (DEV), la direction des Investissements et du Patrimoine (DIP), ainsi que d'une cellule consacrée aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

EFFECTIF

- 74 personnes dont :
- 8 au transport
 - 40 à l'environnement (dont 5 au numéro vert et 14 à la collecte des corbeilles de propreté)
 - 25 aux investissements et à la gestion du patrimoine du TCO
 - 1 aux TIC

CHIFFRES-CLES 2011

Transports

L'activité sur les transports urbains se caractérise principalement par l'exploitation du réseau kar'Ouest.

Pour les transports scolaires, il s'agit d'assurer la gestion des 206 circuits scolaires ainsi que des 103 accompagnateurs qui assurent la surveillance à bord et l'assistance des plus petits, mais aussi des plus grands élèves qui empruntent les mêmes véhicules. Les dépenses représentent un montant 2011 de 12 891 066 €, avec un coût annuel de transport d'environ 50 000€ par véhicule et un prix de revient d'un peu moins de 800 € par élève et par an.

Mais les transports, c'est aussi :

- 7 465 000 km circulés en lignes publiques (+2,4% /2010) et 3 500 000 km de linéaires scolaires
- 63 lignes au total pour 135 véhicules pour les transports urbains
- 3,7 millions de voyageurs utilisant les transports publics (+5,2% /2010) et 17 147 élèves inscrits sur le réseau scolaire
- 4,172 millions d'euros de recettes de voyageurs pour kar'Ouest (+5,1%) pour une contribution financière du TCO qui s'élève à 17,7 millions d'euros
- 1,978 millions d'euros de recettes des scolaires
- 1 650 points d'arrêt / 180 abris bus (300 à terme)

Environnement

En 2011, le service public des déchets, c'est :

- 150 198 bacs mis à disposition des usagers (+3% /2010) dont 83 022 bacs d'ordures ménagères et 67 176 bacs de collecte sélective
- Un réseau de 11 déchèteries
- Des équipements de traitement : une plateforme de compostage, une station de broyage, un centre de tri et une station de transit des déchets

- 1 094 k€ programmés pour les mises aux normes de ces équipements existants et la construction de nouveaux équipements
- 57 000 tonnes d'ordures ménagères ; 7 000 tonnes d'emballages recyclables ménagers ; 35 000 tonnes de déchets végétaux ; 10 000 tonnes d'encombrants
- 3 500 tonnes de dépôts sauvages

Patrimoine bâti

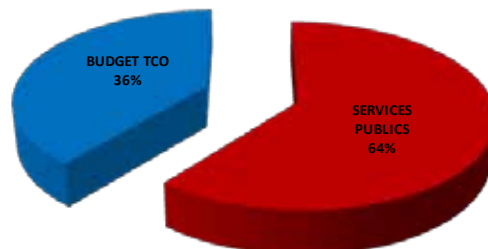
- 470 080 m² de foncier
- 20 764 m² de bâti
- valeur patrimoniale : 20 983 737 €

54 417 m² de foncier (surface cadastrale) et 5 744 m² de bâti ont été acquis par le TCO en 2011, et 74 017 m² par l'EPFR grâce aux bonifications du TCO.

BUDGET

+ 93 M€ :

Le poids du service aux usagers représente près de 70% du budget du TCO, qui consacre près de 70 M€ de fonctionnement à la gestion du réseau des transports ainsi qu'à l'élimination et au traitement des déchets, et 23 M€ d'investissements en travaux et équipements nouveaux (déchèteries, plateforme de broyage...). Ce budget bénéficie directement aux habitants du TCO.



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

► Réalisations du Pôle Services Publics, Investissements et Patrimoine en 2011

en k€	recettes d'investissement	dépenses d'investissement	recettes de fonctionnement	dépenses de fonctionnement
pôle services publics investissements et patrimoine	7 512	21 220	48 559	68 968
autres pôles	22 152	12 277	69 269	42 044
Total réalisations TCO (hors GAD)	29 664	33 497	117 828	111 012

poids du pôle dans le budget total du TCO	25%	63%	41%	62%
------------------------------------------------------	------------	------------	------------	------------

Pour mémoire: personnel pôle SPIP = 2 963 k€, soit 30% de la masse salariale du TCO (9 770 k€)

Transports publics urbains et scolaires

Offrir aux usagers une mobilité adaptée à leurs besoins

MISSION

Le TCO organise les réseaux de transports collectifs, à la fois les lignes régulières et les transports scolaires.

Il est aussi amené à mettre en œuvre de nombreux projets en lien avec l'exploitation des transports publics, tels que la réalisation d'itinéraires privilégiés ou encore la construction et la rénovation des infrastructures de transport publics (gares routières, arrêts de bus...).

EFFECTIF

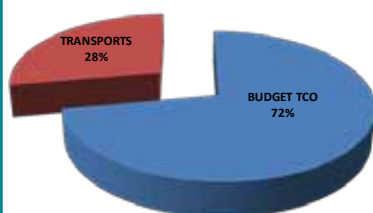
8 personnes

BUDGET

40 137 K€ dont :

Fonctionnement : 31 349 K€

Investissement : 8 788 k€



LE TRANSPORT URBAIN EN CHIFFRES

- ▶ 63 lignes
- ▶ 135 véhicules
- ▶ 3,7 millions de voyageurs
- ▶ 4,17 M€ de recettes voyageurs
- ▶ 17,7 M€ participation TCO

FAITS MARQUANTS 2011

Ouverture de la Gare Routière de Saint-Paul

Le 19 août 2011, la nouvelle gare routière de Saint-Paul a été inaugurée.

2^{ème} gare routière de l'île en termes de fréquentation, la gare de Saint-Paul constitue une infrastructure d'intérêt régional, qui accueille également des lignes départementales du réseau « Car Jaune ».

Cet équipement répond aux enjeux majeurs pour le réseau kar'Ouest, que sont un développement du réseau, une plus grande capacité d'accueil des bus, l'amélioration des services et du confort pour les usagers et une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, depuis le centre-ville. Devenue trop petite et trop vétuste au regard des besoins attendus par les usagers, la gare routière nécessitait des

améliorations en termes de confort, de sécurité, de signalétique et de services offerts aux visiteurs.

Le nouvel aménagement a été accueilli avec beaucoup de satisfaction de la part des personnes qui l'utilisent. Ce site est emprunté chaque mois par plus de 20 000 véhicules et près de 400 000 passagers.



Pour développer les conditions d'une mobilité pour tous, la stratégie du TCO s'appuie sur trois axes : le TCO doit pouvoir favoriser le recours aux transports collectifs, en même temps que fluidifier les déplacements et promouvoir les modes alternatifs.

Mais la politique des transports du TCO contribue également au renforcement de l'attractivité du territoire en participant à la conception d'un aménagement cohérent et durable en matière de déplacement.

Le séminaire transports de juin 2010 a été l'occasion de préciser et d'amender la politique transports-déplacements du TCO qui découlait initialement du plan de déplacements urbains adopté en 2007. Les principales orientations dégagées par ce séminaire portent sur la volonté de renforcer progressivement mais significativement l'offre de transports publics, d'infléchir la politique en faveur des modes alternatifs en incitant

et en accompagnant les partenaires publics pour cultiver un réflexe déplacement dans tous les projets, et d'appliquer, là où c'est nécessaire, des mesures plus contraignantes pour la voiture pour un rééquilibrage des modes de déplacement dans un esprit de développement durable et de préservation de l'environnement.

C'est sur la base de ces orientations, que les actions 2011 en matière de transports ont été mises en œuvre, afin de remplir les objectifs suivants :

Développer les conditions d'une mobilité pour tous

- Offrir des services de qualité sur l'ensemble des lignes des réseaux et développer le réseau de transport

Développement des points de regroupements (mini gares) avec la mise en œuvre d'une offre de transport à la demande

Cette étude notifiée récemment, vient compléter l'étude de restructuration du réseau (en cours) menée par la Semto, dans l'optique d'un regroupement des taxis Kar'Ouest en desserte fine dans les hauts, avec des points de regroupements dans les bourgs des mi-pentes, et un renforcement du nombre et de la capacité des bus vers les bas. L'implantation réussie des mini gares sera primordiale pour la réussite de la restructuration du réseau.

principe de l'intégration des transports particuliers pour la desserte d'établissements privés, dans le dispositif général est également d'actualité.

Aménagement de plus de 1650 points d'arrêt et livraison de 440 arrêts de bus du réseau Kar'Ouest

L'équipement des arrêts vise à apporter un confort, une lisibilité et des supports d'information aux usagers du réseau.



Déploiement d'un système d'aide à l'exploitation (SAE-IV)

L'année 2011 a vu le déploiement d'un dispositif de gestion des flux de bus en temps réel à partir d'un suivi GPS. L'équipement de l'ensemble de la flotte de 130 véhicules a été réalisé et va être suivi par l'installation d'une dizaine de panneaux d'information dynamique pour renseigner les clients sur la régularité des lignes aux principaux arrêts.

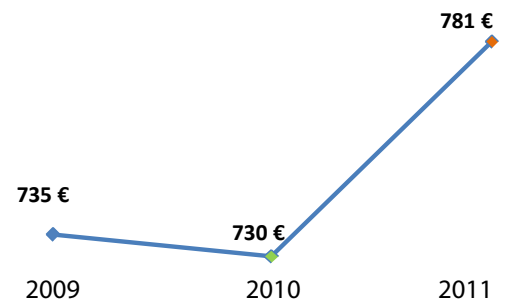
Rationalisation des transports scolaires

Le diagnostic du réseau scolaire souligne des temps de transports et des amplitudes horaires importants qui ne sont pas adaptés avec des conditions satisfaisantes de scolarité pour certains élèves. Cette situation a tendance à se développer du fait d'inscriptions accrues à des établissements éloignés du domicile pour des raisons de choix de filières ou de convenances individuelles.

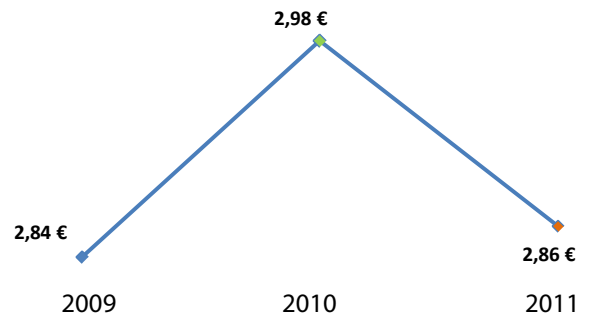
Pour rationaliser, une mise à plat complète des circuits est à l'étude avec une révision des conditions d'accès au transport, principalement pour les dérogations sur de longues distances. Le

ZOOM

Evolution du coût moyen par élève

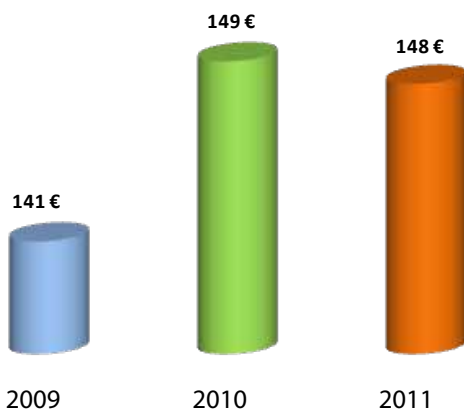


Evolution du coût moyen par km



ZOOM

Evolution des dépenses par habitant



Rendre le réseau Kar'Ouest accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
2 millions d'euros vont être engagés entre 2011 et 2015 pour diverses actions destinées à rendre le réseau accessible aux PMR, dont notamment le renouvellement des bus par des véhicules accessibles, l'aménagement des sites (gare, agences, arrêts), l'adaptation des documents d'information aux usagers, et la formation du personnel à l'accueil des personnes présentant un handicap.

Créer un réseau Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Ce nouveau service de qualité sera délivré à des abonnés justifiant d'un handicap reconnu, qui commanderont leurs déplacements sur le territoire du TCO auprès d'une centrale de réservation. Une flotte de 12 véhicules spécialement équipés est en cours d'acquisition.

Adaptations et créations de lignes

En 2011, deux lignes ont été créées à Saint-Leu, et le réseau Mobi+ (transport à la demande en taxis anglais pour les PMR) a été absorbé par Kar'Ouest sur Saint-Paul.

■ Améliorer et fiabiliser les temps de parcours

Itinéraires privilégiés (TCSP)

Le programme des itinéraires privilégiés en faveur des transports en commun, consiste à répartir des infrastructures (couloirs d'approche, priorités aux carrefours, ou TCSP) favorisant la circulation des bus sur des axes identifiés où se concentrent habituellement les embouteillages. Ils permettent de

garantir une régularité des temps de parcours.

Les travaux des premiers couloirs bus rue Saint-Louis à Saint-Paul ont été achevés début 2012, avec une remise en état de l'ensemble de la voirie et du stationnement, et l'élargissement des trottoirs. Attentif au rôle commerçant et résidentiel du secteur concerné par ce projet, le TCO et la ville de Saint-Paul ont imaginé un système de site propre en tête bêche sur cette rue, permettant une accessibilité aisée des îlots des quartiers et la mise en place d'un statut de voies en sens unique alterné. Les objectifs sont d'améliorer la régularité et les temps de parcours des transports urbains et scolaires, d'augmenter le nombre de passages de bus, le confort des usagers (traitement des arrêts de bus), les amplitudes horaires (plus tôt le matin, plus tard le soir).



ZOOM

► En développant les itinéraires privilégiés à St-Paul, cœur d'agglomération, on estime les gains de CO₂ à 1,54 million de tonnes de CO₂ par an

ZOOM

► Rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul

Montant : 2,37 M€

dont :

TCO : 878 375 €

CG : 630 625 €

Etat : 866 000 €

EN CHIFFRES

► Travaux d'itinéraire privilégié Rue Saint-Louis (St Paul) réalisés par TCO

Longueur : 1,3 km

Emprise moyenne : 13 m

Montant : 4,5 M€

Améliorer et diversifier l'information des usagers

Développer un site internet (Kar'Ouest)
Le site d'information www.karouest.re a été mis à disposition du grand public en mars 2011 et permet d'accéder directement aux plans des lignes du réseau et aux horaires, ligne par ligne. Ce site permet également d'obtenir des renseignements sur les services, tarifs, points de vente, info trafic, informations et formulaires d'inscription aux transports scolaires, services vélo, actualité, ...

Développer un site internet d'accessibilité

Il s'agit d'un blog d'échanges (www.tco-accessiweb.re) sur la mise en œuvre de l'accessibilité sur le réseau Kar'Ouest. Il permet notamment aux associations de se tenir informées des avancées des projets, et de partager leurs expériences d'utilisateurs.

Communiquer lors d'événementiels

Les actions de communication du réseau à l'occasion de manifestations à caractère public organisées sur le territoire sont renforcées. La présence d'un stand de promotion Kar'Ouest sur chaque événement retenu avec les communes en début d'année, en complément des services d'accompagnement (renforts de lignes, navettes spéciales) est systématique.

Offrir des alternatives horaires et d'intermodalités

Construire un système de gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements «GITAD»

Lancement du projet GITAD (Gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements) du TCO dans le cadre d'Ecocité, Ville de demain et Investissements d'Avenir, qui se définit comme un dispositif d'information en temps réel sur terminal portable (smartphone ou autre) à partir d'un système informatique qui connaît en temps réel l'état du trafic routier, et permettrait de guider l'utilisateur dans ses déplacements.

Développer l'usage du vélo

Organiser des randos-vélos

Six randonnées à vélo ont été organisées en 2011. Ces actions prennent de l'ampleur et gagnent en notoriété chaque année, et l'organisation semble satisfaire les participants. Les dernières éditions ont attiré entre 100 et 200 cyclistes à chaque fois.

Garantir la réalisation des actions du PDU hors compétence TCO

Elaborer un guide du stationnement et des livraisons et une charte déplacements piétons

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU et de l'assistance aux communes pour sa mise en œuvre, ces documents outils techniques ont été élaborés par le TCO et mis à disposition des services communaux associés à leur élaboration.

Promouvoir et accompagner les plans de déplacements entreprises

Elaborer et mettre en œuvre le PDA du TCO

Un bureau d'étude spécialisé a été retenu par le TCO pour assister l'ensemble de ses agents dans une démarche visant à diminuer l'usage de la voiture pour se rendre au travail, en étudiant toutes les mesures d'accompagnement envisageables.



Renforcer l'attractivité du territoire

Soutenir financièrement les projets communaux en cohérence avec la stratégie du TCO.

Mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU)- Contrats PDU

Destinés à accompagner financièrement les communes membres dans leurs projets d'investissement pour garantir une intégration des concepts prônés par le PDU du territoire, les contrats de PDU se sont épaissis en 2011. Un avenant est venu abonder de 1,7 million d'euros les aides du TCO avec 22 nouveaux projets communaux. Cependant, il est constaté un niveau de réalisation inférieur à celui escompté qui limite le niveau des dépenses d'investissement de la Direction des transports.

Elaboration du plan de déplacement de secteur du Cœur d'Agglomération (PDS)

Déclinaison sectorielle du PDU sur le cœur d'agglomération, le plan de déplacements de secteur est destiné à préciser les actions à mener en faveur des déplacements sur le secteur Eco-Cité, et à organiser la répartition des interventions coordonnées des différents acteurs, notamment en termes de hiérarchisation du réseau routier et d'infrastructures de TCSP avec l'objectif d'accélérer les programmations pluriannuelles d'investissements.

La finalisation du document et le suivi de sa mise en œuvre, concerneront en particulier la réalisation des itinéraires privilégiés en faveur des transports en commun, selon un rythme soutenu.

EN CHIFFRES

▶ Contrats Plans de Déplacements Urbains :

73 opérations inscrites

9,3 M€ de subventions TCO (2010-2014)

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	70	3	95
Subv d'équipements	1068	321	1371
Travaux Pole échanges Port	5	-	-
Véhicules Transp Scolaires	-	-	-
Titres de participation	900	-	-
Itinéraires privilégiés rue St Louis	158	967	4 168
Infrastructures poteaux abris	139	1 102	2 093
Extension gare routière St Paul	663	807	1 060
Dépenses d'investissements	3 003	3 200	8 788

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Transports scolaires	13 440	13 253	13 388
Transports urbains	14 888	16 834	17 711
Sous total contrats prestations services	28 328	30 087	31 099
Subventions aux associations	16	50	68
Rembt trop perçu VT	45	302	50
Frais de fonctionnement divers	68	187	132
Dépenses de fonctionnement	28 457	30 626	31 349

	2009	2010	2011
Rembt avance (SEMTO)	613	-	-
FCTVA	55	407	1 048
Subvention	429	627	1 987
Autres	47	-	651
Recettes d'investissements	1 144	1 034	3 686

	2009	2010	2011
Versement Transport	17 077	16 834	17 261
Subvention reçues	1 678	2 874	3 100
DGD scolaire	2 993	3 105	3 199
Régie Transp scolaire	1 644	2 006	1 978
Autres recettes	5	36	77
Recettes de fonctionnement	23 397	24 855	25 615

PERSPECTIVES 2012

En matière de transport, la stratégie 2012 se concentrera sur le développement du recours aux transports collectifs, et à la promotion des modes de déplacement alternatifs. Ainsi, il s'agira de :

■ Offrir des services de qualité sur l'ensemble des lignes des réseaux et développer le réseau de transport.

L'étude de restructuration du réseau devra permettre d'offrir de meilleures conditions de capacité et de fréquence avec une hiérarchisation des lignes. Des premières actions seront précisées et entreprises. Une expérimentation de transport à la demande sera engagée.

De même, les pistes d'optimisation des transports scolaires seront déclinées et entreprises, avec également la mise en œuvre d'un titre de transport scolaire électronique type CVQ (Carte Vie Quotidienne).

Les panneaux d'information dynamique seront installés aux principaux arrêts.

L'aménagement des arrêts (abris bus, poteaux d'information) sera majoritairement réalisé sur l'ensemble du territoire.

■ Améliorer et fiabiliser les temps de parcours

Le premier itinéraire privilégié sera mis en œuvre rue Saint-Louis, représentant le maillon initial d'un vaste projet d'aménagements routiers destinés à fiabiliser les temps de parcours des lignes de transport en commun. Il est prévu :

- la conception de l'aménagement de l'itinéraire privilégié pour les transports collectifs – RN1E
- la conception de l'aménagement de l'itinéraire privilégié pour les transports collectifs – Rue du 20 décembre, Le Port

■ Offrir des alternatives horaires et d'intermodalités

L'opportunité et la fiabilité du système GITAD (*gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements*) sera évalué en vue d'un déploiement.

■ Promouvoir et accompagner les plans de déplacements entreprises

La mise en œuvre du plan de déplacements d'administration du TCO sera réactivé.

Environnement et cadre de vie

Offrir un service des déchets adapté aux besoins des habitants

MISSION

La Direction de l'Environnement du TCO a pour mission principale de mettre en place une gestion efficace de la collecte et du traitement des déchets. Le second volet de sa mission est d'élaborer la stratégie environnementale du TCO, visant notamment la promotion de nouveaux modes de consommation et de production d'énergie et d'inciter la démarche de développement durable au sein du TCO. Elle est aussi en charge de la problématique de l'errance animale sur son territoire.

EFFECTIF

40 personnes

FAITS MARQUANTS 2011

Vers l'optimisation de l'activité d'élimination des déchets

Le TCO souhaite promouvoir un service public des déchets raisonné, qui passe par l'optimisation impérative de l'activité d'élimination des déchets.

Mais, il a aussi posé comme principes que la préservation de l'environnement et le maintien d'un espace de qualité pour les habitants du TCO, comme le changement de leurs comportements vers plus d'éco-citoyenneté, soient des gages d'attractivité accrue du territoire, à laquelle la politique environnementale du TCO doit participer.

Les actions menées par le TCO en 2011 dans le domaine de l'environnement ont ainsi concouru à ces missions.



Promouvoir un service public des déchets raisonné

■ Réduire la production de déchets à la source

Dans le cadre du programme local de réduction des déchets du TCO dont les objectifs à 5 ans sont notamment de réduire les quantités et les coûts afférents et de faire de l'usager un « éco-citoyen », les principales actions de 2011 ont été :

- Une enquête téléphonique pour diagnostiquer l'état initial de perception par la population de ce qu'est la prévention des déchets ;
- Le développement du compostage collectif via un programme spécifique ;
- L'initiation d'un partenariat avec le service des écoles du Port, pour la réduction des déchets de l'ensemble des établissements gérés par la commune ;
- Une opération foyers témoins afin d'accompagner durablement des familles volontaires au changement de comportement vers plus d'éco-citoyenneté ;

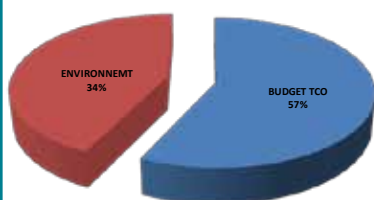
■ Maîtriser le budget du service public d'élimination des déchets

Réflexion sur le centre de tri : pour une gestion plus rationnelle

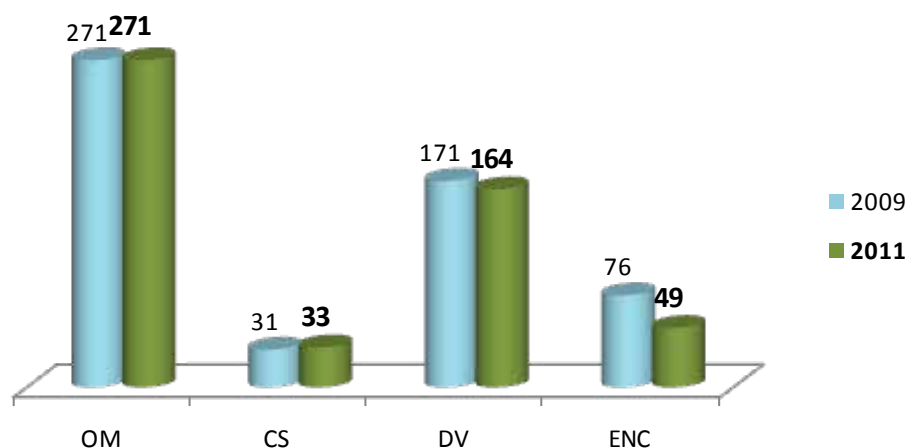
Une étude a été menée mi 2010 sur les orientations stratégiques dans les 10 prochaines années de la SEM du TCO «CYCLEA», qui porte actuellement les activités de gestion des déchèteries et de la fourrière animale, de tri des déchets et de communication, via des marchés publics. Cette étude a conduit le TCO, au deuxième semestre 2011, à racheter le centre de tri et à décider de le confier en gestion via une délégation de service public, afin de mieux maîtriser la gestion de ses équipements participant à la politique environnementale dans l'Ouest, et de trouver des solutions juridiques mieux adaptées aux activités de tri et à la maîtrise financière.

BUDGET

49 828 K€ dont :
Fonctionnement : 37 396 K€
Investissement : 12 432 K€



Nombre de kg de déchets /hab/an



Les quantités collectées en porte à porte en 2011 sont en diminution dans toutes les catégories de déchets à l'exception des emballages recyclables.

Tenue d'un séminaire déchets

Le TCO a engagé une réflexion sur la gestion du service public d'élimination des déchets (SPED), pour le rationaliser. Un diagnostic du SPED fait ressortir un service actuellement très coûteux et peu propice à la responsabilisation de l'utilisateur (notamment : un système de collecte très déployé, adossé à un réseau étendu de déchèteries), avec un mode de financement qui ne permettra pas, dans les 10 prochaines années, le maintien des équilibres financiers du TCO compatibles avec ses ambitions politiques.

Le séminaire déchets de 2012 devrait permettre, sur la base de ces constats, de revoir le cap de la politique environnementale du TCO, et d'établir un plan d'action, dont une mesure phare pourrait être la réduction des fréquences de collecte en porte à porte pour les flux de déchets végétaux et d'encombrants, tout en maintenant la qualité du service.

■ **Améliorer les conditions de traitement par la mise aux normes et la construction des équipements de traitement**

Le TCO est confronté à des problèmes de sécurité et de dimensionnement de ses équipements en matière de déchets végétaux. Ce constat nécessite :

- la mise aux normes de certains équipements comme la plateforme de broyage de St-Leu (qui permettra de porter sa capacité à 10000 tonnes de déchets verts/ an et de répondre aux dispositions réglementaires de la déclaration pour les installations classées) et la réhabilitation de certaines déchèteries pour intégrer notamment le développement de contraintes de sécurité, et de filières nouvelles de déchets.

- la réalisation de nouveaux équipements comme la plateforme de broyage de déchets végétaux à Cambaie pour doter le TCO d'une capacité supplémentaire de traitement de 10000 tonnes de déchets végétaux par an.

■ **Améliorer les conditions de traitement par la valorisation des déchets végétaux**

Le TCO est confronté à la problématique des déchets végétaux : produits en trop grande quantité, ces déchets présentent l'inconvénient de ne pas être valorisables après un traitement

classique. L'état actuel des installations de traitement fait que le TCO n'étant plus en capacité de faire face à l'afflux de ce déchet, a entamé en 2011 des recherches de moyens pour mieux valoriser ce déchet :

Amélioration du tri des déchets végétaux (DV) :

Le service a envisagé d'implanter sur la plateforme de compostage du Port, une chaîne de tri permettant de trier à l'entrée de la plateforme les déchets entrants, afin d'éliminer au maximum les traces de Nickel. L'apurement des DV permettrait qu'ils soient normés et considérés comme produits commercialisables (compost propre à la vente) et non plus comme déchets.

Projet GIROVAR :

Le projet vise à organiser des filières économiques autour des déchets organiques du territoire réunionnais (déchets issus des activités humaines : résidus urbains, agricoles et industriels, composts de déchets verts,...), à partir de solutions de recyclage durable de ces déchets.

2011 a permis de produire la quasi-totalité des informations requises pour l'élaboration des circuits de valorisation agronomique.

Etude générale déchets végétaux (DV) :

Une étude a été commandée pour étudier une piste de valorisation des DV : la transformation des DV en granulés (pellets). Les résultats de la première phase ont démontré que ce mode de valorisation était envisageable à condition de travailler en amont sur un tri

EN CHIFFRES

► 517, c'est le nombre de kg de déchets produits par habitant en 2011 (en 2010 : 549)

► Près de 110000 tonnes de déchets ont été collectées en porte à porte en 2011 (en 2010 : 114000 T)

► 2387, c'est le tonnage de verre récupéré en 2011 pour être recyclé (en 2010 : 2200). Beaucoup de bouteilles et bocaux en verre se retrouvent encore dans le bac à ordures ménagères !

des fractions.

■ Améliorer la qualité du service par l'optimisation du travail de l'exploitation pour une plus grande satisfaction des usagers

L'équipement informatique de l'exploitation d'un logiciel, qui permet l'enregistrement et le suivi des demandes des usagers, s'est poursuivi en vue d'en améliorer la gestion, via notamment une meilleure traçabilité et une plus grande rapidité des temps de traitement.

EN CHIFFRES

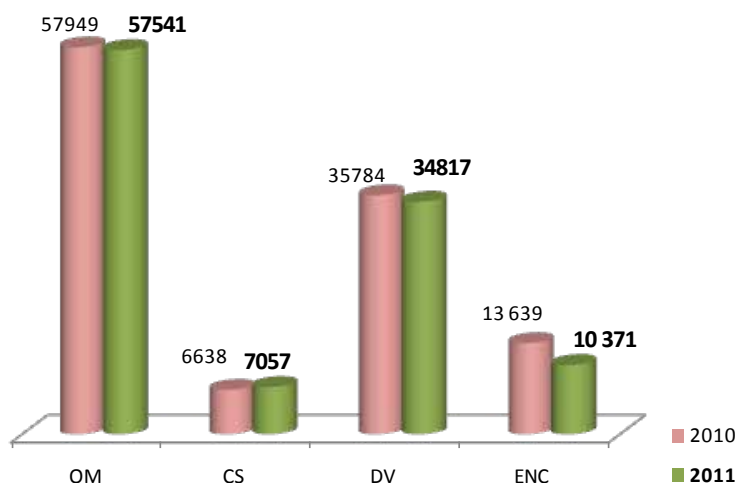
► 639 corbeilles de propreté urbaine sont installées sur le territoire permettant la collecte de 185 tonnes de déchets



■ Améliorer la qualité du service par l'amélioration des résultats de collecte

Les actions mises en place dans le cadre du programme de réduction des déchets ont une incidence positive puisqu'on constate au global, une baisse de 6% de la quantité de déchets collectés par habitant sur le TCO entre 2009 et 2011, alors même que la reprise économique aurait tendance à faire remonter les tonnages d'ordures ménagères. On observe en particulier une baisse nette des tonnages d'encombrants, une amélioration du tri et une stabilisation de la quantité de déchets verts qui avait fortement augmenté les années précédentes.

Tonnage de déchets collectés en porte à porte



La très légère baisse des tonnages d'OMR (-1%) peut s'expliquer par la poursuite en 2011 du programme de prévention initié en 2010. On note une continuité dans l'effort de tri des emballages avec une progression de 6% des tonnages collectés, soit 7 points de plus que l'OMR. A l'échelle de l'habitant, chacun d'entre nous aura trié 1kg d'emballages et papiers de plus qu'en 2010.

Les quantités de déchets végétaux collectés enregistrent pour la première fois depuis 2004 une diminution (-3%), certes légère mais qui marque une stabilisation des tonnages par rapport aux années précédentes (+56% en 2008, +7% en 2009, et +4% en 2010).

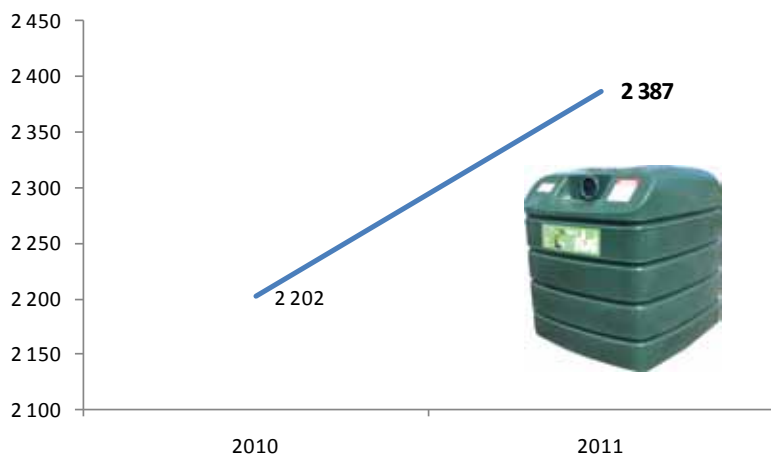
Les tonnages d'encombrants affichent une diminution de 24% par rapport à 2010 qui peut s'expliquer notamment par l'arrêt au 1er janvier 2011 du ramassage des déchets d'équipements électriques et électroniques - DEEE - en porte à porte dans les collectes d'encombrants.

FOCUS

► En 2011, la poursuite du travail engagé sur la sécurité des conditions de collecte (recommandations R437) s'est traduit par un recensement des points dangereux de collecte, préalable à une réflexion sur les solutions envisageables afin de les supprimer.



Tonnages de verre collectés dans les bornes

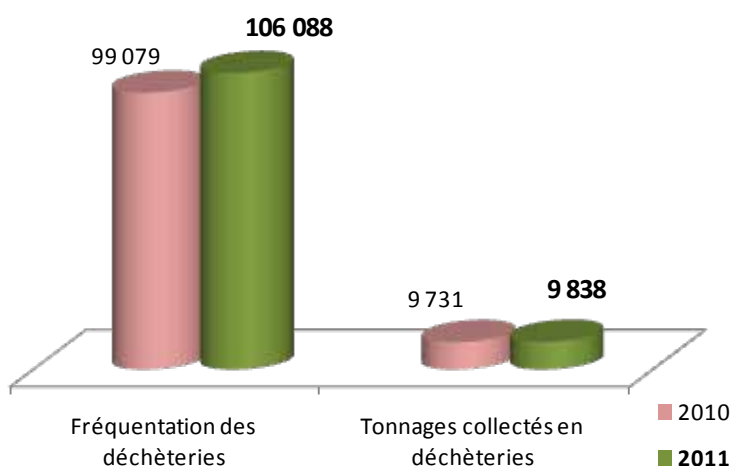


Les quantités de verre collecté en Bornes d'Apport Volontaire progressent également de 8%, chaque habitant aura ainsi trié 520 grammes de verre de plus qu'en 2010. Toutefois, le ratio par habitant reste inférieur de 61% au ratio national.

FOCUS

► Le TCO compte 11 déchèteries et centres de propreté ouverts 6 à 7 jours sur 7 et gratuits pour les particuliers

L'apport volontaire en déchèteries



L'année 2011 a été marquée par la réhabilitation de six déchèteries, qui ont été fermées au public pendant la réalisation des travaux. Malgré ces fermetures, la fréquentation enregistre une hausse de 7% et les tonnages collectés montrent une très légère progression de 1%.

EN CHIFFRE

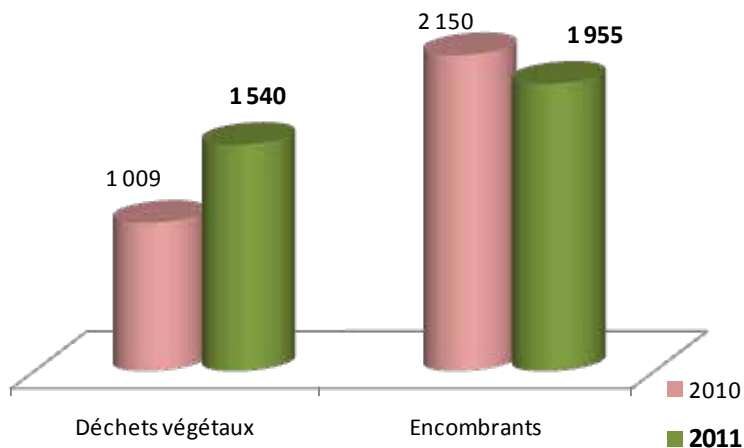
► 150 198 bacs dont 83 022 pour les ordures ménagères et 67 167 pour la collecte sélective

FOCUS

► Malgré des fermetures, la fréquentation des déchèteries enregistre une hausse de 7% et les tonnages collectés montrent une très légère progression de 1%



Tonnages de déchets ramassés dans les dépôts sauvages

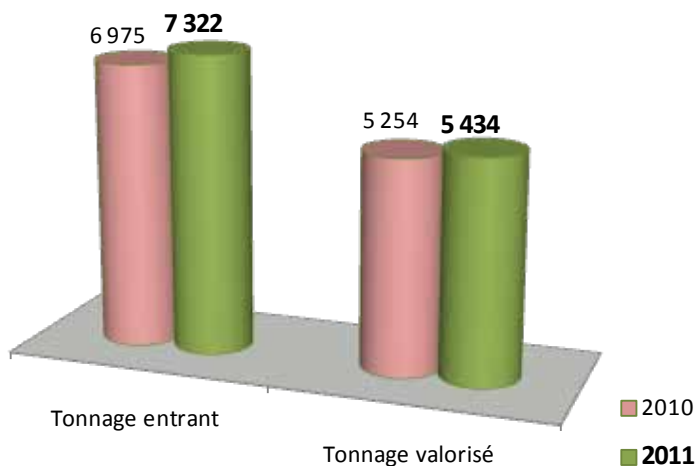


Les quantités ramassées en dépôts sauvages ont progressé de 11%. L'augmentation est particulièrement marquée en ce qui concerne les déchets verts (+53%). Les encombrants quant à eux enregistrent une baisse de 9%.

Améliorer la qualité du service par l'amélioration des résultats de Tri / Traitement

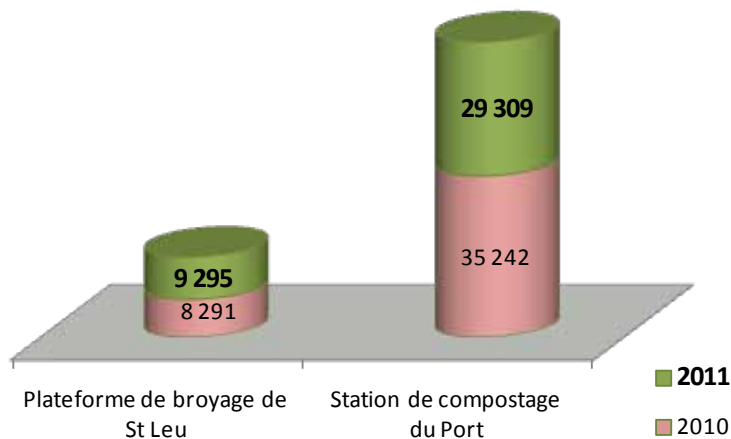


Tonnages des emballages à recycler



Le taux de valorisation des emballages à recycler atteint les 74% en 2011 (contre 75 % en 2010). Ceci est dû à la légère augmentation (1 point) du taux de refus qui passe à 26 %.

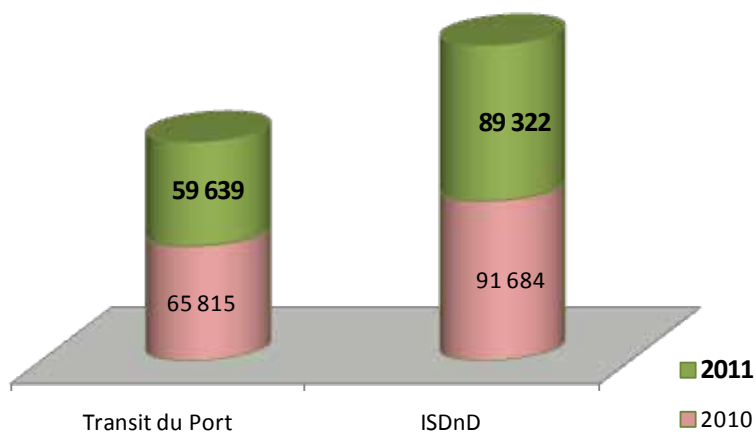
Traitement des déchets végétaux



Les 2 installations de traitement des déchets végétaux du TCO connaissent des situations de saturation avec des quantités réceptionnées plus de deux fois supérieures à leurs capacités (3500 tonnes pour St Leu et 16000 tonnes pour le Port).



Tonnages traités par enfouissement



Les déchets destinés à l'enfouissement ont connu une baisse significative en 2011.

Le transit du Port enregistre une baisse de tonnage de 9%, qui s'explique par le détournement d'une partie des apports de déchets industriels banals vers des filières de valorisation, et le transfert direct des refus de tri d'encombrants, du centre de tri vers l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDnD), sans passer par le transit. Enfin, les tonnages de déchets ultimes enfouis à l'ISDnD de la Rivière St Etienne diminuent de 3%, compte tenu de la baisse des tonnages collectés en ordures ménagères et encombrants. L'année 2011 a été marquée par un renforcement par la CIVIS des procédures de contrôle des apports à l'entrée de l'ISDnD, ciblés notamment sur les encombrants et la présence de placo plâtre et de déchets d'équipements électriques et électroniques.



Renforcer l'attractivité du territoire

En maintenant un espace de qualité et en préservant l'environnement, mais aussi en s'appuyant sur une stratégie cherchant à modifier le comportement des usagers vers plus d'éco citoyenneté, la politique environnementale du TCO participe au renforcement de l'attractivité de son territoire. Le but est de :

■ Lutter contre les nuisances environnementales

Éliminer les épaves de véhicules

Pour la 5^{ème} année consécutive, le nombre de véhicules enlevés par le TCO est en diminution (-25%). Le travail effectué en collaboration avec les communes et les services de la police ou de la gendarmerie nationale, ainsi que le travail de communication, ont permis d'améliorer la responsabilisation des propriétaires de véhicules.

EN CHIFFRES

► En 2011, 343 épaves de véhicules ont été enlevés (457 en 2010)

Lutter contre l'errance animale

Globalement le nombre d'interventions est en très légère baisse de 1%, laissant supposer une stabilisation du phénomène d'errance animale sur le territoire. L'efficacité de la politique de lutte contre l'errance animale reste néanmoins difficile à évaluer en l'absence d'autres indicateurs sur l'évolution de la population des carnivores domestiques.

L'ERRANCE ANIMALE EN CHIFFRES

► 4408 interventions (captures et ramassages de cadavres) ont eu lieu en 2011, contre 4456 en 2010 et 4910 en 2009.



Développer le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie

Le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie passe par le renouvellement en 2011 d'un conventionnement entre le TCO et l'Association Régionale de l'Énergie de la Réunion (ARER) qui aura permis de :

- Renforcer l'information auprès des usagers via plus de conseillers et plus de permanences dans les quartiers
- Renforcer l'observation et l'analyse des consommations d'énergie via l'audit énergétique de 150 petits commerces non alimentaires en vue de mieux connaître les consommations de ce secteur

- Accompagner les collectivités via :

- ↳ Le développement d'un logiciel de traitement des factures d'électricité des collectivités permettant d'optimiser les contrats EDF et de réaliser des économies financières ;
- ↳ L'organisation et l'animation d'un séminaire Biomasse/Méthanisation et d'un séminaire Énergies Marines ;

- Promouvoir les équipements économes en énergie par les opérations « village solaire » de l'Eperon (20 chauffe-eau solaires installés) et nouvellement à Trois-Bassins et à Dos d'Ane.

- Prospector sur de nouveaux projets notamment sur le stockage d'énergie (projet de ferme solaire, projet d'alimentation de véhicule électrique sur le site de la station de transit).

Lutter contre la pollution de l'air

L'atteinte de cet objectif passe par les activités de l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) que soutient le TCO. Le bilan de la surveillance de la qualité de l'air montre une qualité de l'air satisfaisante en 2011 comme pour 2010, à l'exception de 2 dépassements de seuils toutefois sans risques pour la population (seuil de recommandation et d'information) à savoir :

- ↳ A la Chaloupe St-Leu en novembre 2011 suite à l'incendie du Maïdo
- ↳ A la station de Titan en octobre 2011 dans le cadre de la surveillance de la centrale thermique du Port.

■ Modifier les comportements des usagers vers plus d'éco citoyenneté

La politique du TCO s'est orientée en 2011, sur des actions visant l'exemplarité de ses propres agents, dans la continuité de 2010, mais aussi dans une refonte de l'organisation de la répression des incivilités.

Accompagner les agents sur des démarches de changement

En 2011, les actions suivantes, entre autres, ont été réalisées :

- Carburant : sensibilisation des agents à l'éco conduite, opération de covoiturage pendant la Semaine du Développement Durable et la Semaine de la Mobilité

- Consultation pour l'acquisition d'un logiciel de télégestion des consommations d'eau et d'électricité du siège du TCO

- Déchets :

- ↳ Préparation d'un livret destiné aux nouveaux agents sur les éco gestes
- ↳ Remplacement gobelets plastiques par une tasse réutilisable fournie à chaque agent
- ↳ Opérations « je donne, tu donnes, nous donnons » pour sensibiliser au réemploi d'objets , « confection de produits ménagers faits maison » et « fabrication de son compost ».

Réprimer les incivilités

- Evolution de la police intercommunale
Le TCO s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique de communication très développée auprès de ses usagers en matière de tri, de réduction et de meilleure gestion des déchets. Les résultats mitigés de la communication positive et le constat de nombreuses incivilités environnementales sur le territoire, conduisent à coupler la poursuite de cette politique avec l'organisation d'un volet répressif. Dans cette optique, le TCO a pris la décision de remettre à la responsabilité des communes le pilotage de la police municipale et de renforcer ses moyens de 14 policiers sur l'ensemble du territoire.



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	116	53	-
Subv équipt versées	183	73	42
Acquisition de matériels de collecte	1 043	1 190	1860
Centre de tri	1 500	-	9303
Réalisation n ^{elles} déchèteries	2 821	40	9
Réhabilitation déchèteries	233	174	845
Extension Plate forme compostage	689	548	63
Plate forme transit	26	26	193
Autres travaux	11	22	86
Report crédits 2009	-	12	-
Dépenses d'investissements	6 622	2 138	12 432

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Contrats prestations services	35 466	34 851	35 955
Frais de fonctionnement divers	516	834	1019
Subventions associations	254	331	422
Charges exceptionnelles	2 163	224	-
Dépenses de fonctionnement	38 399	36 240	37 396

	2009	2010	2011
FCTVA	238	392	1 931
Subventions	210	1 875	1 887
Autres	-	-	7

Recettes d'investissements	448	2 267	3 825
-----------------------------------	------------	--------------	--------------

	2009	2010	2011
TEOM	18 602	19 387	21 233
Régie de recette	1 917	1 311	639
Subventions reçues	467	863	1003
Autres recettes	255	1 604	69
Recettes de fonctionnement	21 295	23 165	22 944

PERSPECTIVES 2012

Dans le domaine de l'environnement, la stratégie 2012 du TCO portera sur le maintien d'un espace de qualité et la préservation de l'environnement d'un côté, et l'optimisation de la gestion des déchets de l'autre. Ainsi, les efforts se concentreront sur les résultats suivants à atteindre :

■ Eliminer les sources de nuisances environnementales

Lutte contre les nuisances sonores

En 2012, le TCO assurera le lancement et le suivi de la réalisation de la cartographie du bruit de son territoire. Ce document fournira un diagnostic à partir duquel un plan d'actions pourra être élaboré, puis permettra une prise en compte de ces paramètres dans les politiques d'aménagement du TCO (SCOT, PLU, aménagement opérationnel – gestion des zones à construire, sauvegarde des zones calmes,...-) et de déplacement (PDU).

Elaboration du bilan des Gaz à Effets de Serre du patrimoine et services du TCO

En 2012, le TCO portera une étude visant à dresser l'état des lieux des Gaz à Effet de Serre produits par les activités de la Collectivité (obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants). Cet état des lieux permettra de prioriser les actions de réduction des gaz à effet de serre à entreprendre par la collectivité sur ses propres activités (réduction des consommations d'électricité et de carburant par exemple).

Elaboration du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du TCO

En 2012, le TCO portera une étude pour l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du TCO (obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants). Ce plan comportera un volet sur l'atténuation des gaz à effet de serre émis par les centrales thermiques et le transport routier par exemple, et un volet sur l'adaptation du territoire aux changements climatiques (adaptation des constructions, des aménagements par exemple)

Errance animale

Le TCO entamera le chantier de conception, réhabilitation et extension de la fourrière animale pour améliorer son service de lutte contre l'errance animale

■ Equipements de traitement et la problématique déchets végétaux : poursuivre l'amélioration du traitement

Plateforme de broyage de déchets végétaux de St Leu et Cambaie, plateforme de compostage du Port :

Les actions combinées de mise aux normes des équipements, de réhabilitation d'anciennes décharges et d'extension des installations se poursuivront, afin de régler les problèmes de sécurité et de sous capacités d'accueil des déchets végétaux.

Sont ainsi prévues la conception de la réhabilitation et extension de la plateforme de broyage de Saint-Leu et la conception de la plateforme de broyage de Cambaie, dont les travaux devraient démarrer en 2013, tandis que des travaux d'étanchéification de l'ancienne dalle de la plateforme du Port seront réalisés avant de retenir une maîtrise d'œuvre pour réhabiliter l'ancienne décharge du Port.

Etude générale déchets végétaux et GIROVAR :

L'étude sur la valorisation des déchets végétaux se poursuivra afin de dégager des propositions de filières de valorisation, tandis que GIROVAR permettra de mettre en place les essais agronomiques préalables à la détermination des filières possibles de valorisation, en même temps qu'une étude économique et réglementaire sera menée pour évaluer leur faisabilité.

■ Optimiser la collecte

Conception de la déchèterie de la Chaloupe Saint-Leu

Un axe de l'optimisation de la collecte est de poursuivre l'extension du réseau des déchèteries mises à disposition des usagers pour favoriser l'apport volontaire des déchets. En 2012 démarrera la conception de la 12^{ème} déchèterie du TCO, celle de la Chaloupe Saint-Leu, tandis que se terminera la réhabilitation de celles de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu et du Guillaume à Saint-Paul.

Points dangereux de collecte des déchets

Des points dangereux de collecte (marche arrière, collecte en pente >10%, collecte en virage...) et des anomalies dans la conception de l'espace

(absence d'aire de retournement dans les impasses...), ont été identifiés sur le territoire du TCO, par confrontation avec les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), qui définit les règles de la collecte des déchets dans un document dit recommandation « R437 ».

L'objectif du TCO est de solutionner ces points dangereux, qui engendrent des risques pour les équipages de collecte, les populations (riveraine, piétonne, routière...).

Si 2011 a permis d'éradiquer 58 points dangereux sur un total de 531, 2012 sera marquée par l'élaboration et la mise en œuvre en partenariat avec la CGSS, d'un projet pilote sur l'île visant :

- la rédaction d'une recommandation locale (R437 bis) intégrant les contraintes (relief) et pratiques locales (collecte en porte-à-porte des déchets verts et encombrants).

- l'élaboration d'un règlement de collecte intercommunal intégrant les conditions d'accessibilité aux camions de collecte sur les voiries du territoire.

■ Réduire la production des déchets à la source

Le programme local de prévention sera poursuivi, avec la mise en place d'actions qui relèveront des axes préconisés par l'ADEME :

- 1- Evitement de la production de déchets : actions de développement du compostage collectif ; mettre en place une ressourcerie
- 2- Prévention des déchets des entreprises ou prévention qualitative : mettre en place une bourse aux déchets, notamment à partir de ceux disponibles en déchèterie mais éventuellement en partenariat avec des acteurs privés
- 3- Des actions emblématiques (permettant une forte réduction de la production de déchets) : mettre en place une opération STOP PUB en partenariat avec les principaux annonceurs du département
- 4- Des actions éco-exemplaires de la Collectivité : actions en partenariat avec les communes, notamment les services environnement et les cuisines centrales pour développer le caractère exemplaire de ces services ; Tester le lombricompostage en interne et avec des agents volontaires du TCO.

Technologies de l'Information et de la Communication

Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique

MISSION

La Cellule TIC œuvre à la réduction de la fracture numérique. Elle répond à 2 objectifs :

- Avoir une couverture totale en haut débit du territoire
 - o Offrir un service d'hébergement aux opérateurs de communication électronique
- Développer l'administration électronique
 - o Mettre en œuvre des services numériques à l'utilisateur

EFFECTIF

1 personne

FAITS MARQUANTS 2011

Mise en œuvre de services de proximité à l'utilisateur

Le TCO s'est lancé dans le déploiement de services de proximité intéressant les administrés et usagers du territoire :

- Le guide local de l'utilisateur permet aux habitants d'accéder à un certain nombre d'informations et de formulaires sur les sites internet des communes. L'accès est également possible à partir du site du TCO (www.tco.re).
- La mise en œuvre de la billetterie électronique pour le transport scolaire au moyen de la carte vie quotidienne

permettra à terme de simplifier les démarches des usagers des transports.



En matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), l'objectif du TCO est de réduire la fracture numérique sur le territoire – à savoir faire en sorte que les usagers aient accès au haut débit – et d'y développer des activités numériques.

Dans cette optique, les actions menées en 2011 ont permis d'atteindre les résultats suivants :

■ Renforcer l'offre de couverture en services de communication électronique

Service d'hébergement d'opérateurs de communications électroniques

Ce service est opérationnel et héberge cinq opérateurs dont un nouveau client : MOBIUS.

Le taux de couverture en ADSL sur le territoire du TCO est de 98,3 %.

Nous dénombrons 60 254 lignes dont 59 221 lignes éligibles à l'ADSL sur le territoire. Le TCO facilite le déploiement de technologies alternatives afin de compléter la couverture. En 2011, nous avons eu l'ouverture d'offres de services d'accès à Internet sur le territoire de la commune de Saint-Leu (Colimaçons –

Bras Mouton). Ses opérateurs alternatifs sont au nombre de deux (CONTACT OI et HRD INFORMATIQUE) et offrent le service à 580 foyers. Sur Saint-Paul, l'opérateur CONTACT OI offre ses services à 765 foyers situés sur Bellemène.

■ Décliner les services à l'utilisateur

« L'administration électronique » présente des enjeux de simplification, d'économie, de proximité, d'accessibilité, de sécurité en faveur de l'utilisateur. Pour se rapprocher de ce concept, le TCO a ainsi mené un projet de simplification de son organisation et d'optimisation de son activité au service des usagers.

ZOOM

▶ 98,3 %
C'est le taux de couverture en ADSL du territoire Ouest

Favoriser le développement de services de proximité sur le territoire

Service du guide local de l'utilisateur

Ce service est opérationnel sur les sites web des communes membres. Un service de gestion d'annuaire géolocalisé des services à l'utilisateur a été mis en place, avec formation des utilisateurs (TCO et mairies).

Système de fourniture de billetterie électronique pour le Transport Scolaire.

L'étude de définition de la mise en œuvre d'une carte vie quotidienne interopérable est lancée. Elle permettra à terme de :

- Favoriser le développement de services de proximité
- Offrir des services de qualité sur l'ensemble des lignes du réseau

PERSPECTIVES 2012

Piloter et évaluer nos projets

Mise en œuvre d'un système d'information d'aide à la décision

Ce projet fait suite à la démarche processus au sein du TCO. Il s'agit de mettre en œuvre un outil de pilotage et d'évaluation du projet de territoire et à terme des politiques publiques. Les gains attendus sont importants tant en termes d'optimisation des dépenses de fonctionnement que de maîtrise managériale de la conduite des opérations et de qualité de service rendu aux usagers du territoire. Compte-tenu des préalables nécessaires, notamment la disponibilité d'indicateurs de niveaux stratégiques, processus - en lien avec la mise à plat des processus - projets et ressources, la Direction de l'Environnement et du cadre de Vie a été choisie comme direction pilote pour ce projet.

Favoriser le développement de services de proximité sur le territoire

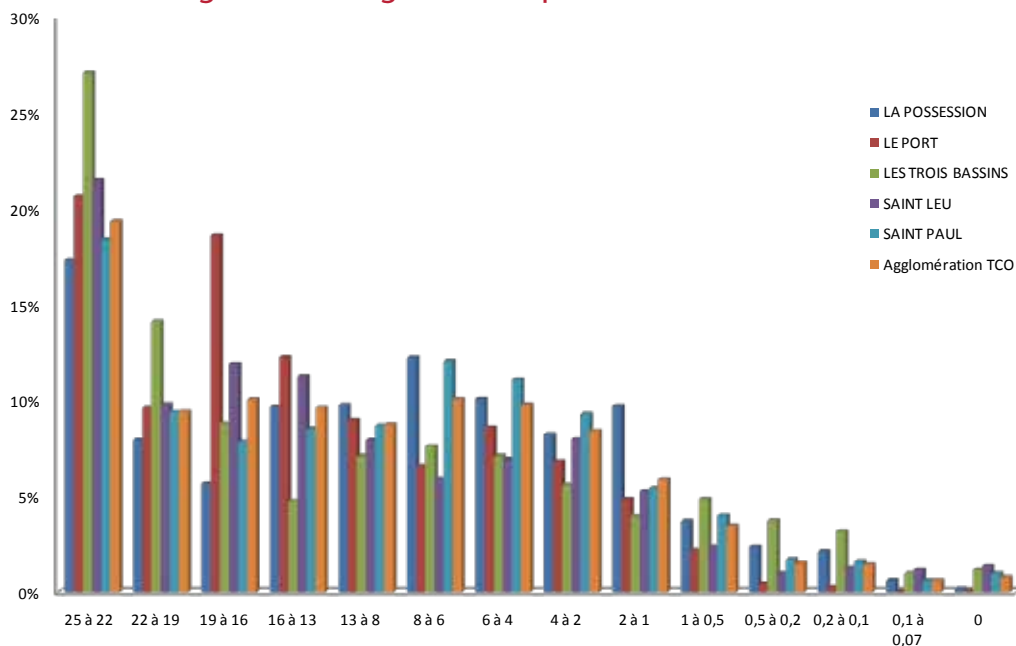
Mise en œuvre d'un système de fourniture de billetterie électronique pour le Transport Scolaire.

Avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage retenue par le TCO, nous allons définir le besoin des services supports afin de proposer un programme de matérialisation desdits services. Il s'agit pour 2012 de réaliser une étude de définition qui permettra de lancer la réalisation de ce projet.

Les résultats attendus sont :

- Simplification des démarches administratives.
- Diminution des déplacements des usagers.
- Sécurisation de l'accès au service de transport scolaire.
- Augmentation du taux de recouvrement
- Amélioration de l'efficience du service

Taux d'éligibilité des lignes ADSL par tranche de débit en Mo



Déploiement de bornes WIFI sur le territoire du TCO

Afin de favoriser le développement de services de proximité sur son territoire, le TCO souhaite déployer des bornes WIFI, afin de permettre aux usagers équipés de terminaux mobiles d'accéder à des services numériques relevant d'un référentiel d'utilité publique. Une étude de faisabilité sera lancée pour définir les conditions de mise en œuvre de ces HOT SPOT WIFI.

Investissements et patrimoine

Optimiser et valoriser la gestion patrimoniale du TCO

MISSION

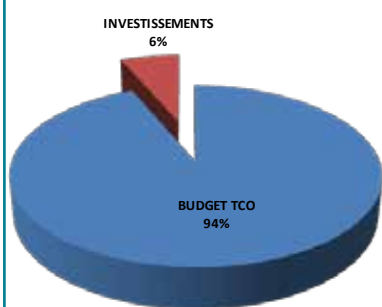
La direction des investissements et du patrimoine a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage de construction des équipements publics, la gestion technique pour la maintenance préventive et curative du patrimoine (bâti - foncier - voirie - réseaux), la gestion locative du patrimoine (salles/ terrasses techniques (antennes), locaux et réseaux techniques TIC...), et le suivi de l'inventaire physique du patrimoine (entrée et sortie de biens).

EFFECTIF

25 personnes

BUDGET

9 823 K€



EN CHIFFRES

- ▶ Réhabilitation de 4 déchèteries
- ▶ Rénovation et extension de la gare routière
- ▶ Aménagement de 440 arrêts de bus

FAITS MARQUANTS 2011

Des investissements au service du monde économique

Les investissements réalisés par le TCO ont participé à la relance de l'économie et du BTP.

Ainsi, 23 M€ ont été investis en travaux et équipements nouveaux (déchèteries, plateforme de broyage...), 31 M€ dans le domaine des transports (contrats de prestations de services et deux délégations de services publics ...).

En environnement, les contrats de prestations de services représentent près de 36 M€, pour près de 60 contrats en gestion avec des prestataires et entreprises sous traitantes et près de 20 nouveaux marchés en prévision.

Dans les autres domaines :

Pour les marchés de travaux : 30 marchés en gestion et 18 marchés contractualisés et engagés en 2011.

Pour les marchés de prestations intellectuelles : 40 marchés en gestion et 40 marchés engagés en 2011.

Pour les marchés de fournitures : 43 marchés en gestion et 41 marchés engagés cette année.



Le TCO est propriétaire de biens. Le patrimoine bâti est constitué de 28 bâtiments ou équipements représentant 470 000 m² de foncier et 20 000 m² de planchers.

L'objectif du TCO est d'optimiser et de valoriser ce patrimoine.

La politique patrimoniale menée en 2011 visait à répondre aux objectifs suivants :

- offrir aux usagers des équipements adaptés à leurs besoins dans le domaine des déchets, des transports, du tourisme/loisirs et sport,
- protéger et valoriser notre environnement.



Offrir aux usagers des équipements adaptés à leurs besoins

Transports publics

■ Rénovation et extension de la gare routière de Saint-Paul

Après des travaux d'agrandissement et de rénovation, le nouveau site, plus grand, plus moderne et mieux équipé, a été inauguré le 19 août 2011. Le cadre général et notamment les espaces d'attente ont été sensiblement améliorés. Le montant global de l'opération est de 2 811 873 €, dont 2 579 071 € pour la part travaux, avec un financement TCO de 37% (Conseil Général 26,5 % - Plan de relance Etat 36,5 %)

■ Aménagement de plus de 1650 points d'arrêt et livraison de 440 arrêts de bus du réseau

Sur l'ensemble du territoire, il y a eu une augmentation de 7 % du parc, ce qui porte à 1653 le nombre des points d'arrêts réguliers, pour 1534 en 2009. La répartition sur le territoire est la suivante :

- Trois-Bassins : 126 arrêts, (8%)
- Saint-Paul : 668 arrêts, (40%)
- La Possession : 224 arrêts, (14%)
- Le Port : 115 arrêts, (7%)
- Saint-Leu : 520 arrêts, (31%)

440 arrêts ont été livrés en 2011, ce qui porte à 749 le nombre total d'arrêts aménagés.

■ Aménagement de la rue St Louis en itinéraires privilégiés (St-Paul)

Le réaménagement paysager des trottoirs, des carrefours, des accès des riverains, l'implantation de nouveaux mobiliers urbains et d'abribus, un renforcement des réseaux et l'enfouissement des réseaux aériens constituent l'essentiel des travaux sur les 1 300 mètres de voirie existante. Les travaux, démarrés en février 2010, ont été livrés fin 2011, pour un coût de 4 millions.

Environnement

■ Réhabilitation d'équipements

- Des déchèteries de :
 - ↳ Thénor (Saint-Leu)
 - ↳ Étang (Saint-Paul)
 - ↳ Saint-Laurent (La Possession)
 - ↳ Boulevard de la Marine (Le Port)

- Réfection partielle de la plate-forme de compostage du Port
- Construction de bacs à compost sur les déchèteries
- Reprise des caniveaux sur la plate-forme de compostage du Port suite à l'incendie.

Tourisme / Loisirs / Sports

■ Les aménagements réalisés sur la route Hubert Delisle

Dans le cadre du Pôle d'excellence rural, le TCO a projeté la réalisation de 6 aménagements sur la route Hubert Delisle, en vue de conforter l'attractivité de cet itinéraire touristique. Ces aménagements ont pour objectifs de créer des points d'animation sur la route Hubert Delisle pour des manifestations à ca-

ractère économique, touristique (Fête de l'artichaut par exemple) ou sportif (étape du Trail de l'Ouest 2011).

Les sites de la Ravine Daniel, la Ravine Bernica, (commune de Saint-Paul), la Ravine Mont-Vert (commune de Trois-Bassins) et de la place Maxime Laope au Plate St-Leu ont fait l'objet de travaux entre février et août 2011, pour un montant total d'opérations d'environ 710 000 euros H.T, réalisés sur fonds LEADER.

■ La signalisation touristique sur la route Hubert Delisle

La signalisation touristique est un enjeu majeur pour le développement des zones touristiques. La transformation de la route Hubert Delisle en route touristique a entraîné les aménagements des sites, la mise en valeur de la qualité des paysages et de l'accueil. Différents panneaux y ont été installés, afin de renseigner et d'orienter au mieux les usagers : des panneaux relais d'information, des panneaux d'interprétation, des panneaux de Signalisation d'Intérêt Local qui indiquent notamment les structures touristiques avoisinantes, des panneaux de jalonnement touristique sur l'ensemble de l'itinéraire.

Actuellement, 11 prestataires touristiques de la route Hubert Delisle installés sur la commune de Saint-Leu bénéficient de la signalisation touristique. Les travaux débutés en septembre 2010 se sont achevés, pour un montant d'opération de 239 938 €.

FOCUS

- Destruction des annexes de la villa des Roches Noires et la condamnation du bâtiment.
- Mise en peinture des deux zones d'activités économiques (ZAE Vue Belle et Bras Mont-Vert).



Protéger et valoriser notre environnement

■ Schéma de l'Energie pour le patrimoine

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, des actions de sensibilisations sur les consommations, les éco gestes ont été menés.

Des actions de comptage réalisées pour le remplacement d'équipements énergivores, la mise en place d'horloges de commandes programmées, l'instrumentation des sites pour suivre les consommations et les économies programmées, ... L'ensemble des mesures devrait permettre d'abaisser la facture énergétique du siège du TCO de plus de 20 % d'ici la réhabilitation.

■ Sécurité – Hygiène - Santé

Sécurité Incendie : La remise en service de l'alarme incendie et la remise aux normes des blocs autonomes de sécurité sur le siège du TCO ont permis de réaliser un exercice incendie en fin d'année qui a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Sécurité des personnes : Le contrôle réglementaire électrique de l'ensemble des bâtiments, des 4 cybers bus et du studio bus a été effectué.

Formation de 30 agents SST et 8 recyclages d'agents déjà SST.

Hygiène - Santé : Une campagne d'acquisition de chaises de bureautique ergonomiques a été initiée en 2011.

L'ensemble du patrimoine bâti et sites de déchets verts ont fait l'objet de désinsectisation et/ou dératisation.

Des investissements au service du monde économique

Les investissements réalisés par le TCO ont participé à la relance de l'économie et du BTP.

En effet, ces investissements permettent d'assurer des débouchés pour le tissu économique local et notamment les TPE/PME.

■ Une contribution à la relance de l'économie et du BTP

23 M€ ont été investis en travaux et équipements nouveaux (déchèteries, plateforme de broyage...)

Par ailleurs, dans le domaine des transports, les contrats de prestations de services représentent plus de 31 M€ et deux délégations de services publics et une dizaine de marchés en cours et en préparation.

Dans le domaine de l'environnement, les contrats de prestations de services représentent près de 36 M€, pour près de 60 contrats en gestion avec des prestataires et entreprises sous traitantes et près de 20 nouveaux marchés en prévision.

FOCUS

▶ 99 marchés ont été lancés par la DIP en 2011 pour un montant d'environ 7,3 M€ TTC

Dans les autres domaines :

Pour les marchés de travaux : 30 marchés en gestion et 18 marchés contractualisés et engagés en 2011.

Pour les marchés de prestations intellectuelles : 40 marchés en gestion et 40 marchés engagés en 2011.

Pour les marchés de fournitures : 43 marchés en gestion et 41 marchés engagés cette année.



LES EQUIPEMENTS

LIVRES EN 2009

- ▶ 2 déchèteries (ZA Le Port et Plateau Caillou)
- ▶ 62 arrêts de bus
- ▶ Gare provisoire à Saint-Paul
- ▶ Réhabilitation de la déchèterie de l'Ermitage

LIVRES EN 2010

- ▶ 2 déchèteries (Mont-Roquefeuil et Mont-Vert)
- ▶ Extension de la plateforme de compostage du Port
- ▶ 247 arrêts bus
- ▶ Aménagement de l'aire naturelle de camping
- ▶ Aménagement du littoral de Trois-Bassins
- ▶ Travaux de dépollution de Cambaie

LIVRES EN 2011

- ▶ Gare routière de Saint-Paul
- ▶ Itinéraire privilégié rue Saint-Louis
- ▶ Aménagement de la place Maxime Laope
- ▶ 750 arrêts de bus
- ▶ Réhabilitation de 4 déchèteries (Théonor, Boulevard la marine, St Laurent et l'Etang).

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

Ces montants se retrouvent par ailleurs dans les budgets des directions de projets.

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Itinéraires privilégiés	158	967	4 168
Infrastructures poteaux abris	139	1 102	1 169
Extension gare routières	663	807	1 060
Total Transports	960	2 876	6 396
Réalisation déchèteries	2 821	40	9
Réhabilitation déchèteries	233	174	835
Extension plateforme compostage	689	548	3
Plateforme transit	26	26	160
Autres travaux	11	22	86
Reports crédits 2009	-	12	-
Total Environnement	3 780	822	1 094
Centre hébergement urgence	24	-	-
Complexe sportif Dos d'Ane	-	8	35
Total Sports	24	8	35
Aménagt littoral sud St Leu	22	36	82
Signalisation touristique	-	18	25
Aménagt littoral Trois-Bassins	-	339	23
Aménagt Route Hubert Delisle	141	262	660
Total Tourisme	163	655	790
Dépollution Site Cambaie	3	81	128
Réalisation camping interco	79	181	126
Total Economie	82	262	254
Rénovation & extension siège TCO	94	97	19
Acquisitions matériels pour le siège	40	65	59
Travaux de VRD sur le TCO	230	1 269	1 137
Autres travaux	-	-	38
Total DIP	364	1 431	1 254
Dépenses d'investissements	5 373	6 054	9 823

FOCUS

9,8 M€ investis dont :

- ▶ Etudes : 718 K€
- ▶ Equipements : 1,5 M€
- ▶ Travaux : 7,6 M€

PERSPECTIVES 2012

■ Patrimoine

- Restructurer le Service Gestion Patrimoniale pour s'adapter à l'évolution de celui-ci avec l'arrivée des Voiries d'Intérêts Communautaires
- Finaliser le carnet de santé du patrimoine TCO, afin de pouvoir démarrer le PPM (Plan Pluriannuel de Maintenance).
- Conduire les diagnostics réglementaires sur les transformateurs électriques datant d'avant fin 1987, pour détecter la présence de pyralène dans les huiles de refroidissement, substance pouvant être très nuisible pour l'environnement en cas de fuites.
- Mettre en place les contrats pluriannuels sur les espaces verts, les maintenances des nouveaux équipements (signalisation touristique par exemple) et les fournitures correspondantes...

■ Investissements dans les autres politiques du TCO

- Déménagement des services du TCO en répartition multi sites
- Réhabilitation et extension du siège du TCO : concours

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel

- Réalisation des espaces de loisirs et sportifs du littoral sud de Saint-Leu

Créer des équipements de loisirs

- Conception du complexe sportif de Dos d'Ane : concours
- Réalisation d'un camping 3* à L'Ermitage les bains : travaux, ouverture prévue en décembre 2012
- Conception d'un équipement culturel de type Zénith au Port : études

Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire

- Signalisation du territoire du TCO

Pour démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence, proposer une offre d'enseignement aux arts de la scène et aux arts plastiques

- Réhabilitation des annexes de la maison de Trois-Bassins : études

*Aider à penser l'avenir du territoire
et concevoir les projets découlant de cette planification stratégique*

MISSION

Les communautés d'agglomération se sont vues doter de missions de réflexion sur le moyen et long termes par le biais d'outils comme le Schéma de Cohérence Territoriale, le Programme Local de l'Habitat.

D'autres missions relevant d'une action d'animation mais aussi de réalisation comme le développement économique ou le tourisme sont confiées en partie au TCO.

Le TCO a bâti dès son origine le cap de son développement et de sa contribution au développement du territoire grâce au projet d'agglomération.

Le TCO n'est pas exclusif sur ces interventions qui recoupent parfois un champ assez large d'acteurs. Ce sont donc à la fois des interventions en compétences propres qui sont mises en œuvre et à la fois des interventions en complémentarités.

L'objectif du pôle territorial est d'aider à penser l'avenir du territoire mais aussi de concevoir les projets découlant de cette planification stratégique.

Une partie des actions opérationnelles du pôle territorial est portée par la direction des investissements quand il s'agit de constructions ou d'infrastructures.

Les directions du pôle territorial sont également amenées à travailler étroitement avec les directions du pôle services publics afin de projeter un développement raisonnable et raisonné du territoire.

EFFECTIF

- 60 personnes dont :
- 11 à l'économie insertion
 - 11 à l'aménagement, planification et prospective
 - 35 à l'animation et la valorisation du territoire
 - 3 à la direction

FAIT MARQUANT 2011

Réorganisation du Pôle Territorial

Le pôle territorial a choisi en 2011 de se réorganiser afin de mieux optimiser le lien entre les compétences attribuées comme, par exemple, économie et insertion mais aussi de permettre une optimisation des savoir-faire des agents.

Cette réorganisation a conduit à la création de trois directions :

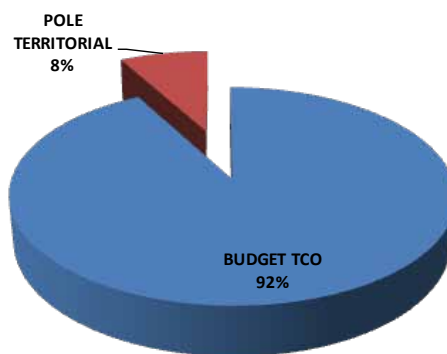
- La direction de l'aménagement, de la planification et de la prospective en charge des études de planification stratégique

- La direction de l'économie et de l'insertion qui doit permettre de mieux articuler développement économique et emploi

- La direction de la valorisation et animation du territoire qui pilote les projets opérationnels et s'attache en partenariat avec les acteurs de terrain à apporter des services de qualité aux habitants.

BUDGET

12,42 M€ :



CHIFFRES-CLES 2011

Economie et insertion

19 500 m² de foncier économique livré
 50 contacts de porteurs de projets dont une vingtaine en instruction
 7 entreprises validées pour une installation
 Et toujours 27 ateliers artisanaux gérés par le TCO sans vacance
 Plus de 900 personnes suivies dans le cadre des dispositifs d'insertion

Aménagement planification et prospective

Arrêt du SCOT et du PLH. 50 réunions sur ces sujets.
 Programme de la plaine Chabrier
 Lancement de 6 études sectorielles
 Analyse des déclarations d'intention d'aliéner : 796 entrées

Valorisation et animation du territoire

Aire naturelle : 8 500 en 2011 personnes accueillies (12250 sur toute la période)
 Pointe de Trois-Bassins : de nombreuses personnes viennent profiter du point de restauration et des points de vues
 Livraison des aménagements de la route Hubert Delisle
 43 actions culturelles soutenues
 Plus de 10 000 participants dans les espaces cyber-base®
 500 participants au Trail Grand Ouest

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

► Réalisations du Pôle Territorial en 2011

en k€	recettes d'investissement	dépenses d'investissement	recettes de fonctionnement	dépenses de fonctionnement
pôle territorial	616	8 775	667	3 645
Total réalisations TCO (hors GAD)	29 664	33 486	117 828	111 012
poids du pôle dans le budget total du TCO	2%	26%	1%	3%

Pour mémoire: personnel pôle territorial = 2 660 k€, soit 27% de la masse salariale du TCO (9 770 k€)

Développement économique Insertion

Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique

MISSIONS

- Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'activités
- Accompagner la création et le développement d'activités
- Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes
- Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

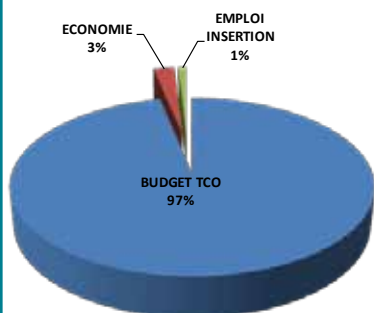
EFFECTIF

- 11 personnes :
- 4 au service emploi insertion
 - 3 au service accueil aux entreprises et développement de filières
 - 2 au service aménagement des espaces économiques
 - 1 directrice + 1 assistante à la direction

L'équipe opérationnelle de la direction est complétée par un gardien des nouveaux locaux de la direction et d'un agent d'entretien.

BUDGET

- 4966 K€ dont :
- Economie (accueil aux entreprises et développement des filières) : 3594 K€
 - Emploi et insertion : 1372 k€



FAITS MARQUANTS 2011

Des services réunis pour de nouvelles perspectives

La direction économie insertion a pris un nouveau départ. La réorganisation du pôle territorial et la définition des objectifs stratégiques et opérationnels ont permis de redonner du sens et une feuille de route claire pour les services. La réunion des services développement économique, aménagement des zones d'activités et insertion donne de nouvelles perspectives de partenariat et de synergie au service de l'emploi et du développement des activités.

Sur le plan opérationnel, outre les zones artisanales déjà réalisées dans les Hauts, les premiers aménagements de zones dédiées à l'industrie et/ou des études opérationnelles préfigurant la réalisation des zones industrielles, voient le jour dans le cœur d'agglomération (Eco Parc et Henri Cornu de part et d'autre de la Rivière des Galets).

■ Proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins des entreprises

↳ La 1^{ère} tranche de l'Eco Parc du Port (ex ZAC Environnement) a été livrée avec 19 500 m² aménagés.



↳ L'étude pré-opérationnelle d'aménagement de 60 hectares sur le secteur Henri Cornu (Saint-Paul) a démarré par la phase diagnostic. L'objectif est d'engager les premiers travaux de viabilisation en 2013.

↳ 1 000 000 € de participation à l'équilibre de la zone d'activités située dans la ZAC Moulin Joli à La Possession.

↳ L'étude pour la réalisation des dossiers de déclaration d'utilité publique de 3 zones d'activités artisanales dans les hauts (Saline, Guillaume à Saint-Paul et Bras Montvert Trois-Bassins), a été lancée, en vue de maîtriser le foncier nécessaire à leur réalisation.

- Les études spécifiques de la programmation économique :

↳ Concernant le positionnement stratégique de la Zone arrière portuaire, une mission de l'association internationale INTA a été organisée. Avec l'audition de personnes qualifiées et d'élus, elle a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives d'approche de ce secteur stratégique du territoire intercommunal.

Une 1^{ère} tranche de zone à vocation logistique sur la ZA1 (environ 8 ha) pourrait faire l'objet d'une mise en œuvre dès 2012.

↳ L'étude de faisabilité de zones artisanales sur 3 sites de la commune du Port a permis de confirmer le caractère intercommunal de la tranche 2 du village artisanal des Mascareignes.

ZOOM

▶ Le TCO a programmé l'aménagement d'un certain nombre de parcs d'activités de production (industrielles ou artisanales) qui permettront de produire 150 à 190 ha de foncier économique d'ici 15 ans.

- L'accueil personnalisé des entreprises et la commercialisation des parcs d'activité est une mission essentielle de la direction :

↳ Parmi les quelques 50 accueils physiques et/ou téléphoniques de chefs d'entreprises et porteurs de projets reçus, une vingtaine d'entre eux ont directement concerné les deux zones d'activités gérées par le TCO.

↳ Un « comité d'attribution » composé d'élus en charge du développement économique a été mis en place pour instruire les demandes. Deux comités ont instruit une trentaine de demandes. 7 entreprises ont reçu un avis favorable pour une implantation sur l'Eco Parc et 5 porteurs de projets ont été « auditionnés » par le comité.

■ L'animation économique du territoire

passé par la mise en place ou le soutien aux actions de promotion du territoire. Le TCO a soutenu financièrement deux manifestations : la Foire internationale des Mascareignes sur la commune du Port et le marché de Noël mis en place par l'Association des Producteurs et Transformateurs Fermiers (APTF) de Trois-Bassins.



■ Les objectifs opérationnels relatifs au soutien et au développement des filières stratégiques et innovantes pourront prendre toute leur mesure en 2012 grâce au recrutement d'un développeur filières.

D'ores et déjà, une consultation a été lancée fin 2011 pour une étude relative au développement économique des entreprises du TCO à l'International (export) qui permettra de donner des préconisations de politique intercommunale de soutien aux entreprises et à la filière exportation.

ZOOM

▶ Les 27 ateliers des zones artisanales de Vue Belle et de Bras Mont-Vert sont à 100 % de remplissage

■ Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

Deux objectifs opérationnels ont été fixés : organiser et renforcer l'animation territoriale des acteurs de l'emploi et l'insertion, et accompagner les publics vers l'emploi.

- Soutien et mise en œuvre d'études de faisabilité de chantiers diversifiés (développement et pérennisation de l'activité des Palettes vertes ; faisabilité d'un chantier de récupération et réparation de vélos).

- Réalisation d'un diagnostic pour définir le besoin d'une prestation d'accompagnement à la création d'activité adaptée

- Participation aux forums de l'insertion et de l'emploi sur les 5 communes et financement du forum des formations et des métiers pour les collèges et lycées.

- Coordination des plateformes de services de proximité situées en zones prioritaires de la politique de la ville.

ZOOM

▶ La clause sociale d'insertion dans les marchés de la collectivité a permis de réaliser 27 216 heures d'insertion (face à un objectif prévisionnel de 5267 heures) sur deux marchés.



ZOOM

▶ Un guide méthodologique des ateliers chantiers d'insertion a été mis en ligne sur le site internet du TCO. L'intervention du TCO a permis de mettre 114 personnes au travail en 2011 avec un accompagnement professionnel.

LE PLIE EN CHIFFRES

▶ 272 demandeurs d'emploi ont intégré le dispositif d'accompagnement en 2011

▶ Près de 120 sorties en emploi ou formation qualifiante

▶ 1171 étapes de parcours pour les 900 personnes suivies au sein du dispositif : entrées en emploi, en formation, d'immersion en entreprise ou en action d'insertion.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

Economie (accueil aux entreprises et développement des filières)

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	-	173	113
Aménagement de zones d'activités	1011	1000	3111
Dépollution site Cambaie	3	81	128
Avance Trésorerie Zac Env.	-	3300	-
Divers	17	-	20
Dépenses d'investissements	1031	4 554	3 372

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Subv. associations	128	98	173
Frais de fonctionnement	54	87	44
Taxe Foncière propriétés bâties	-	17	4
Rembt trop perçu subv.	-	41	-
Dépenses de fonctionnement	182	243	222

Emploi et Insertion

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	41	-	-
Chantiers d'insertion (dont Route Hubert Delisle)	130	-	2
Aménagements (cyberbases, studio bus,...)	70	6	-
Subventions	5	-	-
Dépenses d'investissements	246	6	2

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Plie	630	1142	812
Subv. associations	397	420	397
Chantier Insertion (RHD)	31	34	-
Frais de fonctionnement divers	90	107	133
Dépenses de fonctionnement	1162	1703	1370

	2009	2010	2011
FCTVA	4	63	11
Subv. investissements	593	-	58
Dépôts & cautionnem ^{ts} reçus	16	2	10
Remb ^t avances marchés	-	27	-
Recettes d'investissements	613	92	79

	2009	2010	2011
Loyers zones activités	156	210	199
Divers	7	3	1
Recettes de fonctionnement	163	213	201

	2009	2010	2011
FCTVA	48	7	-
Autres investissements	-	12	-
Recettes d'investissements	48	19	-

	2009	2010	2011
Subv. Etat pour équipe	-	51	-
Rembt Subv	10	6	14
Recettes de fonctionnement	10	57	14

PERSPECTIVES 2012

■ Aménagement des espaces économiques

Poursuite ou lancement d'opérations :

- Livraison de la 2^{ème} tranche de travaux de l'Eco Parc du Port (+ 59 500 m² de parcelles aménagées supplémentaires à destination des entreprises)
- Engagement des études de maîtrise d'oeuvre sur une dizaine d'hectares de foncier public du secteur Henri Cornu à Saint-Paul
- Réalisation des dossiers de déclaration d'utilité publique de 3 zones d'activités à la Saline, au Guillaume et à Bras Mont-Vert
- Lancement d'une étude d'aménagement du Parc de Cambaie.
- Cession d'un bail à construction à la SEMADER pour la réalisation de l'extension du village artisanal des Mascareignes au Port

■ Accueil aux entreprises et développement des filières

- Création d'un guichet unique partagé entre le TCO et ses communes membres
- Mise en place d'un « observatoire économique » intercommunal
- Mise en place de l'accompagnement des filières économiques phares du territoire intercommunal (état des lieux des différentes filières, dialogue avec les acteurs économiques, identification des filières à accompagner prioritairement...)

■ Accès à l'emploi

- Accompagnement via les dispositifs PLIE et CUCS, poursuite et diversification des ateliers chantiers d'insertion
- Instauration systématique de la clause sociale d'insertion dans les marchés publics du territoire. Lancement de la consultation pour une prestation de développement de la clause dans la commande publique au TCO et élargie aux autres collectivités.

Par ailleurs, l'année 2012 sera mise à profit pour faire le bilan des réalisations engagées dans le domaine économique depuis la création du TCO et lancer la réflexion sur les orientations possibles et/ou nécessaires en termes de d'animation et de développement économique du territoire.

Aménagement, Planification et Prospective

Renforcer l'attractivité d'un territoire durable et favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

MISSION

- Elaborer, suivre et mettre en œuvre la planification stratégique
- Réaliser des études
- Gérer les fonds de concours et les régimes d'aides
- Administrer et gérer le SIG
- Animer l'observatoire territorial
- Animer des partenariats avec des acteurs de l'aménagement

EFFECTIF

11 personnes :
4 au service planification (la responsabilité du service est portée par la directrice)
4 au service SIG
1 au service gestion des fonds de concours et régime d'aide
1 directrice + 1 assistante de direction.

BUDGET

4710 K€ dont :
Fonctionnement : 313 K€
Investissement : 4397 K€



FAITS MARQUANTS 2011

Finalisation du Programme Local de l'Habitat 2 et du SCoT

- Arrêt du PLH 2 en septembre et du SCOT fin décembre 2011 marquant l'aboutissement des réflexions
- Une nouvelle organisation à compter d'avril 2011
- Des effectifs nouveaux arrivés à compter de mai/juin 2011
- Départ de l'effectif encadrant du SIG



Elaborer, suivre et mettre en œuvre la planification stratégique

- Arrêt du PLH II en septembre 2011
- Arrêt du SCOT en décembre 2011
- Relance du SAGE Ouest pour révision
- Formalisation de l'organisation du PILHI en collaboration étroite avec les communes (9 000 logements recensés)
- Suivi des Plans locaux d'urbanisme des communes de Saint-Paul, Le Port, La Possession et Saint-Leu
- Implantation des piézomètres Cambaie

Coeur d'Agglomération - EcoCité

- Elaboration du programme de la Plaine Chabrier
- Séminaire INTA sur la zone arrière portuaire
- Obtention des crédits pour la Ville de demain sur les projets REUSE - Gitad

Réaliser des études

- Lancement des marchés d'études sectorielles - pôle secondaires, SCoT, centre ville de St Leu, Triangle agricole, Hauts de St Leu (400 000 €)
- Lancement du marché d'études thématiques : commerce dans le SCOT.

Gérer les fonds de concours et les régimes d'aides

- Fonds de concours structuration des bourgs : Le Plate et centre ville aménagement front de mer de St Leu (138 000)
- Régime d'aides PLH :
 - ↳ gestion des fins de programmes du PLH I (46 LSTS) : 216 000 € hors ANRU
 - ↳ préparation du régime d'aides du PLH II



ZOOM

▶ Le SCoT a été présenté à la population lors de réunions publiques

■ Administrer et gérer le SIG

- Administration et gestion : activité réduite
- Analyses et cartes : production cartographique et analyse pour le SCOT

■ Animer l'observatoire territorial

- Relance de l'observatoire logement
- Travaux observatoires des déclarations d'intention d'aliéner : St Paul/St Leu stabilisés pour 2011 (796) -2010 (958)

- Modélisation Nappe Cambaie et approche similaire sur la Zone Arrière Portuaire
- Observatoire commercial avec la CCIR : conventionnement

■ Animer des partenariats avec des acteurs de l'aménagement

- Parc National de La Réunion : pour l'élaboration de la charte du Parc National

- Réserve Naturelle Marine » : plan de gestion
- Convention d'objectifs et de moyens CAUE
- SAFER : convention d'observation foncière
- AGORAH : réduction de la subvention à 22 500 €



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	327	167	396
Logiciels SIG	-	2	0
Subv équipt versées	2 285	3 368	3994
Autres dépenses	131	26	7

Dépenses d'investissements	2 743	3 563	4397
----------------------------	-------	-------	------

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Frais de fonctionnement	120	184	228
Subv. associations	125	170	85

Dépenses de fonctionnement	245	354	313
----------------------------	-----	-----	-----

	2009	2010	2011
FCTVA	280	3	19
Subv. investissements	496	13	-
Rembt avances résiliation marché	-	7	-
Revers ^t trop perçu subv équi	-	-	26

Recettes d'investissements	776	23	45
----------------------------	-----	----	----

	2009	2010	2011
Redevances.	-	28	4
Cession parcelle Savanna	-	-	400

Recettes de fonctionnement	-	28	404
----------------------------	---	----	-----

PERSPECTIVES 2012

■ Consolider les différents axes opérationnels de la direction

- Approbation du PLH II
- Approbation du SCOT
- Démarrage du SAGE Ouest
- Mise en place de l'organisation du PILHI
- Suivi des PLU
- Travaux d'implantation des piézomètres Cambaie
- Démarrage d'études sectorielles - pôles secondaires, SCOT, centre ville de St-Leu, Hauts de St-Leu
- Marchés d'études
 - ↳ du triangle agricole
 - ↳ stratégie foncière, schéma direc-

- teur de l'hébergement touristique et schéma d'aménagement des Ilets de Mafate
- Lancement de la charte rurale intercommunale
- Gestion des fonds de concours structuration des bourgs
- Régime d'aides PLH : validation et pré-instruction des premiers dossiers
- Mise en place d'un nouveau service SIG
- Production cartographique, analyse et assistance aux directions
- Démarrage de l'observatoire logement

- Travaux observatoire des DIA
- Modélisation Nappe Cambaie (ZAP)
- Animer des partenariats avec des acteurs de l'aménagement :
 - PNR : pour la charte du Parc National
 - « Réserve Naturelle Marine » : plan de gestion
 - Convention d'objectifs et de moyens CAUE
 - SAFER : refonte de la convention d'observation foncière
 - AGORAH : réduction de la subvention à 22 500 €
 - CCIR : Phase démarrage de l'état des lieux

Valorisation et animation du territoire

Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire

MISSION

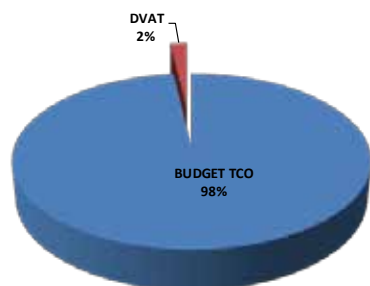
- Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence,
- Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire,
- Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature,
- Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC.

EFFECTIF

35 personnes :
Service aménagement : 3 chefs de projet et 1 assistante ;
Service animation territoriale : 4 responsables d'animation, 2 assistantes, 23 animateurs cyber-base® ;
1 directrice et 1 assistante.

BUDGET

2 755 K€ dont :
Tourisme : 1 718 k€
Culture : 964 k€
Sports et loisirs : 73 k€



FAITS MARQUANTS 2011

Réorganisation du pôle territorial et création de la direction valorisation et animation du territoire

autour de deux axes :

- Conception et pilotage de projets d'aménagement et / ou de construction d'équipements touristiques, sportifs et culturels,
- Animation du territoire par le soutien financier de projets à vocation intercommunale, la structuration et l'animation de réseaux, l'organisation d'événementiels et l'animation des espaces cyber-base®.

Inauguration des aménagements du littoral de la Pointe de Trois-Bassins et de la Route Hubert Delisle



Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

- *Aménagement du Littoral de Trois-Bassins* : lancement de l'étude de programmation urbaine notifiée fin janvier 2012 au groupement Babylone, Créateur, ESOL, Biotope,

- *Ouverture de l'Aire Naturelle de camping pendant toutes les vacances scolaires de 2011* :

↳ gestion de l'équipement externalisée à la SEM TAMARUN.

↳ bilan positif de l'opération en termes de sécurité, d'animation, d'accueil, de propreté

- *Construction du camping *** intercommunal de la côte Ouest* :

↳ lancement du marché de maîtrise d'œuvre, notifié en février 2011 au groupement VECTRA / Archigreen

↳ lancement et notification du marché de travaux (11 lots) en décembre 2011

↳ poursuite de l'étude financière, juridique et organisationnelle pour la gestion du camping (Stratorial Finances /

Fitex / Cabinet Landot)

↳ proposition de déléguer l'exploitation du camping à la SPL TAMARUN

- *Aménagement et valorisation de la Pointe de Trois-Bassins* :

↳ fin des travaux et inauguration en avril 2011,

↳ recrutement par le TCO de 2 agents pour la gestion et l'entretien du site (Messieurs Biclair et Cillon),

↳ gestion de l'aire d'accueil et de restauration (Société 3 Bassins Surfing),

↳ installation et mise en route de la remorque énergétique qui alimente en électricité le camion bar.

- *Aménagements de la Route Hubert Delisle* :

↳ fin des travaux et inauguration en décembre 2011,

↳ proposition de gestion sous forme de convention de mutualisation avec les communes,

↳ visite terrain avec élu référent pour identification d'autres sites potentiels.

- *Sentier littoral en forêt domaniale* :
 - ↳ demande et octroi de subventions de la Région (appels à projet touristiques) et de l'Europe
 - ↳ convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de l'opération à l'ONF
- *Signalisation touristique* : mise en oeuvre sur la Route Hubert Delisle.

■ Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence

- Lancement du projet commun porté par les trois salles de spectacles de l'Ouest
- Soutien de 43 actions culturelles de diffusion et d'enseignement artistique sur le territoire.

■ Mettre en oeuvre l'enseignement artistique

Réseau d'enseignement artistique :

- Lancement de l'appel à candidatures pour un Directeur d'enseignement artistique,
- Octobre 2011 : Délibération sur les fondamentaux du projet, en réseau, avec une Ecole à Plateau caillou,
- Décembre 2011 : Délibération sur le plan de financement incluant le FEDER pour la construction du bâtiment de l'Ecole du réseau d'enseignement artistique,
- Préparation du dossier FEDER, en lien avec la DAC OI service instructeur.

Annexes de Trois-Bassins :

- Ajustement du contenu du dossier de travaux pour intégrer l'assainissement, la voirie et la sécurisation du site,
- Lancement du marché de maîtrise d'oeuvre par la direction des investissements et du patrimoine,
- Inscription du projet dans le cadre du Plan de relance régionale pour octobre 2012.

■ Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

Complexe sportif de Dos d'Ane

- Conduite de l'étude de programmation,
- Définition du montage juridique et financier de l'opération (dont participation TCO / commune),
- Délibération sur le transfert de maîtrise d'ouvrage de l'opération au TCO,
- Délibération sur l'échange foncier.

LA CULTURE EN CHIFFRES

▶ 43 projets culturels et artistiques ont été soutenus.



LES ESPACES CYBER-BASE® EN CHIFFRES

- ▶ + de 10 000 participants
- ▶ 25 conventions de partenariat avec des associations et institutions publiques
- ▶ + de 1000 ateliers avec 2400 participants

LE TOURISME EN CHIFFRES

▶ Une trentaine d'actions touristiques intercommunales soutenues par le TCO.



LE SPORT EN CHIFFRES

- ▶ 500 participants au Trail du Grand Ouest
- ▶ Vif succès pour les autres manifestations soutenues : courses, raid, surf...

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

Culture

INVESTISSEMENTS en K€ 2009* 2010* 2011

Etudes diverses 1 1 -

Dépenses d'investissements 1 1 0

FONCTIONNEMENT en K€ 2009* 2010* 2011

Subventions aux associations 371 538 951

Frais de fonctionnement 3 3 13

Dépenses de fonctionnement 374 541 964

Tourisme

INVESTISSEMENTS en K€ 2009 2010 2011

Etudes diverses 84 173 -

Autres dépenses 17 - 4

Aménag^t Littoral Sud St Leu 22 36 82

Signalisation touristique - 18 25

Aménag^t Littoral Trois-Bassins - 339 23

Aménag^t RHD 141 262 660

Réalisation Camping Interco 79 181 185

Dépenses d'investissements 343 1 009 980

FONCTIONNEMENT en K€ 2009 2010 2011

Camping - 319 354

Subventions aux associations 292 299 374

Frais de fonctionnement 19 16 10

Dépenses de fonctionnement 311 634 738

Sports-Loisirs

INVESTISSEMENTS en K€ 2009* 2010* 2011

Etudes diverses - 14 -

Complexe sportif Dos D'Ane - 8 35

Dépenses d'investissements - 22 35

FONCTIONNEMENT en K€ 2009* 2010* 2011

Subventions aux associations 4 47 24

Frais de fonctionnement 6 6 14

Dépenses de fonctionnement 10 53 38

* données financières «culture et sport» confondues

2009* 2010* 2011

FCTVA - - -

Recettes d'investissements - - -

2009* 2010* 2011

Recettes de fonctionnement - - -

2009 2010 2011

FCTVA - 63 149

Subventions d'invest. 10 4 343

Recettes d'investissements 10 67 492

2009 2010 2011

Régie Camping - 33 48

Pénalités marchés - 16 0

Remb^t associations 21 17 -

Recettes de fonctionnement 21 66 48

2009* 2010* 2011

FCTVA - - -

Recettes d'investissements - - -

2009* 2010* 2011

Dégrèvement Taxe Foncière - 1 -

Recettes de fonctionnement - 1 -

PERSPECTIVES 2012

■ Aménagements des sites touristiques

Littoral de Trois-Bassins :

- Etude de programmation urbaine : 3 phases prévues en 2012 avec présentation de 3 scénarii d'aménagement au 3^{ème} trimestre. Fin d'étude prévue début 2013,
- Démarche d'information à la population tout au long de l'étude, pour donner suite aux entretiens de type sociologique menés en début d'étude,
- Des acquisitions foncières potentielles.

*Camping *** intercommunal de la côte Ouest :*

- Réalisation des travaux de construction du camping,
- Lancement des marchés pour les fournitures et équipements du camping,
- Organisation et fonctionnement du camping (tarification, aides de la CAF, animations, masse salariale, communication, marketing, ...),
- Signature du contrat « DSP » avec la SPL TAMARUN pour l'exploitation.

Gestion et entretien de la Pointe de Trois-Bassins :

- Formalisation de la procédure relative aux demandes d'autorisations pour l'organisation d'évènements et de manifestations à caractère sportif, culturel et de loisir,
- Réflexion et signature du contrat avec la SPL TAMARUN pour la gestion du site (pérennisation des 2 contrats).

Sentier littoral en forêt domaniale :

réalisation des études et travaux.

Aménagement du littoral Sud de St-Leu : le projet d'aménagement (secteur four à chaux) se poursuit avec la procédure de déclaration d'utilité publique. L'obtention de l'ordonnance d'expropriation et l'attribution des marchés de travaux de la 1^{ère} phase devraient permettre d'entrer dans une phase opérationnelle en 2012.

■ Développement culturel du territoire

Réseau d'enseignement artistique :

- Dépôt du dossier FEDER,
- Besoin d'intégrer la compétence « création, pilotage, coordination du réseau d'enseignement artistique » au TCO, soit par recrutement, soit par AMO...,
- Dépôt du dossier plan de relance régional,
- Si identification de besoin d'autres locaux dans le réseau, possibilité de solliciter le plan de relance régional pour leur réhabilitation (probablement 2013) (TCO ou Communes).

Annexes de Trois-Bassins :

- Marché de maîtrise d'œuvre géré par la direction des investissements et du patrimoine et suivi des travaux,
- Alerte sur la subvention CCC du Conseil général (délai au 31/12/2012),
- Dépôt du dossier Plan de Relance Régional pour l'appel d'octobre 2012,
- Nouveau plan de financement à faire valider au Bureau communautaire
- Imaginer, préparer, concevoir le fonctionnement des annexes (gardiennage, accueil, enseignements, interface avec l'Education nationale...),
- Report sur 2013 de la réflexion sur l'avenir du «grand site des Jacarandas »

■ Aménagement et équipements sportifs

- *Complexe sportif de Dos-d'Ane :* conception de MOE et étude sur sa gestion.
- *Falaises d'escalade d'intérêt communautaire :* travaux d'équipement et de sécurisation.

■ Plaisance

- *Etude de faisabilité des « Varangues des Docks » :* finalisation de l'étude.
- *Réforme des ports d'Outre-mer :* réflexion sur le transfert de compétence en matière de gestion des ports de plaisance.

■ Animation du territoire

- Soutien d'une course au large dans l'Océan Indien pour voiliers habitables : lancement d'une étude de faisabilité
- Organisation de «Cap à l'Ouest» (Trail du Grand Ouest + Fête de la randonnée + Coupe de l'Océan Indien)
- Soutien de projets de diffusion culturelle et d'enseignement artistique.
- Evolution des services cyber-base® pour répondre aux besoins de la population.
- Finalisation de la mise en œuvre de la signalisation touristique
- Programmation d'actions touristiques intercommunales

Ressources humaines

MISSION

La direction des ressources humaines (DRH) gère les processus concernant la gestion du personnel (recrutement, absence, formation) qui viennent en appui au fonctionnement des autres directions.

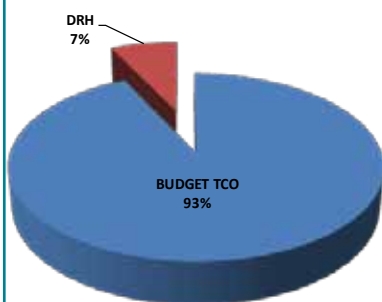
La DRH gère par ailleurs les processus concernant la gestion des moyens courants de l'établissement ainsi que la qualité.

EFFECTIF

28 personnes dont :
5 dédiées aux ressources humaines
18 à la gestion des moyens courants
5 aux services Accueil et Courrier

BUDGET

11085 K€ dont :
Gestion du personnel : 9770 k€



FAITS MARQUANTS 2011

Finalisation des projets 2011

- Mise en œuvre opérationnelle de la refonte du régime indemnitaire en juillet 2011 et adoption d'un premier réajustement apporté à ce nouveau dispositif en décembre 2011
- Mise en place d'un contrôle des horaires sur support papier dans l'attente de son informatisation

- Elaboration d'un projet de règlement intérieur en phase aujourd'hui de concertation.



■ Analyse de l'évolution des effectifs

L'année 2011 se caractérise par la poursuite de la croissance des effectifs du TCO dont le rythme ralentit néanmoins (+10% entre 2010 et 2011 contre +14 % entre 2009 et 2010).

Le ralentissement de cette croissance se traduit par une baisse du rythme de progression de la masse salariale qui passe de +14% entre 2010 et 2011 contre +21% entre 2010 et 2009.

L'impact financier de la croissance des effectifs (impact des mouvements constatés en N-1 et mouvements réalisés en N) représente 7% de la masse salariale réalisée de 2011 contre 11% en 2010.

Répartition statutaire 2011

Si l'effectif du TCO reste composé majoritairement de titulaires (48% au 31/12/2011), la stagnation du rythme de progression de ces derniers se confirme (+2% entre 2010 et 2011 contre +7% entre 2009 et 2010). La part des contractuels poursuit sa progression (+20%).

L'augmentation de la part des contractuels se décline de la manière suivante :

- Catégorie A : +33% (contre +18% en 2010)

- Catégorie B : + 10 % (contre +50% en 2010)
- Catégorie C : + 20 % (contre +29% en 2010)

La forte progression des agents de catégorie C contractuels ne traduit cependant pas une précarisation de ces emplois.

Enfin, on notera que la part des contrats aidés en 2011 (7%) est équivalente à 2010 (7%).

EN CHIFFRES

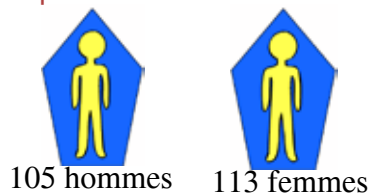
► Au 31/12/2011, le TCO comptait 218 agents, dont 105 titulaires, 98 contractuels et 15 en emplois aidés

► 48 % des agents du TCO sont titulaires. En métropole, ce chiffre avoisine les 70 %

■ **Principaux nouveaux recrutements**

- Direction de l'aménagement avec 3 agents (3 chargés d'études de catégorie B)
- Direction des investissements avec 3 agents (1 agent d'accueil - catégorie C, 1 agent polyvalent - emploi aidé, 1 agent d'accueil/entretien pour la gestion du site de la pointe de Trois-Bassins - emploi aidé)
- Direction de l'environnement : 3 agents de collecte des corbeilles à papier (emplois aidés)
- Direction des ressources humaines : 2 agents d'entretien (emploi aidés)
- Direction des services financiers : 2 agents recenseurs (1 catégorie C et 1 emploi aidé) et 1 responsable du système d'information financier (catégorie A)
- Direction informatique : 1 responsable du service technique (catégorie A) et 1 technicien support 300 (catégorie B)
- Service marchés publics : 1 chef de projet fonctionnel - catégorie A
- Service documentation : 1 assistante (emploi aidé)

Répartition des effectifs en 2011



■ **Formations**

- Le taux de formation a baissé légèrement en 2011 : 47 % contre 51 % en 2010 et 40 % en 2009 :
- 60 % agents catégorie B
 - 51 % agents catégorie C
 - 37 % agents catégorie A
 - 13 % emplois aidés

■ **Absences**

- Le taux d'absentéisme connaît une baisse sensible entre 2010 et 2011 : 2,9 % contre 4 %.

FOCUS

▶ Malgré l'augmentation de 10% de ses effectifs, les dépenses de personnel du TCO ramenées aux dépenses totales de fonctionnement restent en deçà des ratios observés dans les autres agglomérations du département.

FOCUS

▶ Evolution de la masse salariale

- 2009 : 7,03 M€
- 2010 : 8,54 M€
- 2011 : 9,77 M€

FOCUS

▶ Trois catégories statutaires composent l'effectif du TCO au 31/12/11 :

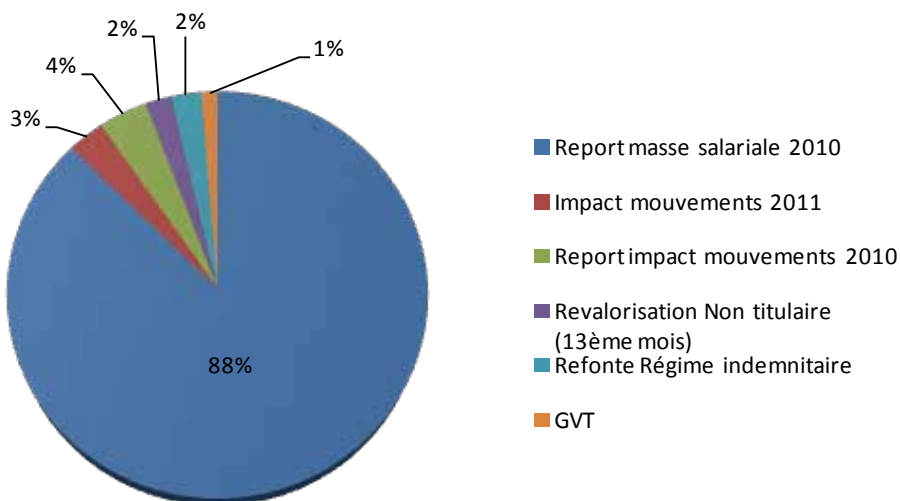
- titulaires : 48 % (contre 52 % en 2010 et 56% au 31/12/09)
- contractuels de droit public : 45 % (contre 41 % en 2010 et 35% au 31/12/09)
- emplois aidés : 7% (contre 7 % en 2010 et 8 % au 31/12/09).

▶ Structure par catégorie du personnel au 31/12/11 :

- Cat. A : 27 % (25% en 2010)
- Cat. B : 14 % (11% en 2010)
- Cat. C : 59 % (64% en 2010)

Le taux d'encadrement du TCO (part des catégories A et B) progresse entre de 2010 et 2011 en passant de 36% à 41%. Ceci traduit très nettement les efforts réalisés en matière d'encadrement intermédiaire.

Décomposition de la masse salariale 2011



PERSPECTIVES 2012

Les chantiers en ressources humaines à mener sur 2012 concernent :

- L'adoption du règlement intérieur du personnel
- L'étude sur la classification des postes de l'établissement
- La dématérialisation de la gestion des congés et du contrôle des horaires
- La mise en œuvre de la participation aux frais de mutuelle

Informatique

MISSION

La Direction Informatique se positionne comme un véritable service support aux directions opérationnelles composant la collectivité.

Ses missions principales sont :

- Mettre en place une stratégie et développer un Système d'Information (élaborer un Schéma Directeur Informatique, réaliser des études et co-piloter des projets applicatifs métiers)
- Administrer l'environnement technique
- Exploiter l'environnement applicatif
- Assurer la fonction support aux utilisateurs (relation Client/Fournisseur, gestion de la demande et qualité de service)
- Assurer la communication et la dématérialisation (messagerie, plateforme d'échange collaborative, intranet-extranet-internet)

EFFECTIF

9 personnes

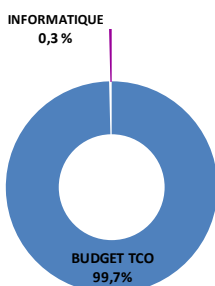
- Direction : 1 directeur et 1 assistante
- Service Architecture-Exploitation : 1 responsable technique (et adjoint à la Direction), 1 responsable support utilisateurs et gestionnaire de parc, 1 technicien d'exploitation et 1 technicien de maintenance
- Service Etudes et Développement: 2 chefs de projet et 1 technicien de maintenance applicative

BUDGET

571 K€

Fonctionnement : 312 K€

Investissement : 259 K€



FAITS MARQUANTS 2011

Une équipe renforcée

⇒ Tel que préconisé dans le Schéma Directeur Informatique, la direction informatique a été restructurée, notamment avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs :

- 1/02/2011 : Eric CASTELNAU, responsable technique et adjoint de Direction

- 1/03/2011 : Frédéric LARAVINE, nouveau chef de projet

- 1/08/2011 : Gilles LAURET, responsable support utilisateurs et gestionnaire de parc.

⇒ Cette année a été l'occasion de concevoir et de refondre les infrastructures techniques du TCO.

⇒ Les projets techniques et les objectifs afférents ont été présentés au personnel :

- De mars à septembre : les projets

urgents, indispensables au fonctionnement normal de la structure (sauvegarde palliative, supervision, gestion des mises à jour systèmes, sécurisation...)

• De septembre à décembre, les projets de refonte et de structuration nécessaires aux évolutions futures (modélisation d'un réseau structuré, définition et mise en œuvre des réseaux des sites, regroupement des liaisons et optimisation des liaisons...).

⇒ Déménagements de la Direction des Infrastructures et du Patrimoine et de la Direction Economie Insertion sur 2 sites distants (interconnexions et télécommunications, câblages, téléphonie fixe, déplacement physique et continuité de service...).

Stratégie et mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique

- Consolidation et intégration d'une nouvelle équipe
- Réorganisation des missions et des activités
- Réalisation d'une Charte informatique d'utilisation des outils informatiques (en cours de validation avec le règlement intérieur TCO)
- Mise en place d'une opération d'investissement associée aux déménagements, avec le lancement des consultations suivantes :

- ↳ Interconnexion des sites distants ;
- ↳ Travaux de câblage ;
- ↳ Acquisition d'onduleurs ;
- ↳ Acquisition de terminaux IP ;
- ↳ Acquisition d'imprimantes multifonctions ;
- ↳ Acquisition d'équipements réseaux ;

Réalisation de projets informatiques métiers

Elaboration et présentation au personnel de la planification des projets métiers jusqu'à 2013 en précisant les méthodes et les organisations à mettre en place, les outils à utiliser de manière partagée entre la Direction demande et la Direction Informatique (expression du besoin, note de cadrage, instances de projet, réunion de lancement, fiche projet,...).

- Projet de gestion du fond documentaire (Service documentation) ;
- Projet de généralisation de la dématérialisation des actes au contrôle de légalité ;
- Avant-projet concernant l'acquisition d'une solution de gestion des marchés publics (lancement janvier 2012) ;



- Projet de gestion des archives papiers ;
- Migration de la plateforme Kimoce (« numéro vert citoyen ») en Version 5 apportant des avancées fonctionnelles ;
- Migration de la Gestion des Ressources humaines en version Full-Web ;
- Mise en œuvre de la dématérialisation des absences pour 3 directions pilotes (généralisation mi-2012) ;
- Avant-projet et rédaction du cahier des charges concernant le contrôle des présences (système de contrôle des horaires) ;
- Avant-projet concernant la mise en œuvre d'une solution mobile de contrôle d'exploitation pour la Direction de l'environnement ;
- Avant-projet concernant la mise en œuvre d'un module complet de statistiques téléphoniques pour la Direction des Ressources Humaines ;
- Accompagnement des Directions dans l'appropriation et la réorganisation de leurs espaces collaboratifs SharePoint (réalisé au 4/5^{ème}) ;

■ Gestion et suivi du parc informatique

En conséquence de l'augmentation constante et considérable des effectifs du TCO, le parc informatique (postes de travail, serveurs, périphériques, téléphones, débits réseaux...) connaît lui aussi une évolution proportionnelle.

A ce jour, le parc de postes de travail affecté est de 212 unités dont 8 machines destinées à la salle de formation « volante ». Le parc de machines affecté aux espaces cyber-base® représente 64 machines supplémentaires (dont 13 portables).

- Le renouvellement de l'ensemble du parc PC des agents du TCO a été finalisé.
- Un inventaire global consolidé a été réalisé avec mise en place d'étiquettes code barre.
- L'inventaire matériel est désormais effectué en temps réel grâce à des remontées automatiques des données sur le réseau.

■ Administration du réseau

- Mise en place d'une nouvelle architecture réseau au siège (modéliser le réseau informatique du siège) ;
- Redéfinition et mise en œuvre des réseaux des sites distants (sera terminé lorsque le déménagement sera complètement achevé) ;
- Regroupement et optimisation des liaisons réseaux ;
- Lancement d'un marché d'acquisition d'équipements réseaux ;



■ Sécurité du système d'information

- Mise en place d'un système de sauvegarde palliative ;
- Mise en place d'un système de supervision automatique de l'ensemble des équipements et services associés ;
- Mise en œuvre d'un système de centralisation des mises à jour systèmes ;
- Sécurisation de l'authentification (Contrôleur Secondaire de Domaine) ;
- Mise en œuvre d'un réseau de stockage ;
- Projet de rationalisation et virtualisation des serveurs (réalisé au 4/5^{ème}) ;
- Lancement d'un nouveau marché de fourniture et de services destiné à consolider l'infrastructure serveurs ;
- Migration de la plateforme Exchange en version 2010 dans le but d'ouvrir les services mail, agenda et carnet d'adresse global sur les Smartphones ;

■ Gestion des réseaux de téléphonie fixe et mobile

- Lancement d'un nouveau marché concernant les abonnements de téléphonie fixe et les numéros spéciaux ;
- Mise en œuvre de la téléphonie IP sur les sites distants et lancement d'un marché d'acquisition de terminaux IP et de licences SIP ;
- Lancement d'un nouveau marché de services de télécommunications fixes ;
- Lancement du nouveau marché de maintenance de la plateforme téléphonique ;

EN CHIFFRES

▶ En 2011, 212 postes de travail dont 8 destinés à la salle de formation

▶ 64 machines sont affectées aux cyber-bases, dont 13 portables

FOCUS

▶ Un service «hotline» centralise les réclamations et les demandes d'interventions des agents.

Administration de la plateforme Web

- Refonte complète de la page d'accueil sur site www.tco.re ;
- Mise en œuvre de nouveaux modules sur le site internet :

- ↳ formulaire de demande de bac à compost
- ↳ formulaire de satisfaction
- ↳ module Fourrière Animale
- ↳ vocalisation du site
- ↳ recrutements
- ↳ mise à jour du module marché public
- Mise en œuvre d'une revue administrative diffusable à l'extérieur de la Collectivité

Exploitation de l'environnement applicatif

- Mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) au sein du TCO chargé d'apporter conseils et assistance aux utilisateurs et d'assurer un relais vers la CNIL.

Assistance et support utilisateur

- Dès l'arrivée du Responsable Support utilisateurs, un service de « hotline » centralisé et généralisé (« support 300 ») a été mis en place avec des procédures associées ;
- Un communiqué de la Direction informatique a été mis en place de manière à améliorer la communication et l'information vers les services demandeurs (mise en place d'une charte graphique Direction

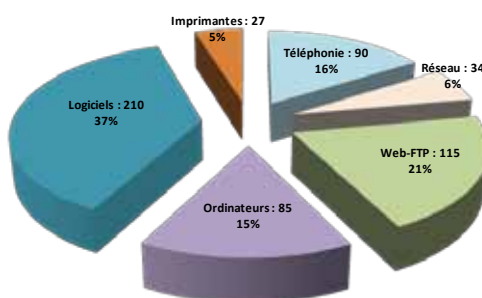
Informatique). Des procédures usuelles bureautiques ou « astuces » sont aussi disponibles via ce communiqué ;

- Rangement, classement et mise en place d'un stock DI (réalisé à 90%) ;
- Recensement du matériel en attente de déclassement (réalisé à 40%) ;
- Mise en place d'un service de prêt de matériels pour les services ;
- Lancement d'un nouveau marché de maintenance des périphériques d'impression ;
- Lancement du nouveau marché de fourniture de consommables d'impression ;

732 interventions ont eu lieu du 1er août au 31 décembre (depuis l'arrivée du responsable support utilisateur), dont :

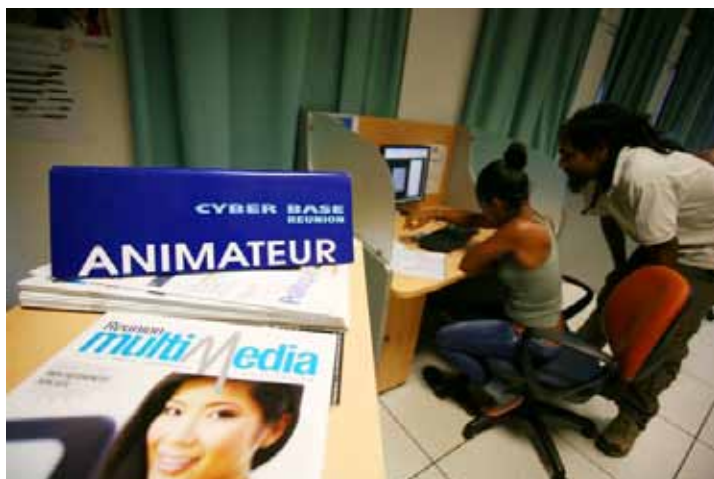
- ↳ 452 incidents (62 %)
- ↳ 280 demandes (38 %)

Répartition des interventions par catégories



Les cyber-bases

L'activité Cyber-bases et Cyber-bus n'ayant pas été abordée dans le cadre du Schéma Directeur Informatique, une approche prospective concernant un nouveau rattachement fonctionnel et hiérarchique a été menée, en cohérence avec les missions exercées. De ce fait, au 12 avril 2011, l'ensemble de l'activité a été officiellement rattachée à la Direction Valorisation et Animation du Territoire.)



PERSPECTIVES 2012

Les projets applicatifs

- Mise en œuvre de la Gestion des Marchés Publics ;
- Migration de la gestion financière en version 150 ;
- Déconcentration de l'exécution budgétaire, du suivi financier des marchés et contrats ;
- Mise en œuvre du projet de contrôle des présences (système de contrôle des horaires) ;
- Mise en œuvre d'une solution mobile de contrôle d'exploitation pour la Direction de l'environnement ;
- Finalisation de l'accompagnement des Directions dans l'appropriation et la réorganisation de leurs espaces collaboratifs SharePoint ;
- Réflexion concernant le choix de la plateforme SharePoint, de la plateforme Exchange ;
- Réflexion concernant le choix de la suite Microsoft Office comme suite bureautique utilisée par défaut au TCO ;

Les projets techniques

- Continuer le déménagement et la déconcentration des Directions sur des sites distants ;
- Mise en œuvre d'une sauvegarde centralisée ;
- Remontée et exploitation des indicateurs de l'activité support utilisateurs ;
- Finaliser l'inventaire logiciel et projet de régularisation des licences ;
- Projet de refonte du système de fax (optimisation des circuits et passage sur une solution libre) ;
- Lancement d'un Accord Cadre matériel (global) ;
- Mise en œuvre d'une solution de visioconférence (interne/externe) ;
- Mise en œuvre de points d'accès visiteurs sécurisés WIFI ;
- Mise en œuvre d'un système de télé-déploiement logiciel ;

Les recrutements

Les recrutements supplémentaires d'un technicien sur 2012 et d'un autre sur 2013 sont à considérer dans le cadre de l'application du Schéma Directeur Informatique et de son organisation à mettre en place ; problématiques afférentes à ces déménagements.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2011 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2010	2011
Etudes diverses	33	64	19
Logiciels divers	71	165	39
Matériels informatiques et aménagements divers	96	162	171
Autres dépenses	4	14	0
Dépenses d'investissements	204	410	259

FONCTIONNEMENT en K€	2009	2010	2011
Maintenance	92	99	136
Frais de télécommunications	23	87	109
Autres dépenses	94	66	67
Dépenses de fonctionnement	209	252	312

	2009	2010	2011
FCTVA	47	68	32

Recettes d'investissements	47	68	32
----------------------------	----	----	----

	2009	2010	2011
Pénalités sur marchés	-	2	1

Recettes de fonctionnement	-	2	1
----------------------------	---	---	---



Finances

MISSION

La Direction des services financiers (DSF) fait partie du pôle ressources, avec la direction des ressources humaines et la direction informatique. Elle se compose d'un pôle budgétaire, d'une cellule analyse et prospective et d'un service de système de l'information financier, récemment créé.

Ses missions principales sont :

- Mettre en œuvre la politique financière de l'agglomération définie par les élus :
 - o Elaborer des outils d'aide à la décision
- Elaborer et exécuter le budget en étroite collaboration avec les directions opérationnelles
 - o Préparer le budget du TCO
 - o Exécuter le budget conformément aux crédits inscrits
 - o Optimiser l'encaissement des recettes
 - o Coordonner la préparation du rapport d'activités
- Sécuriser le portage financier de toutes les opérations inscrites au PPI 2009-2015
 - o Contenir l'évolution des charges de fonctionnement afin de garantir sur le long terme notre capacité d'autofinancer nos investissements
 - o Piloter le suivi des opérations d'investissement
 - o Gérer la dette et la trésorerie
 - o Gérer les risques externes (associations, SEM...)

EFFECTIF

12 personnes dont
5 au pôle budgétaire
3 à l'analyse et prospective
2 au système de l'information financier
1 directrice
1 assistante

FAITS MARQUANTS 2011

Signature d'une convention pluriannuelle avec l'AFD pour sécuriser notre programme d'investissements

Le TCO a souhaité associer l'AFD à la mise en œuvre de son PPI 2009-2015 par la mobilisation d'emprunt bonifié. En effet, cet établissement public et institution financière spécialisée, se positionne comme partenaire des collectivités locales au service du développement durable en déployant une offre diversifiée intégrant financement, conseil et renforcement des capacités.

Ce partenariat est sécurisant pour la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) dans un contexte où les banques sont réticentes à nous accompagner financièrement vu la raréfaction des liquidités sur les marchés financiers.



Création d'un nouveau service

Pour faire suite aux préconisations de la démarche processus, un nouveau service a été créé au sein de la direction des services financiers afin d'une part de sécuriser et de fiabiliser l'information financière et d'autre part d'engager la déconcentration de certains modules du logiciel de gestion financière (préparation budgétaire, procédure de saisie des marchés).

Actualisation de la prospective financière du TCO

Pour rappel, le TCO bénéficie d'une assistance avec le cabinet Ressources Consultants Finances pour la partie ingénierie financière.

A ce titre, et compte tenu de contraintes nouvelles (réforme de la taxe professionnelle, analyse du nouveau panier fiscal, intégration de nouvelles opérations d'investissement : zénith, centre de tri...), il a fallu actualiser la prospective financière pour sécuriser au mieux le portage des opérations inscrites au PPI.

Globalement, si la situation financière est actuellement satisfaisante, des choix seront nécessaires pour maintenir le cap et préserver nos marges de manœuvres futurs. En effet, compte tenu du ralentissement de nos recettes de fonctionnement, il est impératif de maîtriser au mieux l'évolution de nos charges de fonctionnement.

Objectif : dégager des marges de manœuvre affectées à l'autofinancement de nos dépenses d'investissement et paiement des annuités de dette.

EN CHIFFRES

► Indicateur de gestion : économie générée par la gestion active de la dette

2009 :	296 k €
2010 :	157 k €
2011 :	217 k €

FOCUS

► Gestion active de la trésorerie : Compte tenu de la trésorerie disponible et des possibilités offertes par ses contrats d'emprunt, le TCO a pu réaliser des économies en termes de frais financiers à payer.

■ Indicateur de gestion : taux de rejet des mandats de paiement

On note que le nombre de mandats rejetés est faible : 57 mandats sur 5534, soit un taux de rejet de 1% (en 2010, 68 mandats sur 4932, soit 1 %).

Cet indicateur fait l'objet d'une communication mensuelle aux directions, l'objectif étant de limiter les rejets autant que possible.

■ Indicateur de gestion : suivi du délai global de paiement

33 jours contre 30 jours réglementaires (en 2010, 29 jours).

■ Communication financière

Suivi mensuel du taux de réalisation du budget d'investissement.

Objectif : mettre en place un véritable outil de pilotage pour permettre aux directions de suivre au mieux la consommation de leur budget et d'adapter la trésorerie aux besoins réels de décaissement.

Le suivi du budget de fonctionnement sera généralisé à l'ensemble des directions à compter de 2012.

PERSPECTIVES 2012

■ Engager les chantiers dans la continuité de la formalisation des processus du TCO

Pour faire suite aux préconisations formulées par le bureau d'études KPMG, deux chantiers devront être engagés et finalisés pour la fin de l'année 2012 :

- Déconcentrer la préparation budgétaire au niveau des directions et adosser le budget aux orientations et choix stratégiques du TCO.

Objectifs : rationaliser la préparation budgétaire et améliorer la lisibilité du budget

- Sur le circuit de la dépense, le travail portera sur la déconcentration et la dématérialisation des procédures d'engagement au niveau des directions ainsi que la rationalisation du circuit de vérification des factures.

Objectif : fiabiliser le processus d'exécution budgétaire.

- Formaliser le chantier du contrôle de gestion :

↳ contrôle interne : tableaux de bord et indicateurs) et de gestion externe

↳ contrôle externe relatif aux SEM et associations subventionnées.



ZOOM

► 5534 mandats traités en 2011

► 4331 factures payées

► Seulement 57 rejets

Communication institutionnelle

MISSION

Rattaché à la Direction Générale de Services, le service Communication est un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

Ses missions principales sont de :

- promouvoir la communauté d'agglomération, ses actions
- informer les différents publics,
- élaborer et mettre en œuvre des plans de communication,
- gérer les relations avec la presse
- conseiller et accompagner les services en matière de communication,
- réaliser les reportages photos, vidéos et les spots radio,
- mettre à jour le site internet
- réaliser les supports de communication et d'information.

EFFECTIF

5 personnes dont :

- 1 assistante
- 1 personne en charge des animations scolaires et publiques
- 1 personne en charge de la mise à jour du site Internet et des réseaux sociaux et de la revue de presse
- 1 technicien en charge reportages photos et vidéos
- 1 responsable du service

BUDGET

469 K€

FAITS MARQUANTS 2011

Refonte et mise à jour du site internet

L'année 2011 a été marquée par la mise à jour du site internet www.tco.re, et sa première refonte, réalisables grâce à l'arrivée dans le service communication de Tania Roumagnac, spécialement affectée à ces missions. Plus

de 5900 interventions ont été effectuées de mai à décembre.

Création d'une page Face Book

Le TCO peut maintenant toucher directement une cible spécifique, celle des réseaux sociaux.

Le service communication a en effet créé en fin d'année une page Face

Book destinée à informer rapidement ses «fans» et ses «amis» des différents évènements pouvant les intéresser.

Les animations publiques et scolaires

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, de nombreuses animations et sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu.

- *La sensibilisation des associations et des scolaires :*

En 2011, 22 343 personnes ont pu être sensibilisées à la gestion des déchets et à leur valorisation, contre 16 474 en 2010 et 11 129 en 2009 .

196 enfants ont pu cette année travailler avec le studio bus (239 en 2010 et 95 en 2009). Cet équipement est une version itinérante d'un studio d'enregistrement audio à but éducatif. Il permet de favoriser la réflexion et l'expression par la réalisation de supports audio phoniques. Le véhicule ayant été accidenté en février, les interventions n'ont pu être effectuées dans de bonnes conditions, ce qui explique la baisse du nombre de personnes sensibilisées.

- *L'organisation des visites de sites de traitement des déchets :*

Sites visités : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté pour les associations, les scolaires, etc.

En 2011, 1 156 personnes ont visité ces sites contre 1 396 en 2010 et 2 032 en 2009.

- *Les animations publiques :*

Le TCO a participé à de nombreuses manifestations publiques : fêtes commerciales, Semaine du développement durable (avril), Fête de la mer, Fête de la famille, Semaine de la réduction des déchets, Semaine de la Mobilité, Fête de la forêt, 6 Randos vélos, Trail du Grand Ouest, Grand Boucan, Eco pentathlon, Esprit Beach, Tournée des Deedinglés...

Les interventions ayant trait à la gestion des déchets ont été faites en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa.



■ La réalisation de supports de communication et d'information

- Réalisation, impression et distribution de plaquettes pour les déchèteries, le guide environnement, avis de passage collecte sélective, les mini randos-vélos, 5 balades à vélo, la pointe littorale de Trois-Bassins, les nouvelles lignes de bus à St Leu, rapport d'activités 2010....

- Création d'adhésifs pour les randos-vélos, les D3E et les bons trieurs

- Création de panneaux et affiches pour les randos vélos / fermetures de services / semaine du développement durable / gare routière de St Paul / Pointe de Trois-Bassins / Littoral Sud de St Leu / panneaux de chantiers réhabilitation déchèteries Thénor et Etang/ Aménagement Route Hubert Delisle/Itinéraires privilégiés/ Cyber-Bases/SCoT-PADD/ Familles Témoins / Aire naturelle de Camping / Pédibus / ...

- Création de logo «Picto placoplâtre».

- « Cinq communes à la Une » : édité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire. 4 éditions de 5 communes à la Une ont pu paraître cette année.

- « La Lettre interne du TCO » est un petit journal édité en 5 500 exemplaires. Distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes, cette lettre est parue 4 fois.

■ Les communiqués presse et insertions publicitaires

En 2011, 36 campagnes de promotion et d'information ont été menées dans la presse écrite (19 en 2010 et 16 en 2009) dont

- 13 ont concerné l'environnement (gestion des déchets, compostage collectif, énergie, chiens, collecte sélective et recyclage ... dans Visu magazine / familles témoins /réhabilitation des-déchèteries...)

- 11 les transports (randos vélos / transports scolaires / grève transporteur/ouverture gare routière/nouvelle lignes à St Leu)

-5 le tourisme et l'économie (aire naturelle de camping)

- 3 l'administration générale (fermeture des services les 17/09, 15, 24 et 31/12 et incendie du Maïdo)

- 2 l'aménagement (habitat/SCoT)

- 1 le sport (Trail Grand Ouest)



■ Les spots et vidéo

- 10 créations de spots radiophoniques (4 en 2010 et 2 en 2009) sur le village solaire de l'Eperon, l'ouverture de la gare routière, le festival de la création, les mini randos vélos, les déchèteries

- 11 réalisations de vidéos (5 en 2010 et 11 en 2009) sur les conférences de presse D3E et Semaine de la mobilité, l'inauguration des nouveaux bus kar'ouest et de la gare routière, les chantiers d'insertion

- 48 reportages photos (49 en 2010 et 27 en 2009) sur l'environnement (D3E/déchèterie capucines / Conférence de presse Girovar / nouveau contrat Eco Emballages), le transport (gare routière / arrêts de bus / randos vélos /Village de la semaine de la mobilité/ Nouvelles lignes de bus à St Leu / Itinéraires privilégiés/nouveaux bus kar'ouest), la culture (Battle de l'Ouest / les contes dits du bout des doigts / le ballet du montreur / les jardins sensoriels / la conférence de presse sur le réseau d'enseignement artistique), l'aménagement (pointe de Trois-Bassins / littoral sud de St Leu / Réunions publiques Scot / Route Hubert Delisle/l'habitat/Inta), le tourisme (aire naturelle de camping)/l'économie (Copil Cucs Plie), le sport (trail du Grand Ouest / randonnées).

EN CHIFFRES

▶ 24 rencontres avec la presse (hors conseils communautaires) ont été organisées en 2011 (contre 12 en 2010)

■ Les relations presse

- Invitation de la presse à tous les Conseils Communautaires

- Sollicitations de la presse : sur les 58 (55 en 2010 et 52 en 2009) demandes d'informations des journalistes :

• 19 (21 en 2010 et 23 en 2009) ont concerné l'environnement (station de compostage / fourrière animale / mise en demeure site environnement/ piles / déchets des restaurateurs / D3E / coûts déchets / déchèteries /TEOM ...),

• 14 (11 en 2010 et 10 en 2009) les transports (gare routière de St-Paul, itinéraires privilégiés / train de l'Ouest / tarification transports scolaires / rapport Semto / rando-vélo,/ PDU/ Grève transporteurs Souprayenmestry/ Téléphonique St Leu...),

• 7 (5 en 2010 et 4 en 2009) l'économie/ tourisme (Création station touristique / camping / évènementiels à la Souris-Chaude/Foncier économique),

• 6 (7 en 2010 et 11 en 2009) l'aménagement (Plaine Chabrier/ Littoral Sud de St Leu / Zalm de Trois-Bassins / Aménagement de St Leu / ...),

• 2 (1 en 2010) la culture (Ecole des arts)

• 2 le sport (Trail du Grand Ouest / Randonnées)

• 7 (6 en 2010 et 3 en 2009) les affaires générales (caméras de surveillance/ conseils communautaires/cabinet du président...).

- Points presse et conférences de presse 29 rencontres (12 en 2010 et 10 en 2009) ont été organisées sur les thèmes suivants : arrêt collecte des DEEE / familles témoins / Pique-nique zéro déchet / Mallette ONF / Aménagement de la Pointe littorale de Trois-Bassins / Bilan de l'Aire naturelle de camping / Nouveaux bus et site internet kar'ouest / Semaine de la mobilité / culture/ convention AFD /Inauguration de la gare routière / Nouveau contrat Eco Emballages / Aménagement du littoral Sud de St Leu / Inauguration de la Place Maxie Laope / Enseignement et réseau artistiques.

www.tco.re et face book

- Communication sur le site internet www.tco.re : mises à jour quotidiennes, créations de nouvelles pages. 5906 interventions ont été effectuées de mai à décembre.
- Création d'une page Face Book en août : 72 informations ont été mises en ligne (événements culturels, sportifs, grèves,) et 8 albums photos.

Autres actions

- Réalisation de la carte de vœux,
- Réalisation de cartes de visite,
- Création de diaporamas pour les services (PPI, Intercommunalité, ...)
- Lancement de 4 consultations (prestation artistique pour l'inauguration de la gare routière, prises de vues aériennes pour EcoCité, achat d'espaces publicitaires pour magazine hebdomadaire, prestation musicale pour l'inauguration de la Place Maxime Laope...).



PERSPECTIVES 2012

Au-delà de la réalisation et de la distribution de ses deux journaux « la Lettre interne » et « 5 communes à la Une », le journal intercommunal, le TCO poursuivra ses actions de communication et d'information de la population sur ces projets et ses compétences. Le rythme de ces actions se fera en fonction de l'avancement des projets portés par les autres services.

Le service aura également à charge de lancer le nouveau marché de communication pour le TCO.

Pour 2012, une enveloppe de 400 000 € sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la communication du TCO (communiqués compris).



FOCUS

► 22 343 personnes ont pu être sensibilisées à la gestion des déchets et à leur valorisation

► 1156 personnes ont visité les sites de traitement des déchets

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des principales dépenses 2011

Dépenses en euros	2009	2010	2011
Journaux TCO	84 555	120 132	101 100
Communiqués / Publicités	53 891	80 246	117 295
Affiches/Panneaux/Expositions	45 868	59 218	51 799
Objets promotionnels	-	37 556	17 730
Plaquettes/Dépliants	39 482	26 897	42 212
Adhésifs	12 327	19 565	23 240
Salons/Villages	-	18 185	-
Calendriers de collecte	98 117	6 338	17 688

Commande publique et assistance juridique

MISSION

Le service marchés publics et assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle des commandes publiques.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès des directions et des services de documents types mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public,
- contrôle et conseil des directions sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

La cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, de gérer les recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les marchés du TCO.

EFFECTIF

4 personnes dont

- 1 responsable
- 1 chargé de dossiers
- 1 chef de projets
- 1 gestionnaire administrative et financière

BUDGET

65 K€

L'essentiel des dépenses du service provient des frais d'insertions d'annonces légales et des frais de soutien juridique apporté au TCO par le biais de cabinet d'avocats (dépenses destinées aux conseils et aux contentieux relatifs à la commande publique) :

- Frais honoraires avocats et assistance (Cabinet CHARREL et Associés ; SVP SAS) : 25 K€
- Frais d'insertion (journaux d'annonces légales) : 40 K€

FAITS MARQUANTS 2011

Lancement du projet d'acquisition d'une solution progicielle pour la gestion des marchés publics

L'objectif du projet est de disposer d'un progiciel de gestion des marchés publics permettant une assistance à la rédaction des pièces administratives, de la consultation jusqu'à la publication via la plateforme de dématérialisation ainsi qu'une assistance pour l'exécution administrative des marchés.

Cette année 2011 a été notamment marquée par la modification de la nomenclature permettant la computation des seuils pour le lancement des marchés et par le renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres et ceux de la Commission de Délégation de Services Publics.

Le service a également été renforcé avec l'arrivée d'un chef de projet fonctionnel, Vincent Robert.

■ Lancement des procédures de marchés publics et de délégations de service public

La cellule marché a publié 249 marchés (contre 147 en 2010) dont 234 ont été notifiés (contre 97 en 2010), 3 ont été déclarés infructueux (contre 10 en 2010) et 12 sans suite (contre 16 en 2010).

■ La passation des marchés

- Secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégations de service public : la commission d'appel d'offres (CAO) et la commission de délégation de service public (CDSP) ont pour rôle de choisir les attributaires des procédures formalisées lancées par la collectivité et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.

La CAO donne également son avis sur l'attribution des marchés relevant d'une procédure adaptée supérieure à 90 000 €.

En 2011, la CAO s'est réunie 22 fois (19 fois en 2010).

■ Assistance aux services dans l'exécution des marchés

Tout au long de l'année 2011, le service marché a :

- répondu quotidiennement aux questions/interrogations du contrôle de légalité (soit par une production écrite, soit par entretien téléphonique lorsque le degré de complexité de l'affaire était peu élevé)
- répondu aux questions diverses des services (aide téléphonique ou par mail)
- conseillé les services (sur demande) sur l'élaboration des avenants aux marchés
- contrôlé les avenants
- contrôlé les actes de sous-traitance.

EN CHIFFRES

▶ 249 marchés ont été lancés en 2011 (+ 75 % par rapport à 2010)

EN CHIFFRES

▶ 234 marchés ont été attribués pour un montant de 27 117 000 €, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2010

■ Veille juridique et documentaire

Le service marchés s'est attaché à :

- suivre la jurisprudence tout au long de l'année (par le biais de news letter, forums...) et communiquer les plus pertinentes aux services
- mettre à jour tous les documents types mis à la disposition des services
- suivre des formations et mettre les supports à disposition des services

■ Gestion des contentieux relatifs aux marchés publics

- Gestion des contentieux devant les juridictions administratives :

En 2011, le service Marchés a suivi 4 contentieux :

- 2 référés précontractuels gagnés par la collectivité
 - 1 recours indemnitaire gagné
 - 1 recours pour excès de pouvoir qui a donné lieu à une déclaration sans suite du marché.

■ Pilotage et reporting

Le service Marchés produit mensuellement un tableau de bord de suivi des marchés ainsi que des bilans trimestriels et présente aux directeurs des bilans trimestriels analytiques mis en perspective avec le suivi des investissements.

ZOOM

Le suivi des procédures de passation consiste en :

- ▶ veiller au bon déroulement des échanges entre le TCO et les candidats aux marchés (assurer l'envoi des DCE aux entreprises, veiller au traitement des questions posées par les candidats)
- ▶ valider tous les avis rectificatifs et procéder à leur mise en ligne
- ▶ assurer toutes les séances d'ouverture des plis avec les élus et les services concernés
- ▶ contrôler les rapports d'analyse des offres de tous les marchés attribués

FOCUS

▶ Aucune demande d'annulation d'acte n'a été enregistrée auprès du Tribunal Administratif

FOCUS

▶ Aucun recours gracieux n'a été effectué par le contrôle de légalité sur les actes et marchés transmis

Cellule juridique

MISSION

Rattachée à la Direction Générale, la cellule juridique exerce une mission d'assistance, de veille juridique et de contrôle des actions et actes du TCO (hors marchés publics). Sa mission principale est de conseiller chaque direction et de suivre les recours gracieux et contentieux formulés ou introduits contre les actes du TCO (hors marchés publics).

Ses objectifs sont :

- assurer la sécurité juridique des actes et actions du TCO (hors marchés publics) tout en assurant une efficacité opérationnelle pour les directions
- conseiller les directions tout au long des projets portés par le TCO
- assurer une veille juridique et documentaire hors droit des marchés publics.

EFFECTIF

2 personnes dont
1 responsable
1 juriste « Environnement » contractuel, en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

BUDGET

50 K€

67 % des consultations d'avocats sont à l'initiative de la cellule juridique ce qui correspond à une dépense annuelle d'environ 50 K€ :

- Le conseil aux services représente 80 % de l'activité de la cellule juridique et couvre 48% des honoraires d'avocats du service, soit une dépense de 24 K€.
- Le contentieux représente 20 % de l'activité et couvre 52 % des honoraires d'avocats, soit une dépense de 26 K€.

FAITS MARQUANTS 2011

Montage contractuel complexe : acquisition du centre de tri

L'année 2011 a été marquée par le montage contractuel complexe initié par l'acquisition du centre de tri. La formalisation de cette acquisition a nécessité un croisement efficace de différents droits (droit administratif des biens, droit des biens, droit commercial, droit de l'environnement, droit des SEM) ainsi que la rédaction de nombreux actes.

Cette année a aussi été celle du camping puisque la cellule juridique a exceptionnellement participé en temps complet aux étapes administratives préalables nécessaires au lancement des travaux.

En gestion administrative, il est à noter l'opérationnalité de la télétransmission des actes du TCO au service du contrôle de la légalité (excepté les marchés publics).



Assistance juridique hors marchés publics

La cellule juridique est intervenue en tant que service support dans toutes les équipes projet, à ce titre de nombreuses matières ont été abordées. Ainsi, le projet « itinéraires privilégiés » a imposé une connaissance précise du droit des biens administratifs et du droit de la voirie routière. Le montage contractuel imposé par l'acquisition du centre de tri a nécessité un croisement efficace du droit des biens, du droit commercial et du droit de l'environnement. Les maîtrises d'ouvrage complexe et les conventions de mutualisation se sont multipliées.

Suivi des affaires contentieuses

- Gestion des recours préfectoraux :
La transmission des actes (hors marchés publics) au service du contrôle de la légalité n'a donné lieu à aucun recours gracieux (demande de retrait) ni déféré préfectoral.

- Gestion des contentieux :

En 2011, la cellule juridique a suivi 8 contentieux (dont cinq nouvelles requêtes par rapport à 2010) et qui concernent les ressources humaines, le patrimoine (référé expertise et provision), les zones d'aménagement concerté, les finances et les SEM.

Suivi du service des instances délibérantes

En 2011, la cellule juridique a été amenée à superviser la formalisation de 78 documents administratifs en lien avec la gestion des assemblées (relecture, correction) :

- 39 notes de synthèse jointes aux convocations des séances du conseil et bureau communautaires et de la commission de coordination et de propositions (CCP)
- 17 comptes-rendus des séances du conseil et bureau communautaires
- 17 procès verbaux des séances du conseil et bureau communautaires
- 5 comptes rendus des décisions du Président du TCO au conseil communautaire .

PERSPECTIVES 2012

Outre le « recrutement/remplacement » d'un nouveau juriste, doctorant de l'Université de la Réunion, en convention CIFRE, l'année 2012 devrait être marquée par l'aboutissement de la dématérialisation de la gestion des délibérations et par la formalisation des processus de la cellule juridique.

Coopération décentralisée

MISSION

En matière de coopération décentralisée, les missions du TCO consistent principalement à accompagner les communes membres dans leurs actions internationales avec le premier cercle des pays de l'Océan Indien (Madagascar, Afrique du Sud,...). Dans le champ des compétences qui lui ont été transférées (déchets, aménagement, économie, tourisme...), le TCO agit en appui des communes, principalement dans le cadre d'accords bipartites liant le TCO, une commune membre elle-même liée par accord à un partenaire étranger.

EFFECTIF

1 personne à temps partiel

BUDGET

40 K€

Le budget prévisionnel réservé à la coopération décentralisée a été consommé à hauteur de 64 % soit 40 600 € de dépenses en 2011.

FAITS MARQUANTS 2011

Des actions concrètes formalisées

En 2011, les accords de coopération liant la Ville du Port à Tamatave (Madagascar) et à Durban (Afrique du Sud) ont été marqués par des actions concrètes.

Le projet d'« Appui au Diagnostic de l'Aménagement du Territoire de Tamatave » (projet ADATT 2009-2010) a pris fin et l'expertise menée va servir de base au projet d'appui au plan d'aménagement de Tamatave (2011-2013). Les échanges avec Durban se sont

concrétisés, le projet « Green Corridor » a été lancé et le recensement des parcours sportifs et des usages des berges de la rivière Umgeni ainsi que l'établissement d'un plan de réalisation des parcours est engagé.

■ Les projets de coopération décentralisée

La coopération décentralisée en 2011 a été marquée par le développement des actions avec la ville de Tamatave entamées en 2010 et le lancement du projet « Green Corridor » avec la ville de Durban.

En ce qui concerne le partenariat avec la ville de Tamatave, le projet ADATT 2009-2011 a pris fin. Le travail préalable de diagnostic visant à terme à l'élaboration d'un projet de ville de la Commune Urbaine de Tamatave a été mené. Les résultats de la mission d'expertise confiée à l'Institut Géographique National (IGN) pour l'analyse des documents existants et l'appui à l'identification des enjeux d'un projet de ville, d'un programme pluriannuel de planification urbaine et de gestion du territoire, ont été présentés à l'ensemble des partenaires lors d'un séminaire de restitution en octobre 2011 à Tamatave. Ce rapport va servir de base à la poursuite du projet de coopération avec Tamatave ré-intitulé « projet d'appui au plan d'aménagement de Tamatave » (2011-2013). Il convient de préciser que ce projet est suivi en collaboration avec la Direction de l'Environnement (DEV) et la direction Aménagement, Planification et Prospective (DAPP) du TCO.

En ce qui concerne le partenariat avec la ville de Durban, le projet « Green Corridor » est engagé. Il vise principalement l'aménagement d'un circuit écotouristique au sein d'un espace naturel sensible (la « rivière Umgeni ») en développant des activités sportives et de loisirs touristiques de pleine nature. En 2011, le prestataire privé en charge du recensement des parcours sportifs et des usages ainsi que de l'établissement d'un plan de réalisation des parcours a été choisi et une première mission exploratoire, en décembre 2011, a été organisée. Cette dernière a permis de faire un premier état des lieux, de porter un regard sur les besoins et de proposer un cadre opérationnel pour accompagner la municipalité de Durban. Ce projet est suivi en collaboration avec la Direction Valorisation et Animation du Territoire (DVAT) du TCO.

■ Les adhésions et/ou subventions)

En ce qui concerne les adhésions et/ou subventions, les associations suivantes et/ou leurs actions ont été soutenues par le TCO en 2011 :

- l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) ;
- l'Observatoire Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;
- l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI).

PERSPECTIVES 2012

- Faire perdurer le partenariat entre le TCO et les associations AIVP, OVPOI, AVCOI.

- Maintenir la participation au « projet d'appui au plan d'aménagement de Tamatave » (2011- 2013) en proposant un cadre opérationnel, au choisissant un prestataire en charge de l'aménagement d'une zone expérimentale de Tamatave et définissant les bases de l'organisation d'un chantier jeunes « Aménagement de points de regroupement déchets ».

- Continuer le partenariat avec la ville de Durban et aboutir à la phase de réalisation du projet Green corridor.

- Participer à la relance de projet de coopération entre les villes de La Possession et d'Antanifotsy (Madagascar).

- Participer au projet de coopération entre les villes de Saint-Paul et de l'île Sainte-Marie (Madagascar).

Documentation - Archives

Etablir la politique documentaire et la politique d'archivage au sein du TCO

MISSION

Le service Documentation-Archives est rattaché à la Direction Générale de Services.

Ses missions principales en matière de documentation :

- l'acquisition et la circulation des ouvrages et périodiques auprès des services du TCO
- la constitution, l'alimentation et la gestion des bases de données (ouvrages, périodiques et articles de revues),
- la diffusion de produits documentaires (revue administrative, dossiers documentaires).

Ses missions principales en matière d'archivage papier :

- la collecte des archives dans les directions,
- le traitement,
- la conservation
- la communication des archives intermédiaires et définitives du TCO
- l'assistance aux directions pour la gestion de leurs archives courantes.

EFFECTIF

- 4 personnes dont
- 1 responsable
 - 1 référent archives
 - 1 assistante
 - 1 aide documentaliste

BUDGET

79 K€ dont :
46,2 K€ consacrés à la documentation
et
33 K€ aux archives

EN CHIFFRES

▶ **1211**
c'est le nombre d'ouvrages disponibles à la Documentation.

FAITS MARQUANTS 2011

La mutualisation de la revue administrative

Depuis mars 2011, à leur demande, les agents des communes du TCO peuvent recevoir par courriel la revue administrative électronique regroupant toutes les semaines les articles de périodiques sur la thématique des collectivités territoriales et sur les compétences de l'agglomération.

600 mètres linéaires d'archives à traiter

L'état des lieux des archives fait au moment de la création du service en juillet 2010 a fait ressortir un passif d'environ 600 ml dans les salles du sous-sol et les bureaux. En collaboration avec un prestataire extérieur spécialisé en archivage, les arriérés ont été traités de mai à octobre 2011. Pour les archives courantes, des outils d'archivage sont mis en place dans toutes les directions. Par ailleurs, le service a été informatisé.

■ La documentation

- Le portail documentaire :

L'étape 1 du projet est la restructuration des bases de données existantes. Elle a débuté en juin 2011 par l'acquisition du logiciel Gedidoc pour le bulletinage, le prêt et l'archivage de lecteurs codes barres afin d'optimiser le traitement des ressources documentaires (revues et ouvrages).

En décembre 2011, 54 titres de périodiques ont été intégrés dans Gedidoc et 98 prêts sont gérés par ce nouveau logiciel.

L'étape 2 a commencé en décembre 2011. Suite à l'inventaire effectué en 2010, 1211 fiches de la base ouvrages ont été mises aux normes des notices bibliographiques des centres documentaires.

- La mutualisation de la revue administrative :

En mars 2011, la maquette du produit électronique sur l'Intranet du TCO a été

entièrement revue. A cette même date, un contrat d'autorisation de reproduction d'articles a été signé avec le Centre Français de la Copie (CFC). Le CFC est la société agréée par les éditeurs de publication de presse pour percevoir les droits de propriété littéraire.

En 2011, 248 articles ont fait l'objet de paiement de la redevance sur 16 titres de nos abonnements.

181 agents du TCO et 15 agents des communes membres de la communauté d'agglomération font partie de la liste de diffusion de la revue administrative hebdomadaire électronique.

EN CHIFFRES

▶ Le service Documentation gère **54** périodiques vivants (papier ou électronique) d'information administrative, juridique, technique et locale.

EN CHIFFRES

▶ **736**
c'est le nombre d'articles de revues traités en 2011 par le service qui met à disposition une base documentaire de 1548 fiches.



■ Les archives

- Les archives du sous-sol : le traitement des arriérés a débuté en mai 2011. Avec l'assistance de la Société Wailly, la plupart des dossiers ont été triés, classés, décrits aux normes des Archives de France, rangés et conservés dans des conditions sécurisées.

Le récolement réglementaire a été effectué en octobre 2011 et chaque versement a été contrôlé par un relevé topographique précis.

4 salles du sous-sol sont dédiées aux archives. 2 magasins d'archives intermédiaires, 1 magasin d'archives définitives et 1 salle de tri. Au total, les locaux de conservation sont équipés de 820,25 ml de rayonnages dont 406,68 ml sont occupés.

Au 31 décembre 2011, le TCO conserve donc 108,85 ml d'archives définitives et 298 ml d'archives intermédiaires.

Sur tous ces fonds traités, 106 ml devront être revus pour un traitement plus fin.

A noter que 64 ml d'archives ont fait l'objet d'élimination.

FOCUS

► Au sous-sol, près de 407 mètres linéaires de rayonnage sont occupés par les boîtes archives.



- Les archives des bureaux : l'élaboration des guides d'archivage (plans de classement et tableaux de gestion) a débuté en septembre 2011 dans les directions et services.

Au 31 décembre 2011, 2 guides sont validés (DRH, DIP). A terme, les 19 directions et services devront être dotés de cet outil.

- Les procédures de versement et d'élimination ont été harmonisées. Les agents ont à leur disposition sur l'Intranet du TCO des formulaires du «bordereau de versement » et du «bordereau d'élimination ».

Au 31 décembre 2011, 21 bordereaux de versement en AI (archives intermédiaires) et 51 bordereaux de versement en W (archives définitives) sont enregistrés. 3 bordereaux d'élimination ont été envoyés aux Archives Départementales pour visa avant destruction.

- La délocalisation de 2 directions (juillet 2011 DIP et décembre 2011 DEI) a entraîné le versement de dossiers clôturés, au vu du volume conservé dans leurs bureaux. Dans le cadre du déménagement, une procédure allégée pour le versement des archives a été mise en place. Les agents ont aussi été sensibilisés sur la responsabilité des dossiers originaux en leur possession.

- La base informatique pour les archives a été créée en décembre 2011. La solution logicielle retenue est CINDOC de la Société Chemdata OI.

ZOOM

► Procédure de versement d'archives réglementée depuis mai 2011

PERSPECTIVES 2012

■ La documentation

L'ouverture du portail documentaire est programmée pour 2012. Le travail d'inventaire et de correction des notices de catalogage des ouvrages conservés dans le service Documentation touche à sa fin. L'année 2012, sera la continuité du travail de correction pour les ouvrages délocalisés dans les bureaux et les sommaires des périodiques. La publication sur le portail « Bases de connaissances » interviendra au fur et à mesure de l'avancée du travail de mise aux normes.

Par ailleurs, des outils documentaires seront élaborés dans le service : guide d'écriture pour la description des notices ouvrages, guide pour l'enregistrement des périodiques, guide pour l'alimentation de la base de données « revue administrative », guide de désherbage pour l'évaluation régulière du fonds.

■ Les archives

Le projet de réhabilitation du siège du TCO va amener les différentes directions à déménager dans des locaux provisoires. A cet effet, deux gros chantiers sont prévus pour 2012 :

- la poursuite du travail de collecte des dossiers clôturés dans les bureaux et ainsi que la création des guides d'archivage (plans de classement et tableaux de gestion) dans les directions non pourvues. 16 directions et/ou service sont concernés.

- la préparation et le déménagement aussi bien des archives dans les bureaux que des archives conservés dans les 3 magasins du sous-sol.

Sur le dossier informatisation, tous les bordereaux de versement papier seront exportés dans la nouvelle base Cindoc.